

Femmes en rue, dans les services d'hébergement d'urgence, et les maisons d'accueil bruxelloises

État des lieux Automne 2014

la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri
Steunpunt thuislozenzorg Brussel



Remerciements

Réaliser une étude de terrain sur la réalité des femmes sans chez soi constitue un défi pour différentes raisons.

Comment faire parler les chiffres qui ont trait à une réalité humaine, à une réalité sociale difficile à admettre dans nos sociétés riches et démocratiques?

Comment rendre compte d'une réalité complexe et mouvante en respectant le vécu et la souffrance qui y sont liés? Comment articuler ces réalités parfois très différentes? Comment amener les femmes à parler de cette souffrance, de l'exclusion, du rejet, de l'amertume, de l'échec?

Comment expliquer l'utilité d'une telle étude aux pouvoirs publics? Et comment transcrire dans la réalité et dans l'agenda politique les recommandations qui en découlent?

En un mot, comment obtenir un droit à la parole envers les instances politiques?

C'est le défi qu'a tenté de relever la Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri.

A tous ceux qui y ont cru, et spécialement aux professionnels du secteur et aux femmes qui ont accepté de témoigner, nous adressons nos remerciements les plus vifs.

L'équipe de la Strada

Sommaire

Introduction	5
1. Manières de faire	9
1.1. Au plan qualitatif	9
1.1.1. Des entretiens avec les professionnels	9
1.1.2. Des entretiens avec les bénéficiaires	9
1.2. Au plan quantitatif: Recueil Central de Données et autres sources	10
2. Que nous apprennent les chiffres ?	12
2.1. Analyse genrée du Recueil Central de Données	12
2.1.1. Dans les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil	12
2.1.2. Présentation générale des séjours en 2012, et entre 2010 et 2012	13
2.1.3. Principales caractéristiques socio-démographiques	14
2.1.4. Données concernant les séjours au moment de l'entrée dans les services	20
2.2. L'augmentation du nombre de femmes sans abri à Bruxelles, quelle réalité statistique ?	31
3. Femmes sans abri, mal logées et sans logement à Bruxelles: que disent les professionnels? Que demandent les femmes ?	34
3.1. Qui sont les femmes en rue et en urgence ?	35
3.1.1. Femmes isolées et « problèmes psychiques »: « Celles qui sont au bout du bout et qui n'accrochent pas »	35
3.1.2. Femmes d'origine étrangère et violences conjugales	36
3.1.3. Diversité des autres profils	38
3.1.4. De la rue, à l'urgence à... la rue	41
3.2. Profils et parcours féminins en maison d'accueil	45
3.2.1. Les femmes présentant des troubles de santé mentale	45
3.2.2. Femmes victimes de violences conjugales en maison d'accueil: un profil « classique »	47
3.2.3. L'enfant, frein ou moteur ?	50
3.2.4. Parcours chaotiques et « constructions bizarres » des femmes en maison d'accueil	53
3.2.5. Difficultés d'accès aux structures: « il n'est pas si évident de passer de la rue à une Maison d'Accueil »	55
4. Quelles recommandations pour les femmes sans abri et mal logées à Bruxelles ?	59
4.1. Quel seuil d'accès aux structures ? Pour qui ? Comment ?	60
4.2. Une offre pour les femmes migrantes victimes de violences conjugales	61
4.3. Autres pistes pragmatiques pour les femmes	62
4.4. Plus largement...	63
Conclusion générale	65
Bibliographie	67
Annexes	69
La trame d'entretien passé avec les femmes en maisons d'accueil	69
Liste des sigles	70
Typologie ETHOS	70
Places agréées dans les maisons d'accueil et les centres d'hébergement d'urgence de la Région de Bruxelles-Capitale (2014)	72

Table des illustrations

TABLEAU N°1:	Récapitulatif des entretiens réalisés avec les bénéficiaires	10
TABLEAU N°2:	Nombre de places agréées dans les centres ayant participé au Recueil Central de Données	12
TABLEAU N°3:	Nombre de séjours en 2010, 2011 et 2012	14
GRAPHIQUE N°1:	Échantillon du nombre de séjours encodés en 2012	13
GRAPHIQUE N°2:	Répartition des séjours entre les hommes et les femmes (2012)	14
GRAPHIQUE N°3:	Répartition des séjours selon le type de structure d'accueil, par genre (2012)	15
GRAPHIQUE N°4:	Répartition des séjours par statut familial lors du séjour, par genre (2012)	15
GRAPHIQUE N°5:	Répartition des séjours selon l'état civil, par genre (2012)	16
GRAPHIQUE N°6:	Répartition des séjours selon le statut familial avant et lors du séjour, par genre (2012)	16
GRAPHIQUE N°7:	Répartition des séjours selon l'âge, par genre (2012)	17
GRAPHIQUE N°8:	Répartition des séjours des familles mono- et biparentales et des enfants les accompagnants (2012)	18
GRAPHIQUE N°9:	Répartition des séjours des familles mono- et biparentales par genre (2012)	18
GRAPHIQUE N°10:	Répartition des fratries par taille (2012)	19
GRAPHIQUE N°11:	Répartition des séjours selon le type de lieu de vie avant l'admission, par genre (2012)	20
GRAPHIQUE N°12:	Raison principale évoquée par l'utilisateur lors de l'admission, par genre (2012, BRUREG)	21
GRAPHIQUE N°13:	Raison principale de la perte de logement évoquée par l'utilisateur lors de l'admission, par genre (2012, BRUREG)	22
GRAPHIQUE N°14:	Répartition des séjours selon la région du dernier domicile déclaré (2012)	23
GRAPHIQUE N°15:	Répartition des séjours selon les ressources économiques des personnes à l'accueil, par genre (2012)	24
GRAPHIQUE N°16:	Répartition des séjours selon la scolarité, par genre (2012)	25
GRAPHIQUE N°17:	Répartition des séjours selon la nationalité, par origine géographique (2012)	25
GRAPHIQUE N°18:	Répartition des séjours selon le titre de séjour, par genre (2012)	26
GRAPHIQUE N°19:	Répartition des durées de séjour selon le type de service (2012)	27
GRAPHIQUE N°20:	Répartition des durées de séjour selon le type de centre (2010-2012).	27
GRAPHIQUE N°21:	Répartition des durées de séjour par genre (2012)	28
GRAPHIQUE N°22:	Répartition des séjours selon le lieu de destination à la sortie et selon le type de centre d'hébergement (2012)	28
GRAPHIQUE N°23:	Répartition des séjours selon leur lieu de destination à la sortie, par genre (2012)	29
GRAPHIQUE N°24:	Répartition des séjours selon leur lieu de destination à la sortie pour les femmes et par type de centre (2012)	30

Introduction

Un panorama général plus qu'une recherche

D'emblée, respectons les termes. Le rapport présenté ici n'est pas une recherche, il s'apparente plutôt à une étude, et bien plus encore à un état des lieux de la situation des femmes usagères des services d'aide aux sans-abri de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

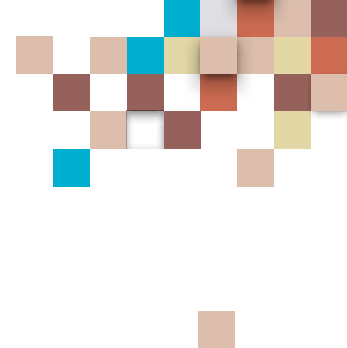
Le Centre d'appui, répondant à la commande des précédents pouvoirs publics régionaux en charge de l'aide aux personnes à Bruxelles, poursuit ainsi sa mission de mise en avant des connaissances et travaux autour du sans-abrisme, de conseil politique et de soutien aux initiatives sectorielles.

La demande initiale était fondée sur, à la fois, l'intérêt d'avoir une vision générale de la situation de cette population spécifique; et d'autre part, la justification, à l'époque¹, de l'ouverture d'une nouvelle maison d'accueil pour femmes. Notons que cette demande arrivait également dans un contexte où plusieurs professionnels bruxellois du secteur de l'aide aux personnes sans abri s'alarmaient face à une féminisation de leur public².

De quel public parle-t-on ici? Les femmes dont il sera question sont celles qui bénéficient des différents services d'hébergement, de plus ou moins long terme, pour personnes sans abri et mal logées à Bruxelles. Nous nous sommes focalisés sur deux types de problématiques. D'une part, les femmes hébergées dans les maisons d'accueil bruxelloises (mixtes ou exclusivement féminines) et d'autre part, celles qui se retrouvent dans les centres d'hébergement d'urgence et/ou en rue, même si les problématiques ainsi posées sont évidemment souvent mêlées dans leurs fondements et leurs caractéristiques. Ces deux catégories se rapportent – pour utiliser une référence européenne de plus en plus fréquemment employée – aux catégories opérationnelles 1 à 4 de la typologie Ethos³ produite par la FEANTSA: les femmes vivant dans la rue, en hébergement d'urgence, celles en foyers d'hébergement pour personnes sans domicile et pour femmes⁴. Les deux premières catégories appartiennent à la catégorie conceptuelle «sans-abri», les deux autres à celle de personnes «sans logement».

Le secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri semble partager le constat que la population des femmes sans abri croît et que, à cause d'une plus grande vulnérabilité construite ou innée, celles-ci méritent une attention particulière, et ce même si elles restent statistiquement minoritaires. Nous reviendrons sur ces deux points. Notons seulement que ces constats – fondés ou non, nous le discuterons – ne sont pas récents. La problématique des femmes en difficulté de logement et/ou en rue, la réflexion sur leurs fragilités, et les inquiétudes quant à leur augmentation en rue ou dans les services, ne sont pas neuves⁵. L'histoire du secteur bruxellois

1. Précisons qu'entretemps, une nouvelle maison d'accueil est née, notamment pour un public de femmes seules (voir infra.)
2. Appel du Samusocial et de son Président pour plaider l'ouverture de places d'accueil pour femmes avec et sans enfants. Appel suivi, en mai 2013, d'un courrier signé par 21 institutions du secteur de l'aide aux sans-abri – et soutenu par l'AMA - adressé aux Ministres responsables de l'aide aux personnes et demandant des budgets supplémentaires pour l'hébergement de femmes avec et sans enfants, notamment en vue de la création de nouvelles structures pour ce public.
3. European Typology On Homelessness and Housing Exclusion. Pour les détails concernant les situations de vie et les définitions génériques, voir la typologie développée en annexe.
4. Téléchargeable en différentes langues ici: <http://www.feantsa.org/spip.php?article120&lang=en>
5. Au 19^e siècle, De Backer nous rappelle par exemple qu'au temps des œuvres de charité, les asiles de nuit offraient trois nuits pour les hommes, «un peu plus pour les femmes».



de l'hébergement des adultes et des familles sans abri offre à voir l'intérêt pour la prise en charge des femmes : création du Home Du Pré en 1938, issu de l'œuvre de l'hospitalité (également à l'origine du 1er asile maternel en 1893), Les Foyers d'accueil en 1953 comme « projet thérapeutique « en vue de la réadaptation sociale de jeunes femmes prostituées », accompagnées ou non d'enfants de moins d'un an⁶. », Source en 1954, Porte ouverte et Chèvrefeuille en 1961, Talita en 2000. Ajoutons enfin, après plus de dix ans sans création de nouvelles structures spécifiques pour femmes, l'inauguration en 2014 de la maison d'accueil « L'escal⁷ ».

Malgré cet intérêt de la part des travailleurs sociaux, peu d'études bruxelloises sur ce thème ont été effectuées. Bien entendu, les rapports d'activité des services concernés par la question mettent en avant les profils socio-démographiques des femmes suivies, leurs trajectoires assistancielles, ou encore les difficultés qu'elles peuvent poser. Le public lecteur de ces rapports reste toutefois marginal. On trouve également, ici et là, quelques monographies bruxelloises concernant la situation des familles monoparentales, ou des familles en maisons d'accueil, qui font référence au public strictement féminin. Mais peu de travaux se réfèrent exclusivement à ces femmes, en rue, en centre d'urgence ou en maison d'accueil. Le présent rapport se veut donc être un état des lieux, posé comme base afin, dans le futur, de pouvoir creuser d'autres pistes plus approfondies autour de la question des femmes. Offrons ainsi un premier tour d'horizon statistique et socio-démographique des femmes sans abri et mal logées en Région bruxelloise.

Plus précisément, quels objectifs ce travail s'est-il fixé?

Dans un premier temps, il sera proposé une photographie statistique, permettant d'établir – essentiellement à partir du Recueil Central de Données (RCD) des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale – un panorama socio-démographique de la population féminine usagère des services d'aide aux personnes sans abri. Combien sont-elles? De quelles nationalités? Quelles peuvent être leurs sources de revenus? Quelle est leur durée de séjour dans les services? etc. Si le RCD n'a pas encore l'épaisseur historique nécessaire pour établir une évolution du nombre de femmes dans les services, et même s'il n'est pas exhaustif puisque tous les services n'y participent pas, il permet toutefois de dresser un portrait rigoureux de cette catégorie, à partir de critères communs aux différents services régionaux. La référence à d'anciens rapports, croisée avec l'expérience rapportée par certains « anciens du secteur », permettront d'avoir une idée de cette évolution.

Dans un second temps, nous aborderons de manière plus qualitative les trajectoires personnelles, d'aides et de soins de certaines de ces femmes, à travers leur regard, mais également celui des professionnels. Les croisements entre données quantitatives et qualitatives, entre observations des services et regard des femmes, nous permettront finalement de mettre à jour, de confirmer ou d'infirmer les éventuelles spécificités du sans-abrisme et du mal-logement au féminin. Cela nous permettra aussi, au terme de l'état des lieux, de proposer quelques recommandations aux pouvoirs publics concernés par l'aide aux personnes, de manière globale et spécifique.

6. De Backer, p.23

7. Inaugurée le 15/09/2014, cette maison d'accueil peut accueillir jusqu'à 35 résidents : femmes seules, femmes avec enfants, familles, et 3 bébés (0-3 ans)

Sans-abrisme et mal logement au féminin, quelques généralités

Afin d'éviter au lecteur la laborieuse lecture d'un chapitre entier consacré à la revue de la littérature sur la question du sans-abrisme au féminin, relevons, dès cette introduction générale, plusieurs éléments significatifs communs aux différents travaux. Les éléments strictement bruxellois, mis en avant durant nos enquêtes, permettront d'infirmer ou confirmer ces constats établis.

Trois points essentiels méritent selon nous d'être relevés concernant les femmes en précarité, non ou mal logées : leur vulnérabilité, l'importance du regard que la société porte sur elles, et une relative invisibilité.

Quand bien même elles ne se retrouvent pas à la rue, les femmes sont socialement, économiquement, physiquement, plus fragiles et vulnérables que les hommes. Cette vulnérabilité, multipliée par les divers aléas sociétaux et la domination masculine généralisée, augmente le risque de se retrouver dans des situations de logement précaire. La liste des inégalités hommes/femmes est tristement longue : revenus moindres à tous les échelons professionnels, inégalité d'accès à l'emploi et à certains emplois qualifiés, multiplication des interruptions de carrière plus ou moins pénalisantes (grossesse, éducation des enfants), sous-emploi plus fréquent, moindre qualification, etc. Quelques chiffres seulement pour illustrer cette réalité, selon l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale :

- ▶ le taux d'emploi des femmes en région bruxelloise en 2008 : 48.4% contre 62.9 pour les hommes ;
- ▶ l'écart salarial entre les sexes, tous secteurs confondus en 2006, s'élevait à 11% en Belgique.

Bruxelles ne se comporte pas différemment d'autres grandes métropoles européennes, puisqu'elle en possède les mêmes attributs. C'est ce que confirment Edgar et Doherty dans leur compilation de travaux sur les femmes sans abri en Europe⁸ :

«Divers facteurs contribuent à la féminisation de la pauvreté et au cantonnement de la femme dans des emplois peu rémunérateurs : absence ou insuffisance de qualifications, interruptions de carrière, nécessité d'une formation ou d'un recyclage et persistance de comportements discriminatoires qui dénie à la femme le bénéfice du principe «à travail égal, salaire égal»

À cette vulnérabilité s'ajoute le regard social porté sur la femme, parfois en situation de dépendance dans nos sociétés patriarcales. Si les mentalités évoluent, il n'en demeure pas moins que la femme reste dans l'imaginaire la garante du foyer, de la gestion domestique, de l'éducation des enfants. Alors, lorsqu'elle se retrouve en difficulté de logement, voire à l'extrême en rue, le jugement se révèle encore plus sévère à l'égard de ces femmes qui n'ont pas réussi à... tenir leur foyer, élever et protéger leurs enfants, etc. Le rapport français de la MIPES⁹ insiste sur ce jugement moral porté sur les femmes précarisées :

8. Edgar B., Doherty J., (sous la dir. de), *La femme sans-abri en Europe. Parcours, services et expériences*, 2001, p.13

9. Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion en Ile-de-France, *Est-ce ainsi que les femmes vivent ?*, Les rencontres « Etudes et recherches », 26/01/2007, p.7



«Sur les femmes marginalisées, le regard social va de la compassion ou de la pitié d'une part, à la condamnation et au jugement moral, de l'autre. La précarisation féminine est plus moralisée: elle est souvent confondue avec une chute morale.»

Et M.-C. Vaneuville ajoute quant à elle¹⁰:

«Elles n'ont pas réussi. Elles ne sont pas conformes, elles sont loin de tous les archétypes, de tous les rôles traditionnels: elles n'ont pas de «foyer», rôle essentiel dévolu à la femme; elles n'ont pas su être mère – autre rôle fondamental, leurs enfants sont placés, deuxième rôle fondamental.»

Les femmes cumulent les vulnérabilités, et offrent une sorte de profil-type de la future hébergée en maison d'accueil ou pire, en rue. Pourtant, elles demeurent toujours moins visibles dans l'espace public, entre les murs des services d'hébergement, et restent finalement quantitativement minoritaires. En réalité, tous les travaux des sciences sociales tendent à montrer trois choses principales. D'abord que les femmes, en situation de précarité, recherchent moins ce que Vidal-Naquet¹¹ appelle les «solutions de fortune». Ensuite, *de facto*, elles emploient mieux leur réseau proche, qu'il soit amical ou familial. Une femme en difficulté de logement, avec ou sans enfants, ne cherchera pas immédiatement des solutions extrêmes comme l'urgence sociale, ou même tout simplement le recours à l'aide pour les personnes sans abri. Elle activera d'abord, plus souvent que les hommes dans de pareilles situations, son réseau de proches, d'amis, de parents¹², quitte à ponctuer son parcours d'allers-retours entre les solutions proposées par des tiers. Enfin, l'aide sociale globale favorise la prise en charge des plus vulnérables dont elles font partie. Pour le dire autrement, avant d'être catégorisées et visibles comme étant sans-abri ou sans logement par les pouvoirs publics et les professionnels, les femmes ont très souvent un parcours de logement plus ou moins durable et précaire chez différents types de tiers.

La littérature scientifique évoque donc certaines spécificités dues à la condition féminine. Vidal-Naquet montre bien cette différence et ces rapports sociaux de sexe lorsqu'il dit:

«Certes, comme les hommes, les femmes sans domicile doivent faire face à l'absence de logement et d'espace privé stable, à l'insuffisance de ressources, à l'inactivité professionnelle, au déficit de lien social et familial. Mais pour elles, l'ensemble de ces difficultés s'inscrivent aussi dans des rapports sociaux de sexe. Lorsque les relations à l'intérieur de l'espace domestique se dégradent et que les situations deviennent invivables, les femmes se retrouvent dans une position particulièrement délicate. Dépourvues de ressources, elles ont peu de possibilités de «reconversion» en dehors de leur tissu relationnel dont l'usage est forcément limité dans le temps. Leur réticence à opter pour des solutions de fortune est aussi en partie justifiée par leur crainte d'affronter seules et sans protection la domination masculine.»

Voyons à présent les méthodes poursuivies pour ce travail.

10. Association Femmes SDF, Vaneuville M.-C., *Femmes en errance. De la survie à l'existence*, Chronique sociale, 2004

11. Vidal-Naquet P.-A., «Les femmes sdf dans le système assistanciel», in *Les SDF, visibles, proches, citoyens*, sous la direction de Danielle Ballet, PUF, 2005, p.167

12. Avec toutes les limites que peut supporter ce réseau. Une femme, trente ans, marocaine, hébergée au Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales de Bruxelles, nous dit à ce sujet: «(...) j'ai une copine qui dit viens, dors avec moi, le temps que je trouve. Mais quand même, tu sens un petit peu que tu es lourd sur elle.»

1. Manières de faire

La méthodologie employée s'est basée sur trois axes. Tout d'abord, la lecture attentive des rapports d'activité des services afin de se familiariser avec les publics, les méthodes de travail ainsi que les difficultés rencontrées par les femmes et les professionnels. Aucune analyse spécifique de ces documents n'a été poursuivie, leur lecture a uniquement permis d'encadrer les premiers pas de l'étude et de lancer des pistes de réflexions.

Un double travail d'entretiens a également été effectué en parallèle, avec les responsables ou travailleurs des institutions, et avec certaines femmes hébergées. Tout au long du rapport, une large place sera donnée à la parole des acteurs, travailleurs et bénéficiaires. En appui de ce travail qualitatif, un travail spécifique sur la question des femmes a été poursuivi, notamment à partir du Recueil Central de Données.

1.1. Au plan qualitatif

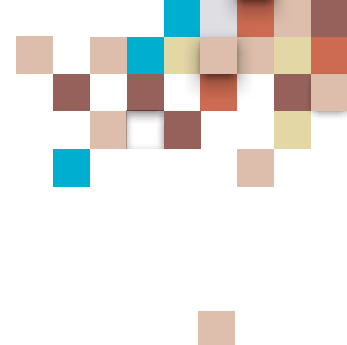
1.1.1. Des entretiens avec les professionnels

Au total, douze services ont été rencontrés (17 personnes) en 2013-2014, essentiellement responsables des structures, mais également parfois d'autres membres du personnel, éducateurs ou assistants sociaux. Nous avons essayé d'équilibrer ces rencontres, entre maisons d'accueil pour femmes, mixtes, urgence et services offrant du travail de rue¹³.

1.1.2. Des entretiens avec les bénéficiaires

Si au départ, nous avions envisagé des entretiens de groupe dans les maisons d'accueil, une réticence de la part de certains services (intrusion d'un tiers, organisation logistique complexe, incompatible avec la pédagogie du service), nous a fait nous tourner vers des entretiens de type individuel. Quelques entretiens en groupe eurent néanmoins lieu, mais le résultat fut assez médiocre, tant dans le contenu de la parole récoltée que dans la forme de discussion prise dans les groupes, difficile à saisir et à retranscrire. Malgré les difficultés classiques de cet exercice, notamment avec des personnes précarisées, et parfois de langue étrangère, 34 rencontres ont été réalisées, toutes retranscrites intégralement. Celles-ci nous ont permis d'alimenter notre état des lieux et de croiser le regard des femmes sur leur condition et les services qui les aident, à celui des professionnels eux-mêmes concernant les parcours féminins. Dans la mesure du possible, nous avons essayé d'équilibrer les entretiens entre maison d'accueil, service d'urgence et travail de rue.

13. Trois services ont demandé à ce que la recherche soit entièrement anonymisée. Pour cela, nous ne reprenons pas ici de liste plus détaillée des entretiens. Nous avons également retravaillé certains extraits d'entretien, tout en respectant le contenu. Dans l'analyse suivante, les opérateurs sont représentés par des sigles numérotés : Maison d'accueil (MA, 8 services), Service d'urgence (URG, 3 services), Travail de rue (TR, 1 service), Habitat solidaire (HS, 1 service). Nous avons mené entre 1 et 2 entretiens par service. Les extraits repris dans cette recherche ne représentent en aucun cas une déclaration officielle des services.

**TABEAU N°1 : RÉCAPITULATIF DES ENTRETIENS RÉALISÉS AVEC LES BÉNÉFICIAIRES**

Lieu	Type d'entretiens	Date
Porte Ouverte	2 entretiens individuels	10/07/2014 15/07/2014
Chez Ailes	1 entretien individuel	30/05/2014
Centre Ariane	1 entretien Individuel	07/2014
Source	2 entretiens individuels	26/03/2014
Maison Rue Verte	1 groupe de parole	27/03/2014
Relais	2 entretiens individuels	14/05/2014
Chèvrefeuille	1 entretien groupé avec 2 femmes	21/05/2014
Centre de Prévention des Violences Conjugales	1 entretien groupé avec 2 femmes	15/05/2014
Samusocial	2 entretiens individuels	11/09/2014 07/10/2014
Via Diogenes	1 femme	25/09/2014
Talita	2 entretiens individuels 1 groupe de parole	08/07/2014 15/07/2014 01/07/2014

1.2. Au plan quantitatif : Recueil Central de Données et autres sources

Sans revenir en détails sur l'historique de la mise en place du Recueil Central de Données¹⁴, rappelons quelques éléments. Ce RCD vise à recueillir des données communes pour tous les services d'hébergement de personnes sans abri en Région bruxelloise, agréés par la Commission Communautaire Commune, la Commission communautaire française et la Vlaamse Gemeenschap. À partir des différents systèmes d'enregistrement existants (Tellus pour les CAW-«Centra voor Algemeen Welzijn», AMAstat, etc.), une liste de variables communes à encoder a été établie. Les données collectées par les services sont ensuite anonymisées, agrégées puis compilées pour être analysées par le Centre d'appui, en collaboration avec les services. L'accent du RCD est mis sur un nombre restreint de variables considérées comme fiables, communes à tous les services, et a priori intéressantes pour tous les acteurs. Le RCD nous permet ainsi d'obtenir une photographie assez précise du profil des hébergées dans les services participants¹⁵.

14. Tous les détails ici, pp.10-13: <http://www.lstb.be/pdf/laStradaRecueilcentraldonnees2010.pdf>

15. Rappelons que le Samusocial ne participe pas à ce jour à l'enregistrement central des données, ce qui influe sur cette photographie. Nous travaillons donc à partir de ses rapports d'activités afin d'estimer les populations qu'il accueille, sans connaître ni ses méthodes de collecte et d'encodage.

Les données collectées sont les suivantes :

- ▶ caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, état-civil, statut familial, nationalité)
- ▶ type de lieu de vie avant l'accueil
- ▶ région du dernier domicile déclaré
- ▶ origine de l'orientation
- ▶ origine des ressources économiques à l'entrée
- ▶ durée de séjour
- ▶ niveau d'éducation avant le séjour
- ▶ origine et statut de séjour sur le territoire
- ▶ destination à la sortie

C'est à partir des résultats produits par cet outil qu'il nous a été permis de travailler spécifiquement sur la population des femmes. Dans les sections suivantes, nous allons aborder plus spécifiquement les profils du sans-abrisme au féminin, dans les maisons d'accueil et les centres d'hébergement d'urgence pour les années 2010 à 2012. Signalons que les données de 2014 ne sont pas encore disponibles à la date d'écriture de ce rapport.

2. Que nous apprennent les chiffres ?

2.1. Analyse genrée du Recueil Central de Données

Afin de pouvoir situer les résultats par rapport à l'offre d'accueil disponible dans le secteur, le tableau ci-dessous présente le nombre et le type de places agréées au sein des institutions qui participent au RCD. Pour rappel, notre échantillon assure une bonne représentativité des maisons d'accueil, mais ceci est moins le cas pour les centres d'hébergement d'urgence¹⁶ étant donné que les centres participants ne représentent que 26,5% de l'ensemble des places mixtes du secteur.

TABEAU N°2 : NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES DANS LES CENTRES AYANT PARTICIPÉ AU RECUEIL CENTRAL DE DONNÉES

		COCOF	COCOM	VG	Total
Hommes seuls	Maisons d'accueil	211		84	295
	Centres d'hébergement d'urgence	0			0
	Total	211	0	84	295
Femmes seules (avec ou sans enfant)	Maisons d'accueil	266	44	0	310
	Centres d'hébergement d'urgence	0	0	0	0
	Total	266	44	0	310
Hommes / femmes (avec ou sans enfant)	Maisons d'accueil	74	76	30	185
	Centres d'hébergement d'urgence	22	35	0	57
	Total	96	111	30	242
Total		573	155	114	842

2.1.1. Dans les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil

Lors du dénombrement de novembre 2010¹⁷, il a été établi que 37% des personnes hébergées par un service d'aide aux personnes sans abri étaient des femmes (à l'exception des catégories squats, occupations négociées et rue). 101 femmes se trouvaient dans les services d'urgence sociale, accompagnées de 61 enfants. 34 femmes étaient seules dans les maisons d'accueil, et 109 autres résidaient dans des maisons d'accueil pour femmes avec enfant, accompagnées de 134 enfants. Afin de mieux rendre compte de la présence statistique des femmes en urgence, il faut prendre en compte les données du Samusocial, qui offre 110 places d'hébergement structurées à l'année, et augmente sa capacité d'accueil dans le cadre du dispositif hivernal à presque 1000 places. Ainsi, selon leur rapport d'activité, pour 2012 – année de référence prise ici en tant que comparaison aux chiffres du RCD – on comptait en moyenne 349 hébergements par jour.

16. Centres d'hébergement d'urgence ayant participé : Centre d'accueil d'urgence Ariane et maison d'accueil d'urgence l'Ilot 160.

17. La Strada, Deuxième dénombrement des personnes sans-abri, sans logement et en logement inadéquat en Région de Bruxelles-Capitale le 08 novembre 2010 – Conclusions, Bruxelles, mai 2011

En moyenne, sur cette année, les femmes seules représentaient 14,4% des hébergements¹⁸ (1054 femmes seules), les familles comptaient 11,1% des séjours (140 familles monoparentales, 88 familles biparentales, soit 815 personnes et 499 enfants). On peut donc voir qu'un nombre important de femmes et de familles est accueilli au sein du Samusocial.

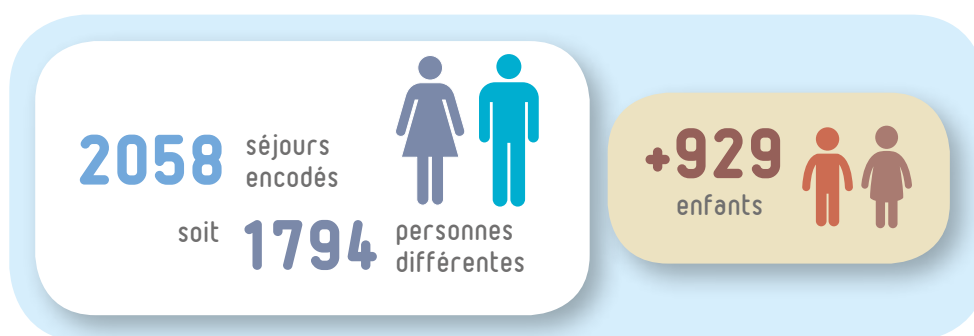
L'asile de nuit Pierre d'Angle est agréé pour accueillir 48 personnes par jour de manière anonyme. Le nombre de personnes accueillies, ainsi que le nombre de refus, l'âge et la nationalité des nouveaux arrivants sont enregistrés quotidiennement dans le logiciel BRUREG de la Strada. Durant l'année 2012, en moyenne 1,8 femmes ont été accueillies par jour, ce qui représente 0,04% des nuitées offertes sur l'année (795 nuitées pour les femmes, et 19 122 pour les hommes).

2.1.2. Présentation générale des séjours en 2012, et entre 2010 et 2012

Au cours de l'année 2012, les données encodées par les centres d'hébergement participant au Recueil Central de Données concernent 1794 personnes différentes, adultes ou mineurs considérés comme chefs de famille, qui ont passé au moins une nuit en centre d'hébergement d'urgence. Ces personnes étaient accompagnées de 929 enfants. Le nombre de séjours s'élève au total à 2058.

Pour rappel, en 2010, 2028 personnes adultes étaient accompagnées de 964 enfants et en 2011 ces chiffres revenaient à 1833 adultes et 859 enfants.

GRAPHIQUE N°1 : ÉCHANTILLON DU NOMBRE DE SÉJOURS ENCODÉS EN 2012



Certaines de ces personnes ont séjourné plusieurs fois dans les centres d'hébergement en 2012: cela correspond à 2058 séjours au total.

Parmi les personnes qui ont séjourné plusieurs fois en 2012:

- ▶ 138 personnes ont fait deux séjours
- ▶ 18 personnes ont fait trois séjours
- ▶ onze personnes ont fait quatre séjours
- ▶ une personne a fait cinq séjours
- ▶ cinq personnes ont fait six séjours ou plus

18. Samusocial, Rapport annuel Activités 2012, Bruxelles, 2013, p.30.

Le tableau suivant montre les multiples séjours pour les trois dernières années. Grâce à l'utilisation de l'identifiant anonyme, il est en effet non seulement possible de connaître le nombre de personnes différentes ayant séjourné dans le secteur, et de voir si ces personnes ont fait un ou plusieurs séjours au cours d'une seule année, mais également au cours de la période 2010-2012. En effet, une personne peut faire un séjour en 2010 et un séjour en 2012 : pour chacune de ces années, elle n'aura qu'un séjour par année mais sur le cumul des années 2010, 2011 et 2012, elle aura deux séjours.

TABEAU N°3 : NOMBRE DE SÉJOURS PAR PERSONNE EN 2010, 2011 ET 2012

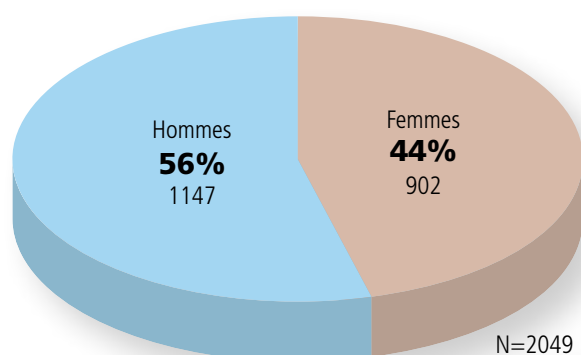
	Données 2010	Données 2011	Données 2012	Les trois années	%
Un séjour	1828	1654	1621	4036	86,4%
Deux séjours	170	148	138	480	10,3%
Trois séjours	23	26	18	106	2,3%
Quatre séjours	4	3	11	26	0,6%
Cinq séjours	3	2	1	11	0,2%
Six séjours ou plus			5	12	0,3%
	2028	1833	1794	4671	100,0%

Sur les trois années nous obtenons un total de 4671 personnes. On constate que la grande majorité des hébergés (86,4%) n'a fait qu'un seul séjour au cours de la période 2010-2012, 10,3% ont fait deux séjours et une minorité (3,4%) a séjourné plus de deux fois. Notons encore qu'une partie des multiples séjours est expliquée par les congés pénitentiaires. Les personnes qui obtiennent par exemple un congé pénitentiaire par mois ont alors douze séjours sur l'année. Les données confirment donc que la majorité des personnes accueillies dans le secteur y font un séjour puis trouvent une porte de sortie à l'extérieur de celui-ci.

2.1.3. Principales caractéristiques socio-démographiques

2.1.3.1 Les séjours par genre

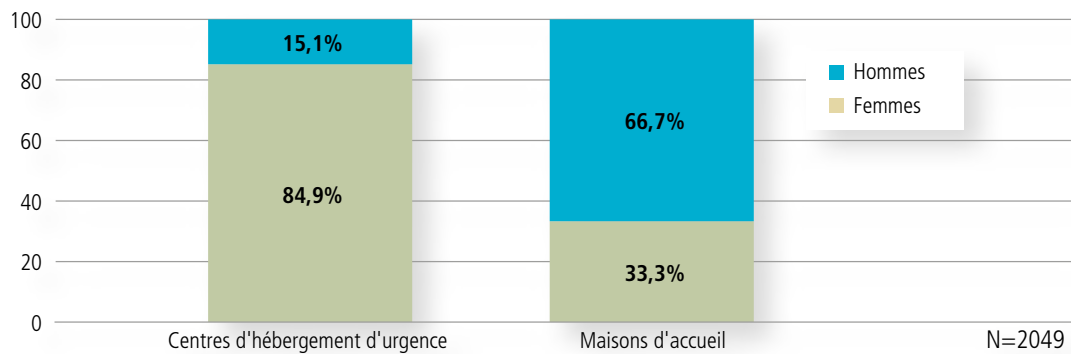
GRAPHIQUE N°2 : RÉPARTITION DES SÉJOURS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (2012)



Globalement, un peu plus d'hommes que de femmes sont accueillis dans les centres d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil : 56% des séjours concernent des hommes, et 44% des femmes. Au total donc 902 femmes étaient accueillies durant l'année 2012. En 2011 : 58% d'hommes et 42% de femmes ; en 2010 : 57% d'hommes et 43% de femmes.

Le graphique suivant montre la répartition entre hommes et femmes selon le type de structure d'accueil.

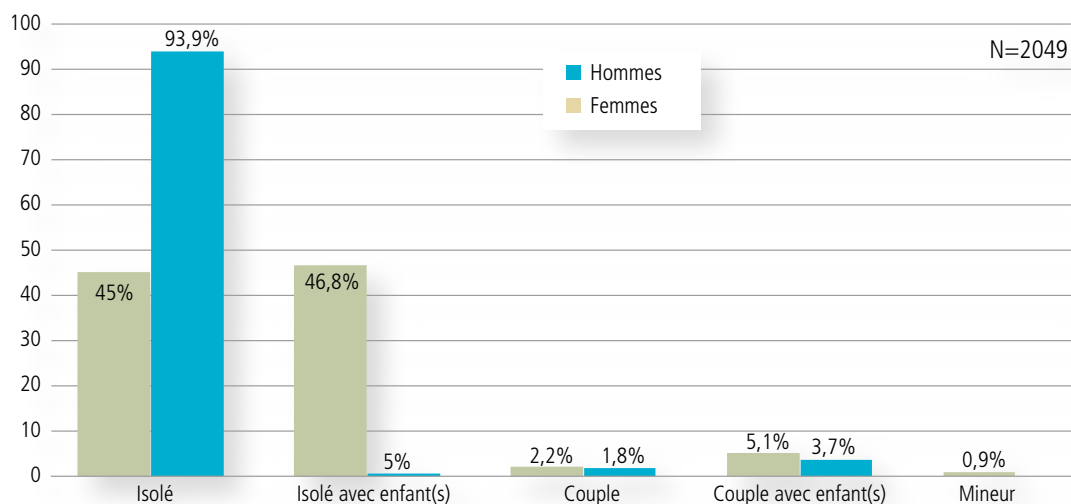
GRAPHIQUE N°3 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE TYPE DE STRUCTURE D'ACCUEIL, PAR GENRE (2012)



Le graphique n°3 met en évidence que dans les centres d'hébergement d'urgence¹⁹, la majorité des séjours concernent des femmes (85%), tandis qu'en maison d'accueil, les séjours des hommes sont plus nombreux.

2.1.3.2 Statut familial et état civil

GRAPHIQUE N°4 : RÉPARTITION DES SÉJOURS PAR STATUT FAMILIAL LORS DU SÉJOUR, PAR GENRE (2012)



19. Pour rappel, les centres d'urgence qui ont participé au RCD sont le Centre Ariane et l'Ilot 160

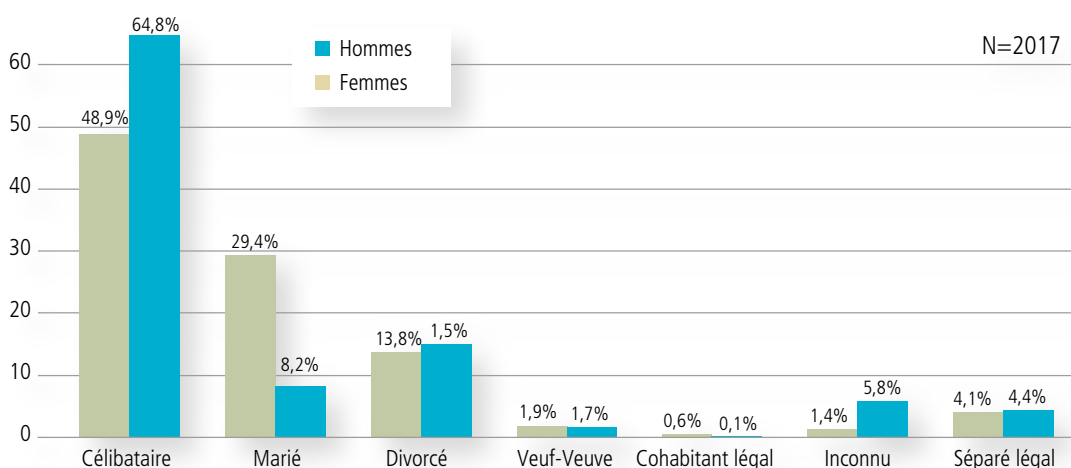
Lors de leur séjour, le statut familial des personnes est pour la plupart « isolé » : 94% des hommes et 93% des femmes (45% isolées, 46.8% isolées avec enfant(s)). Le nombre de personnes accueillies en couple est faible (N=41), et 89 séjours concernent des couples avec enfant(s).

Les quelques personnes accueillies encore mineures, sont quasi essentiellement des familles monoparentales avec à leur tête une femme ayant un enfant à charge.

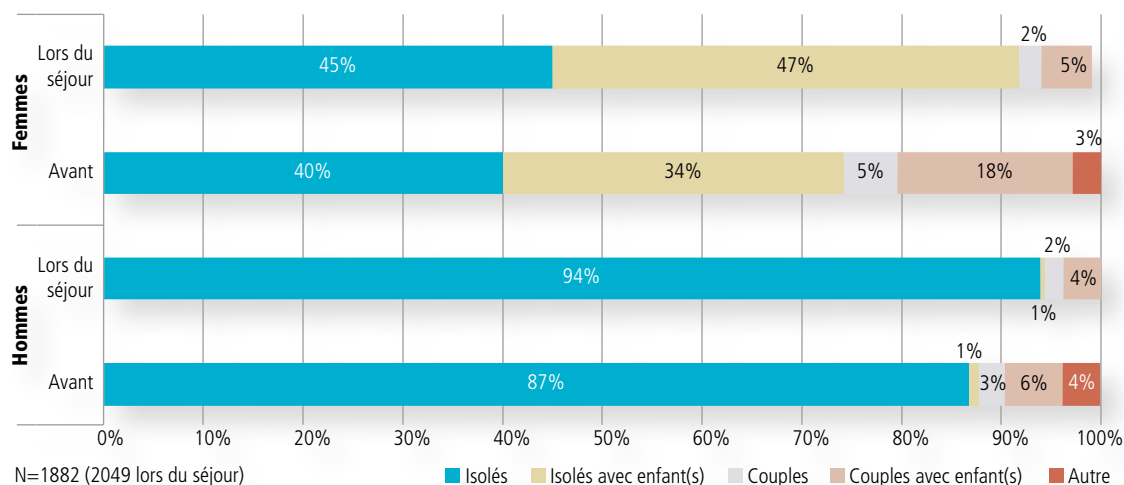
À quelques pourcentages près, ces données sont les mêmes qu'en 2010 et 2011, ce qui nous montre bien que le statut familial des personnes est majoritairement isolé (avec ou sans enfants) lors de leur hébergement.

La catégorie « célibataire » est la plus représentée : 49% des femmes et 65% des hommes. Une femme sur 3 est mariée, pour à peine 8% des hommes.

GRAPHIQUE N°5 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON L'ÉTAT CIVIL, PAR GENRE (2012)



GRAPHIQUE N°6 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE STATUT FAMILIAL AVANT ET LORS DU SÉJOUR, PAR GENRE (2012)

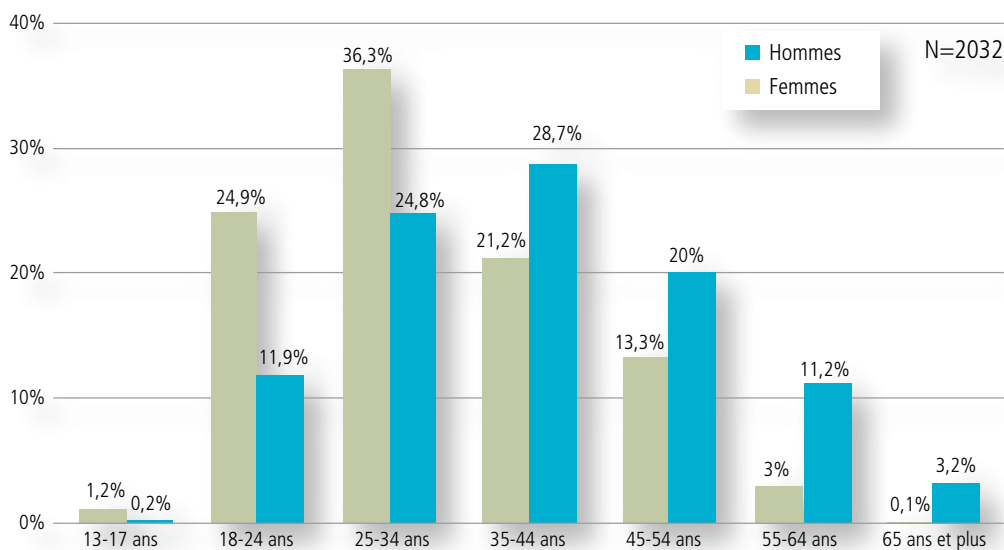


Avant le séjour, un peu plus d'un tiers des femmes étaient à la tête de familles monoparentales, ce chiffre remonte à plus ou moins une femme sur deux lors du séjour. La proportion de femmes isolées augmente aussi légèrement (de 40% à 45%). Le nombre de femmes en couple avec enfants, quant à lui, diminue beaucoup (moins 13%). Comme on le verra plus loin dans les entretiens avec les bénéficiaires, un nombre important de femmes aboutit en maisons d'accueil suite à des violences conjugales. La majorité des hommes vivent seuls, que ce soit avant ou lors du séjour. Très peu d'hommes (6%) vivaient en couple avec enfants avant le séjour, et ils ne sont que 4% lors du séjour. Les proportions de familles monoparentales avec un homme à leur tête et d'hommes en couple sans enfant sont plutôt faibles.

Concernant l'évolution des statuts familiaux réels entre 2010 et 2012, on peut noter une légère hausse des familles monoparentales avec à leur tête une femme par rapport aux femmes isolées.

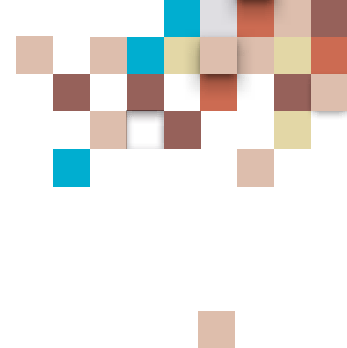
2.1.3.3 Distribution par âge

GRAPHIQUE N°7 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON L'ÂGE, PAR GENRE (2012)



Les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes (respectivement, 33 vs 40 ans en âge moyen). Deux femmes sur trois ont entre 18 et 34 ans, tandis que plus de la moitié des hommes ont entre 25 et 44 ans (53,5%).

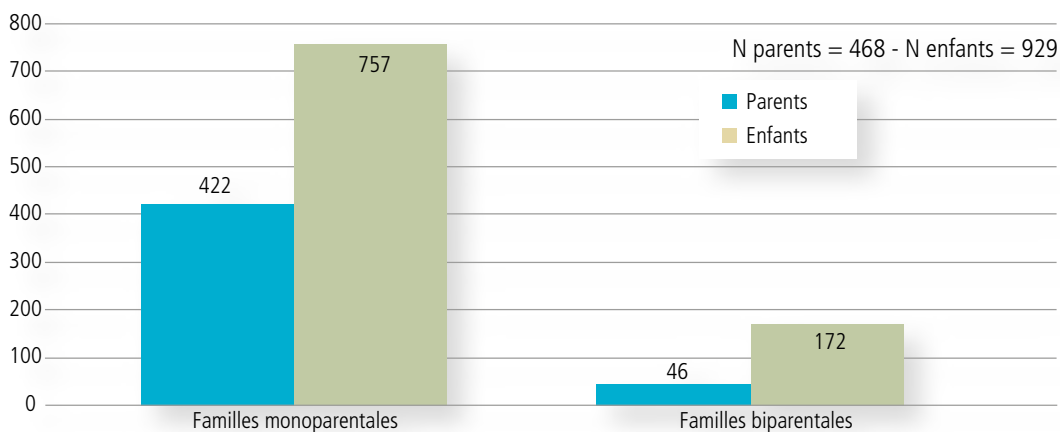
L'évolution de l'âge des femmes entre 2010 et 2012, ne montre qu'une légère augmentation de la catégorie des 46 à 55 ans. Les hommes restent majoritairement plus âgés, et leur âge moyen tend à augmenter légèrement. Tout comme en 2010 et 2011, les femmes sont donc plus nombreuses que les hommes entre 18 et 35 ans, et au-delà de 35 ans, les hommes sont proportionnellement plus représentés.



2.1.3.4 Séjours des familles

Dans ce qui suit, nous allons aborder plus spécifiquement les séjours des familles dans les services participant au RCD. 468 familles mono- ou biparentales sont enregistrées en 2012.

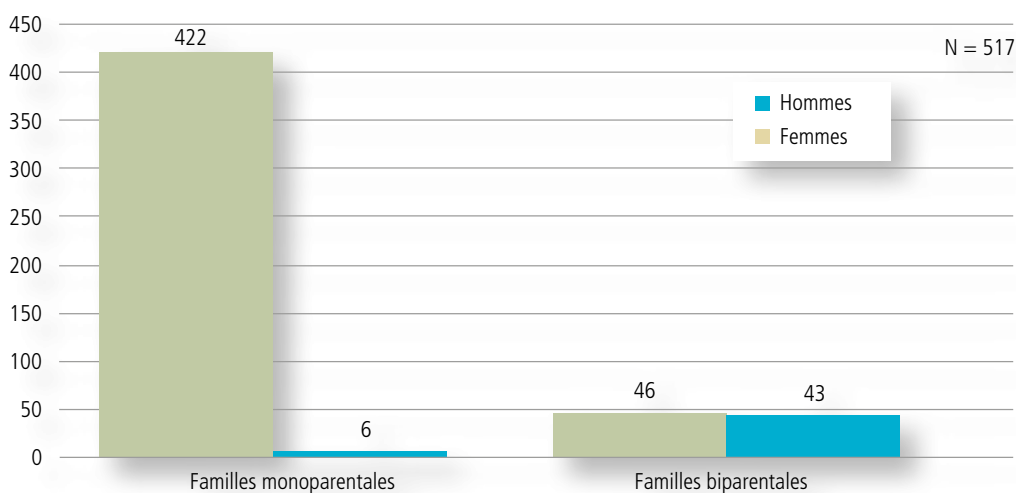
GRAPHIQUE N°8 : RÉPARTITION DES SÉJOURS DES FAMILLES MONO- ET BIPARENTALES ET DES ENFANTS
LES ACCOMPAGNANTS (2012)

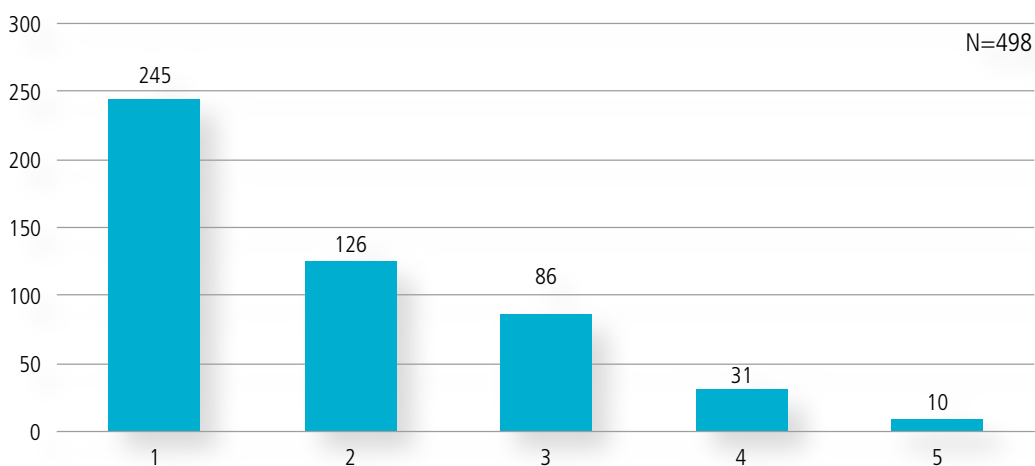


Au total, 929 enfants ont été accueillis en 2012. Parmi ces familles, nous voyons que la grande majorité est constituée par des familles monoparentales avec à leur tête une femme, notamment à cause des difficultés que rencontrent les femmes seules avec enfants. Cela renvoie aussi partiellement au nombre de places limité pour les couples avec enfants.

Parmi ces familles, 90% d'entre elles sont monoparentales et représentent majoritairement des femmes seules avec enfant(s) (99%).

GRAPHIQUE N°9 : RÉPARTITION DES SÉJOURS DES FAMILLES MONO- ET BIPARENTALES PAR GENRE (2012)

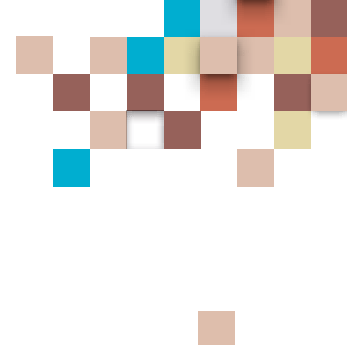


GRAPHIQUE N°10: RÉPARTITION DES FRATRIES PAR TAILLE (2012)

75% des familles sont composées d'un ou de deux enfants, et 8% (soit 41 séjours) concernent des familles de trois enfants ou plus (44 en 2011, 58 en 2010).

Entre 2010 et 2012, le nombre de familles avec un enfant a sensiblement augmenté de 42,6% à 49,3%. Même si ce chiffre correspond au fait que la moitié des familles monoparentales bruxelloises ont un seul enfant²⁰, il s'agit de ne pas oublier que les acteurs de terrain éprouvent des difficultés à accueillir des familles avec un nombre plus important d'enfants, par défaut de places.

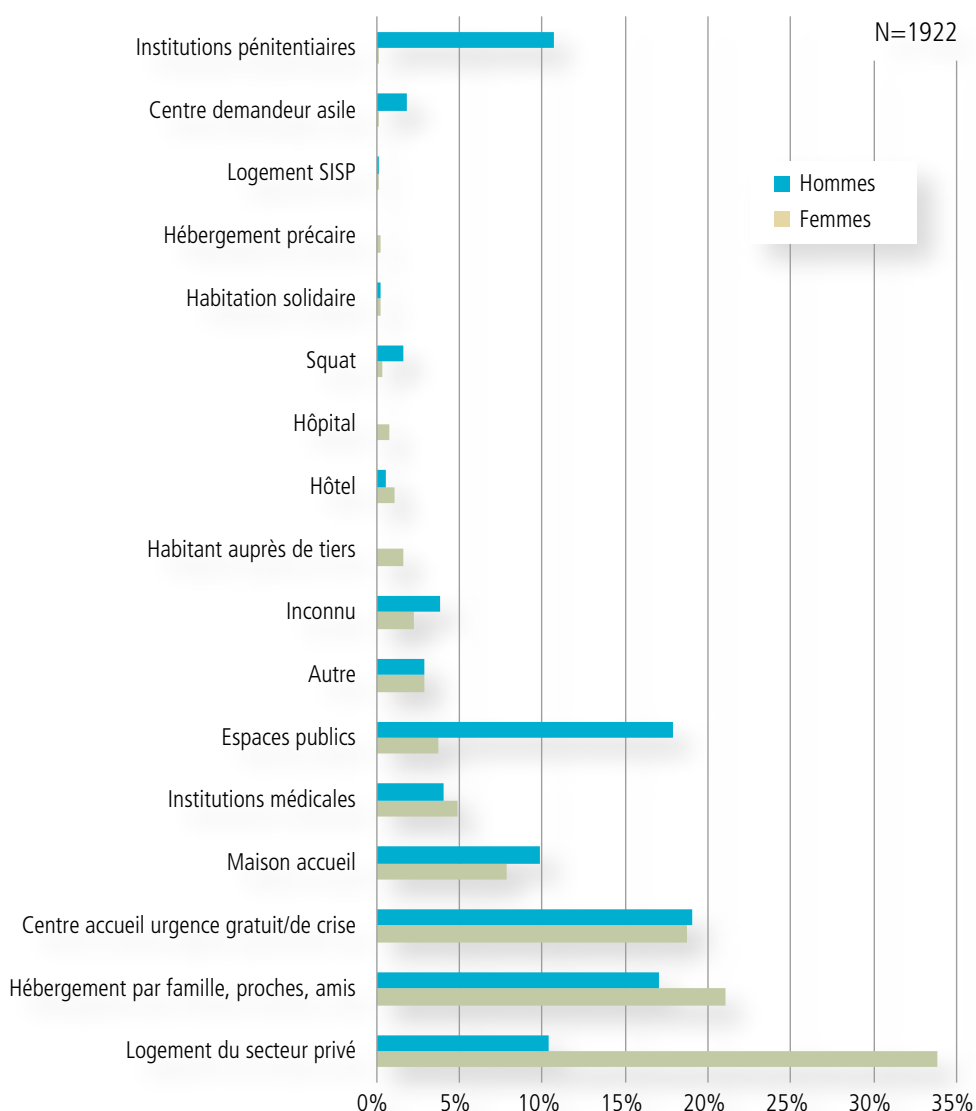
20. Wagener, M., *Trajectoires de monoparentalité à Bruxelles: les femmes face aux épreuves de la parentalité*, Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences sociales et politiques (option sociologie), Louvain: UCL, 2013, pp.30-32.



2.1.4. Données concernant les séjours au moment de l'entrée dans les services

2.1.4.1 Type de lieu de vie avant l'accueil

GRAPHIQUE N°11: RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE TYPE DE LIEU DE VIE AVANT L'ADMISSION, PAR GENRE (2012)



Alors que les femmes, avant l'arrivée en maison d'accueil, sont plutôt hébergées par des tiers (21.1% Vs 17.1% pour les hommes), et se trouvaient dans un logement privé pour environ un tiers d'entre elles, les hommes sont plutôt représentés dans les catégories espaces publics (18%, pour 3.7% des femmes), et institutions pénitentiaires (quasiment aucune femme n'est issue de ces services avant l'accueil).

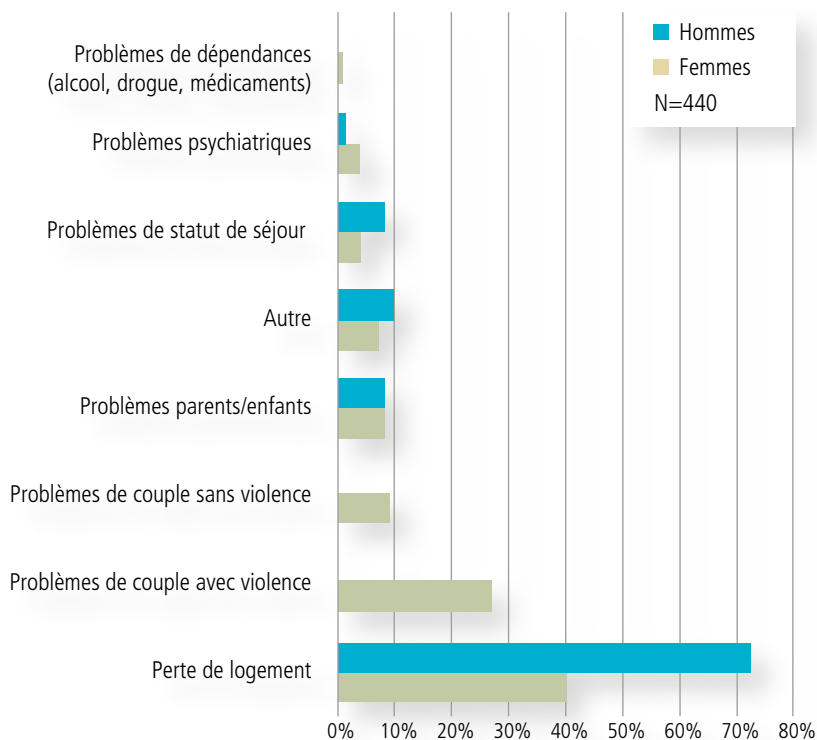
En 2012, environ un tiers des femmes a pris contact avec un centre d'hébergement de sa propre initiative. Cette proportion a augmenté par rapport aux années 2010 et 2011. Les femmes sont par ailleurs orientées dans 15,5% des cas par un centre d'urgence (vs une fois sur cinq en 2010, et une fois sur quatre en 2011), cette proportion atteint près de la moitié des femmes si on y ajoute les CPAS et autres services sociaux. Globalement, on note une assez large diversité de services qui orientent ou facilitent le premier contact vers un centre d'hébergement.

2.1.4.2 Les raisons de l'arrivée des bénéficiaires dans les services

Dans cette partie nous allons aborder les différentes raisons qui amènent les personnes à chercher de l'aide dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri.

Précisions que les deux graphiques suivants ne sont disponibles que pour le système informatique de la Strada, BRUREG ; ce sont donc des données représentatives uniquement pour les centres d'hébergement d'urgence et maisons d'accueil qui participent à l'encodage dans ce système.

GRAPHIQUE N°12 : RAISON PRINCIPALE ÉVOQUÉE PAR L'USAGER LORS DE L'ADMISSION, PAR GENRE (2012, BRUREG)

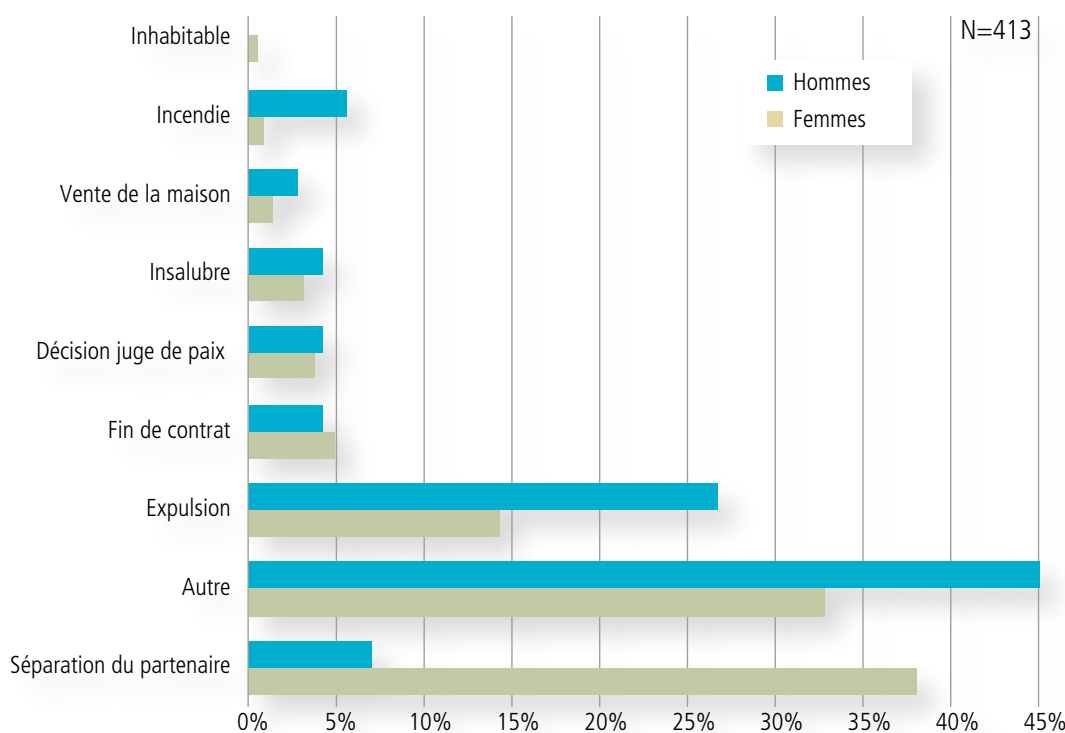


La perte de logement est la première raison évoquée, notamment pour les hommes (72,6% des hommes, 39,8% des femmes). Les problèmes de couple ne touchent que les femmes dans les centres d'hébergement : 27% ont déclaré avoir vécu des problèmes de couple avec violence (9% sans violence) comme raison principale à l'admission. D'autres problématiques liées à la

relation parents-enfants viennent ensuite et touchent également hommes et femmes (8.2%). Autrement dit, presque une femme sur deux est confrontée à des problèmes de couple (avec ou sans violence) ou à des difficultés liées aux relations parentales.

Notons, à titre de comparaison, que selon l'analyse du Conseil de l'Europe concernant la violence à l'égard des femmes, reprise par la FEANTSA²¹, dans les pays européens, entre 1/5 et 1/4 de toutes les femmes ont subi des violences physiques au moins une fois dans leur vie adulte, et plus d'une femme sur dix ont subi des violences sexuelles avec usage de la force.

GRAPHIQUE N°13 : RAISON PRINCIPALE DE LA PERTE DE LOGEMENT ÉVOQUÉE PAR L'USAGER LORS DE L'ADMISSION, PAR GENRE (2012, BRUREG)



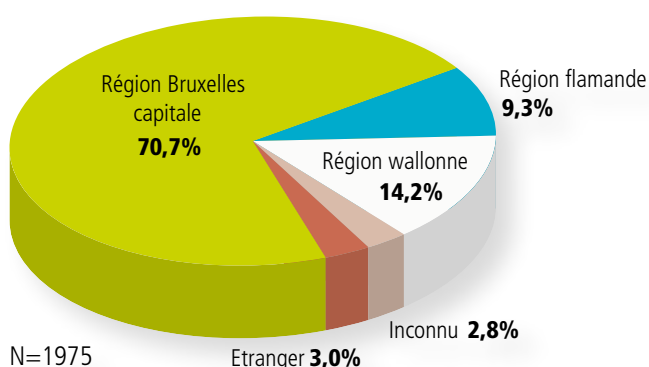
Ici encore, nous voyons que la séparation est une cause majeure de l'arrivée des femmes dans un service d'hébergement; 38% d'entre elles déclarent que la séparation du partenaire a été la cause de la perte du logement, alors que c'est le cas pour seulement 7% des hommes. Les expulsions prennent également une place importante pour les femmes (14,3%) et les hommes (26,8%). Notons que la catégorie «Autre» renvoie à une diversité de situations personnelles qui ne sont pas reprises dans les catégories lors de l'encodage par les services.

De manière plus large, on peut donc retenir que la séparation (violente ou pas), ainsi que les relations de parentalité (problèmes parents-enfants) sont, pour presque la moitié des femmes, une des raisons principales de leur arrivée dans un service d'hébergement pour personnes sans abri. Notons encore qu'à partir des résultats d'une enquête approfondie sur les trajectoires

monoparentales²², il a été amplement vérifié que la séparation violente ou conflictuelle est une des causes principales pour les femmes de la perte du logement. Par ailleurs, l'enquête précitée a constaté que nombre de femmes qui perdent leur logement après une séparation n'arrivent pas aux portes du secteur sans-abri car elles sont hébergées temporairement par leur famille ou des amis. Ce sont souvent les femmes qui vivent les séparations les plus violentes, qui ont une situation socio-économique assez précaire et qui ne savent pas mobiliser des réseaux familiaux ou amicaux de soutien qui cherchent refuge auprès du secteur de l'aide aux personnes sans abri.

2.1.4.3 Région du dernier domicile déclaré

GRAPHIQUE N°14 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA RÉGION DU DERNIER DOMICILE DÉCLARÉ (2012)



La majorité des personnes ont vécu dans la Région bruxelloise avant leur séjour²³, soit 7 personnes sur 10, 9% en Flandre et 14% en Wallonie. 3% des personnes accueillies vivaient à l'étranger avant l'entrée en centre d'hébergement.

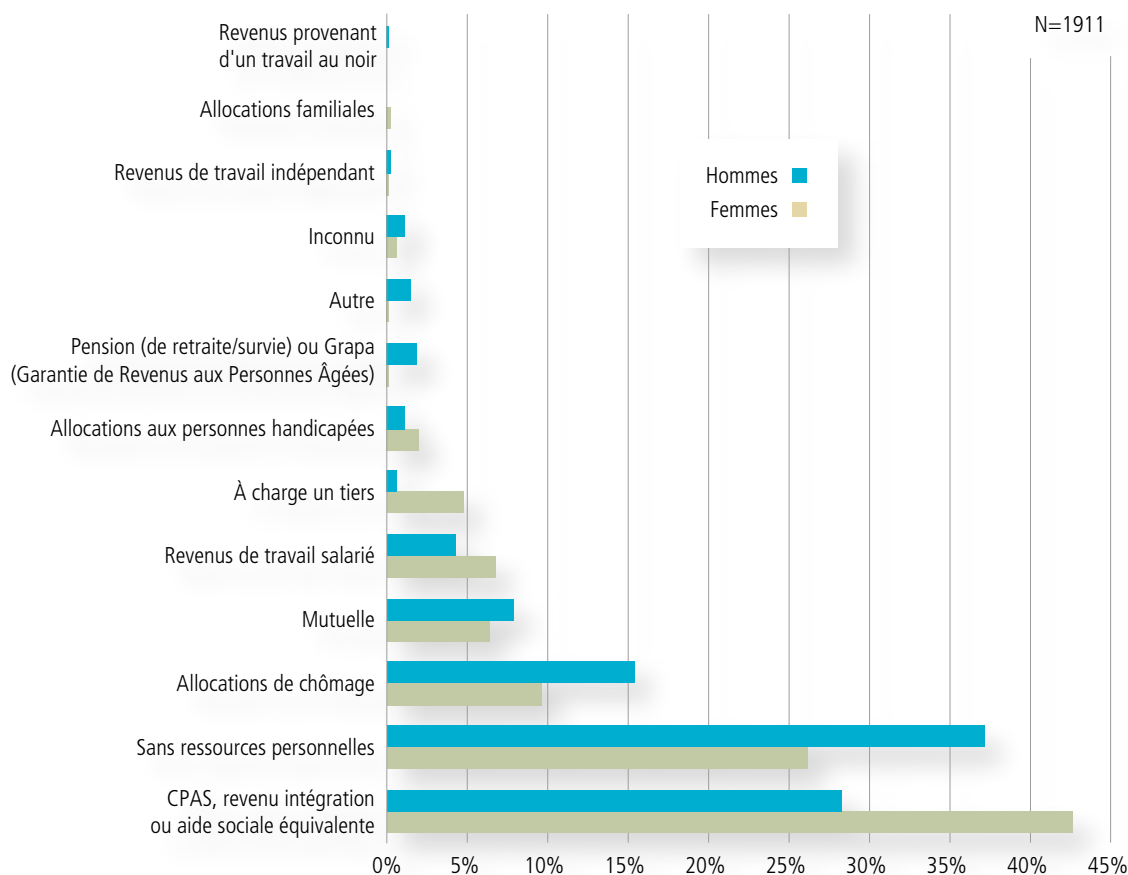
L'étude sur les trois dernières années confirme cette répartition.

94% des personnes hébergées sont sans revenu du travail. Les ressources financières sont en général très variées. Près d'un tiers des personnes hébergées sont sans ressource personnelle lors de leur arrivée en centre d'hébergement, un autre tiers perçoit un revenu d'intégration. Les pourcentages pour les femmes montrent un accès au revenu d'intégration social meilleur que chez les hommes (42,6% vs 28,3%).

Depuis le RCD de 2010, on observe une légère augmentation du nombre de femmes bénéficiant avant l'accueil d'un revenu d'intégration sociale (+9% sur trois ans), allant de paire avec une légère diminution des catégories 'à charge d'un tiers' (-2%) et 'allocations de chômage' (-6%).

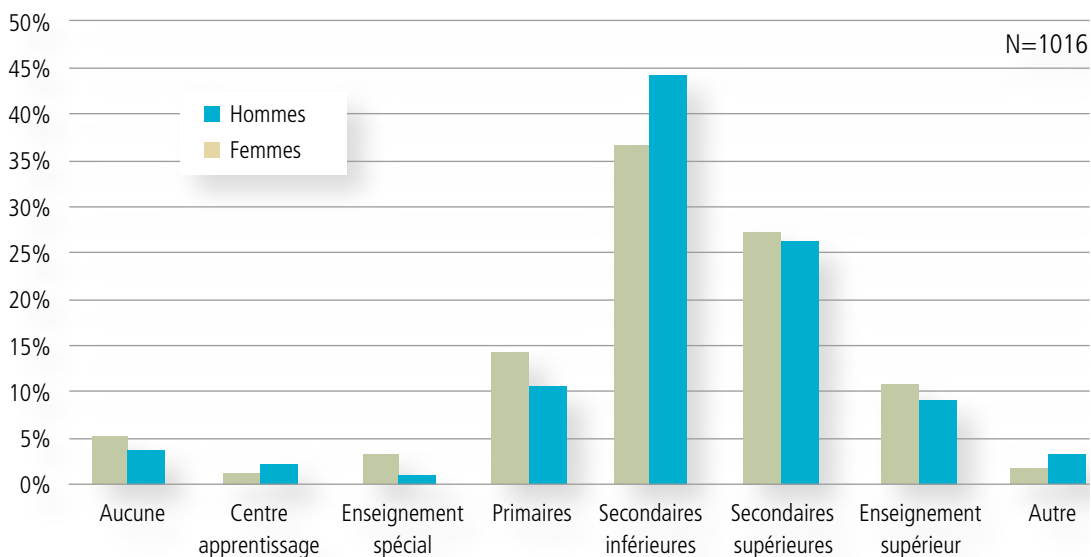
22. Wagener, M., *Trajectoires [...]*, op.cit., p.176

23. Sur base des déclarations des personnes

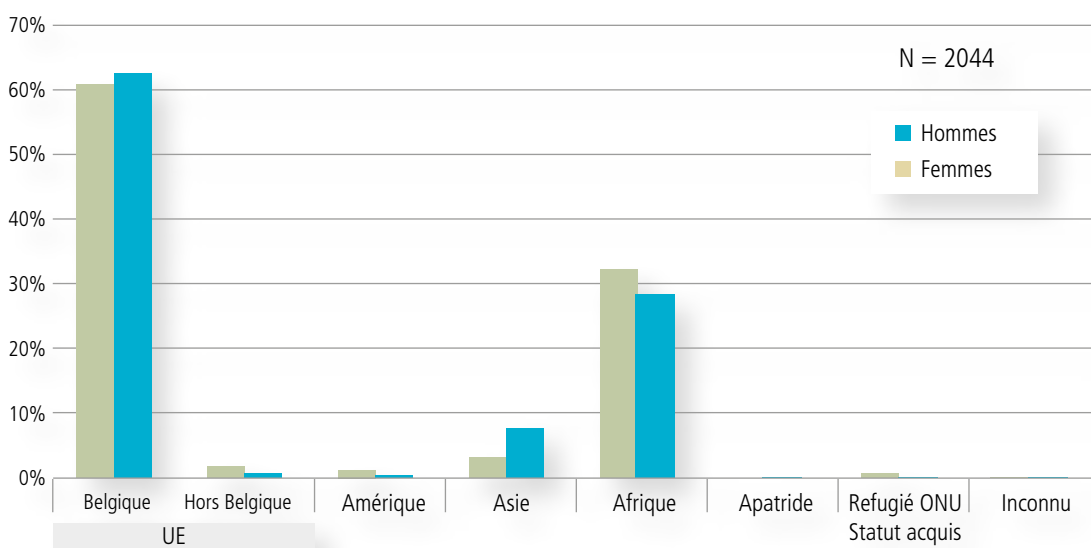
GRAPHIQUE N°15 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES DES PERSONNES À L'ACCUEIL, PAR GENRE (2012)

2.1.4.4 Niveau de scolarité

Six femmes sur dix ont un niveau d'instruction qui ne dépasse pas le niveau d'enseignement secondaire inférieur, et plus de 80% n'ont pas dépassé le niveau secondaire. Dans les niveaux supérieurs, les femmes sont légèrement plus représentées que les hommes (37.9% vs 35.4%). Toutefois, à titre de comparaison avec les données issues de l'Enquête sur les forces de travail (Direction Générale de la Statistique/DGS), on observe une meilleure scolarité de la part de la population des femmes dans les services d'hébergement que parmi la population des femmes bruxelloises de 20 à 54 ans (comparaison faite étant donné que notre population RCD se situe plutôt entre 18 et 54 ans). Ainsi, on compte respectivement 37% et 27% de femmes dans les services d'urgence et d'hébergement avec un niveau secondaire inférieur et supérieur, pour 15.6% et 29% dans la population bruxelloise globale. En revanche, le niveau universitaire est presque deux fois moins atteint pour les femmes de notre étude qu'au sein de la population bruxelloise (11% Vs 25%).

GRAPHIQUE N°16 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA SCOLARITÉ, PAR GENRE (2012)

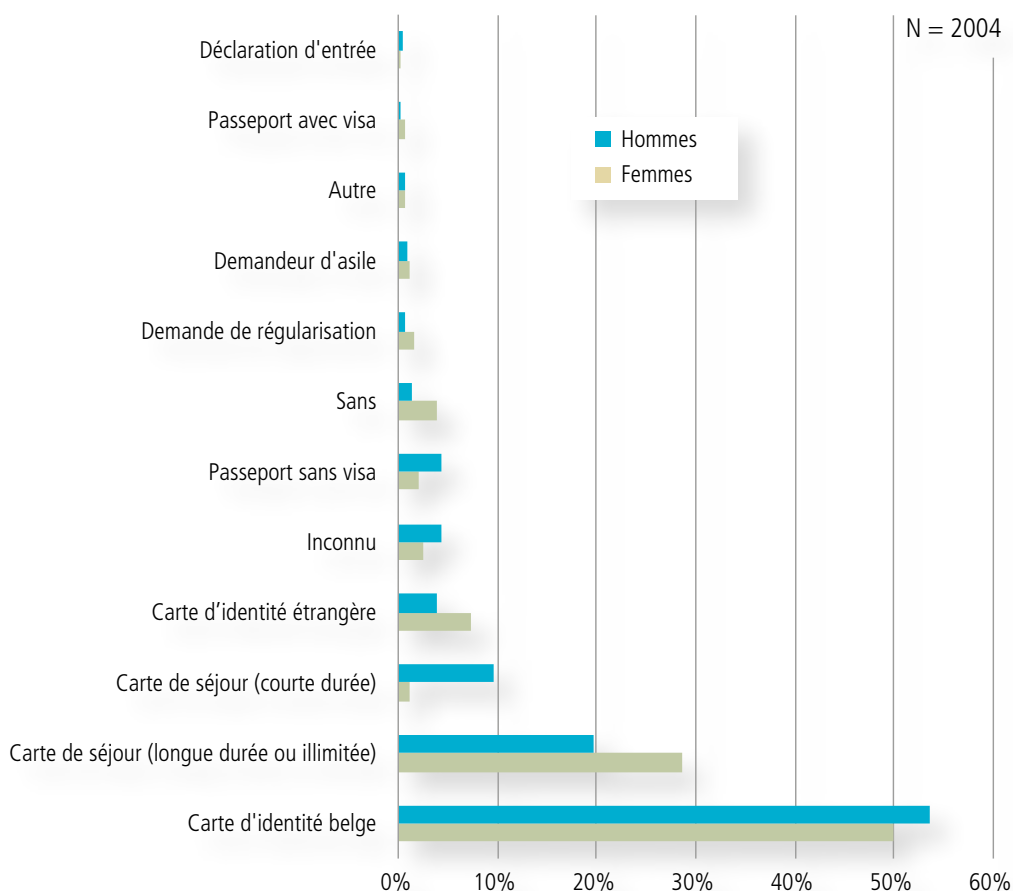
2.1.4.5 Nationalités et titres de séjour

GRAPHIQUE N°17 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LA NATIONALITÉ, PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE (2012)

Environ 60% des personnes hébergées sont Européennes. La quasi-totalité de celles-ci sont belges (60,7% des femmes, 62,5% des hommes). Un tiers des personnes hébergées sont originaires d'Afrique, dont 42% de Marocains et 20% de Congolais. Pour rappel et à titre de comparaison, selon les chiffres de la Direction Générale Statistique, en Région bruxelloise, les femmes de nationalité étrangère viennent majoritairement de l'Union Européenne (24,5%), puis

d'Afrique (10%). Parmi elles, ce sont les Françaises (12% du total des femmes étrangères), les Marocaines (11%) et les Polonaises (6%) qui constituent les trois principales nationalités représentées. Les femmes originaires de la République Démocratique du Congo ne représentent que 2.7% du total des femmes étrangères en Région bruxelloise.

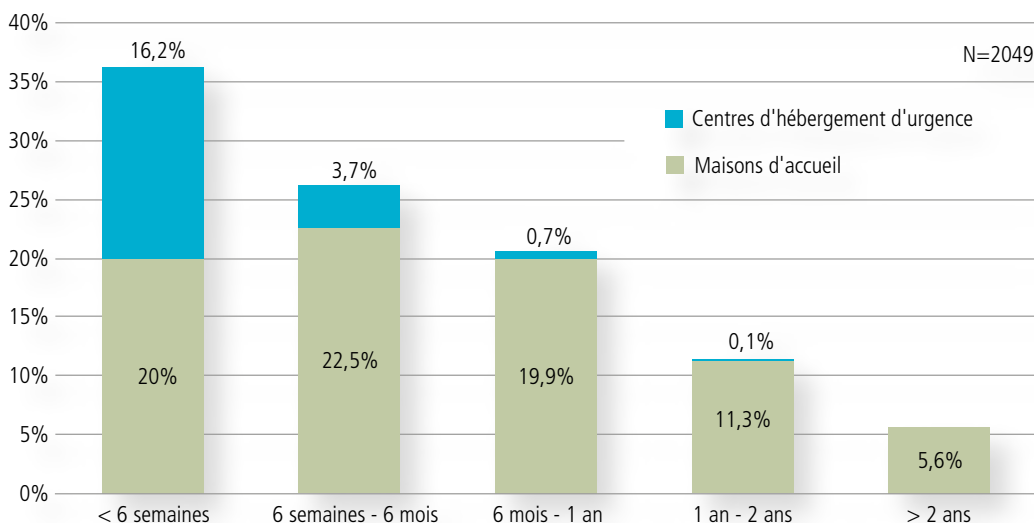
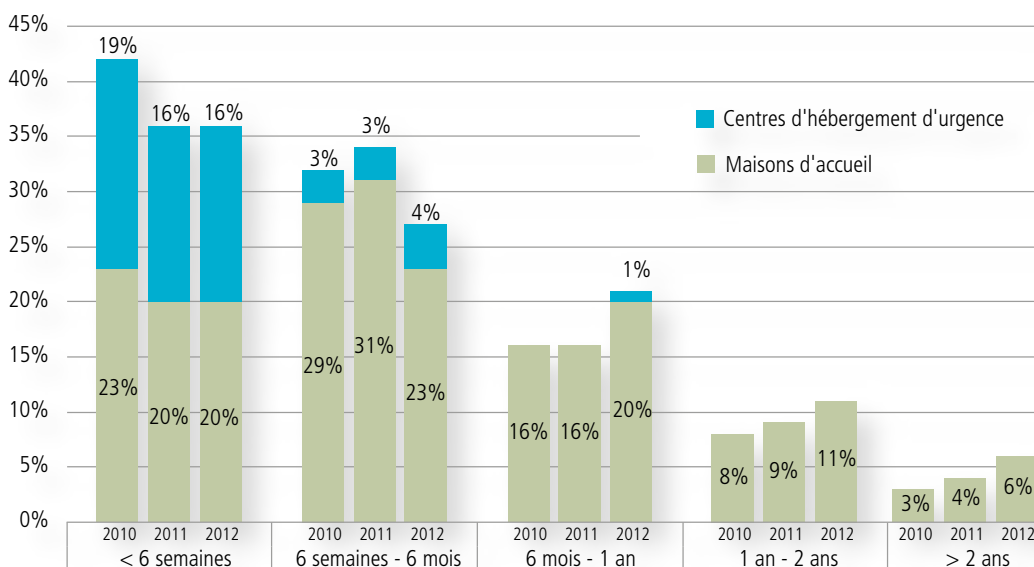
GRAPHIQUE N°18 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE TITRE DE SÉJOUR, PAR GENRE (2012)



La moitié des personnes possède une carte d'identité belge, 28,6% des femmes et 19,7% ont une carte de séjour, et un autre tiers est composé de personnes avec un titre de séjour précaire. Parmi eux, la catégorie la plus importante est formée par les personnes qui détiennent une carte de séjour ou une carte d'identité étrangère. En somme ce sont donc environ quatre femmes sur cinq, et trois hommes sur quatre qui ont au minimum un statut de séjour à longue durée ou qui ont la nationalité belge.

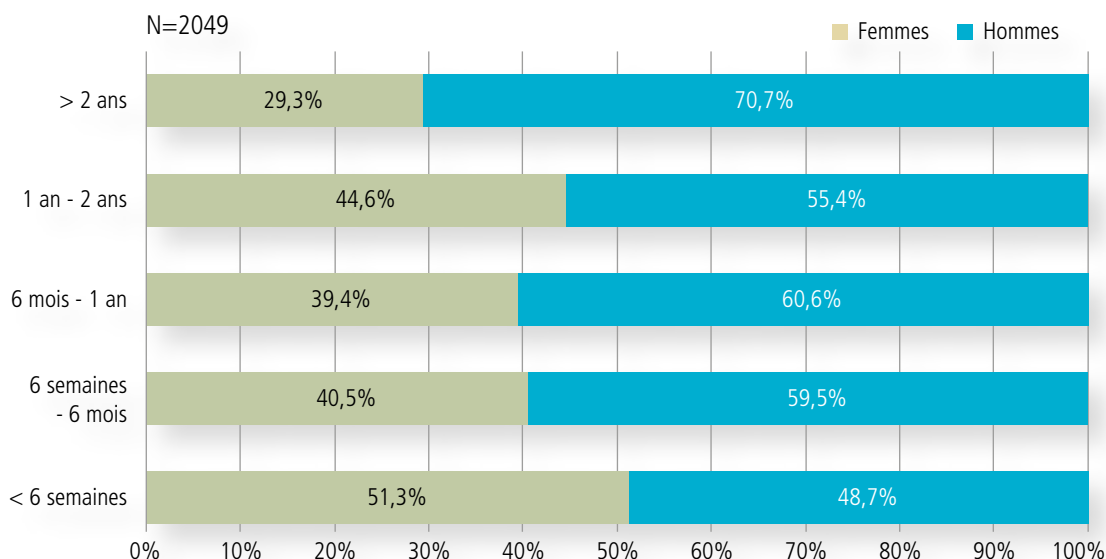
2.1.4.6 Durées de séjour

Les durées de séjour en centres d'hébergement d'urgence sont courtes : 78% ont des durées inférieures à six semaines. Près de trois quarts des séjours en maisons d'accueil ont une durée inférieure à un an.

GRAPHIQUE N°19 : RÉPARTITION DES DURÉES DE SÉJOUR SELON LE TYPE DE SERVICE (2012)**GRAPHIQUE N°20 :** RÉPARTITION DES DURÉES DE SÉJOUR SELON LE TYPE DE CENTRE (2010-2012).

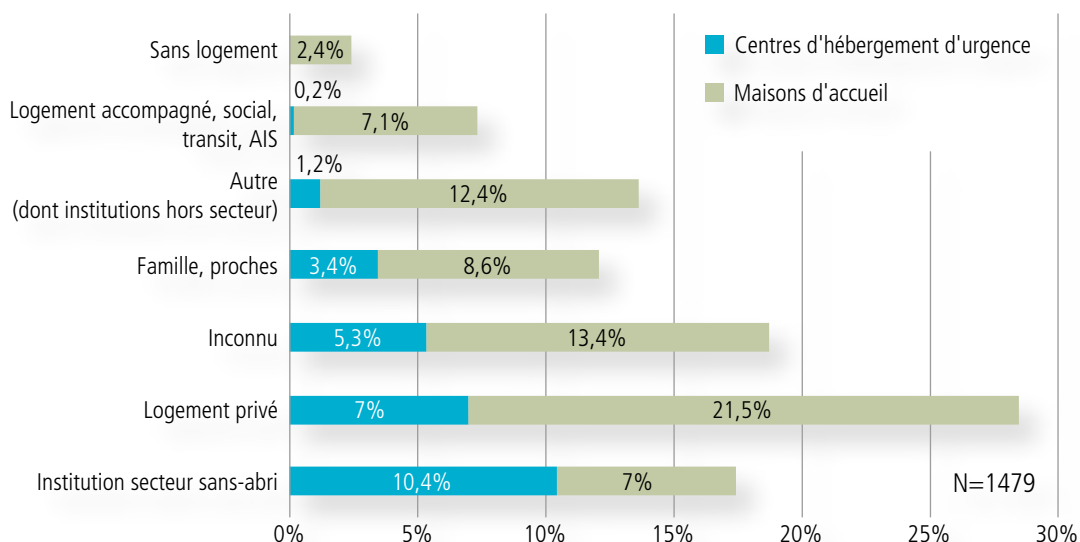
Tandis que les durées de séjour en centre d'hébergement d'urgence ne varient que faiblement, on observe du côté des maisons d'accueil une faible augmentation des séjours de plus de six mois. La tendance constatée dans le précédent rapport²⁴ se trouve donc confirmée cette année-ci.

24. La Strada, Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale - Données des séjours des personnes sans abri accueillies en 2011, Bruxelles, 2012.

GRAPHIQUE N°21 : RÉPARTITION DES DURÉES DE SÉJOUR PAR GENRE (2012)

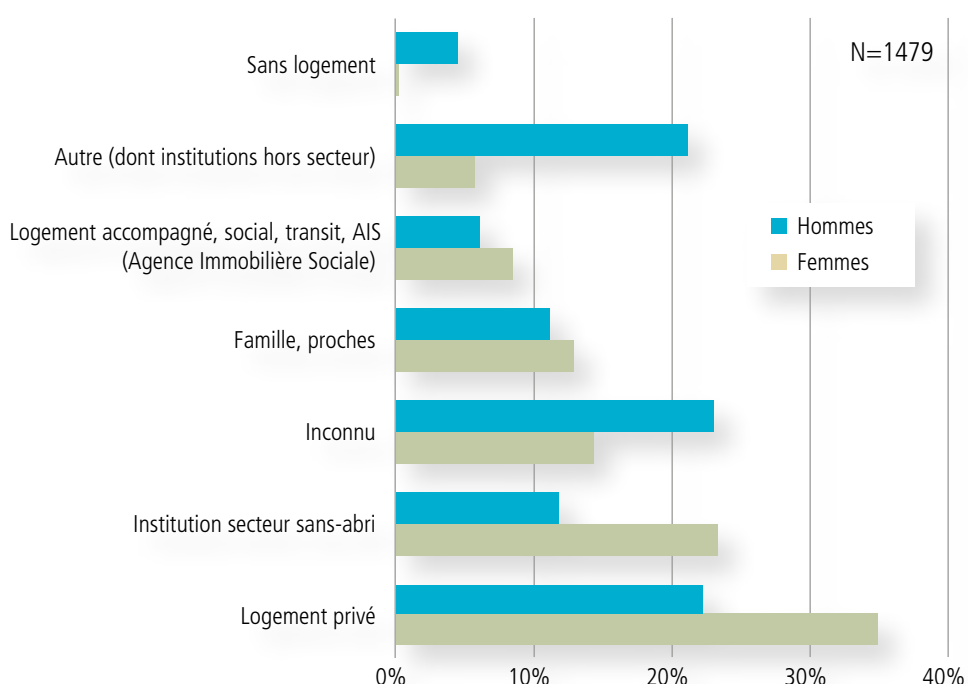
Si la proportion entre hommes et femmes est quasiment identique en ce qui concerne les courtes durées de séjour (inférieures à six semaines), pour les durées au-delà de six semaines, les hommes sont toujours plus nombreux. Cette tendance avait déjà été observée pour 2010 et 2011. Par contre, cette différence tend à diminuer entre les trois années : les durées s'allongent et l'écart entre la durée de séjour des femmes et des hommes diminue.

2.1.4.7 Données relatives à la sortie

GRAPHIQUE N°22 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LE LIEU DE DESTINATION À LA SORTIE ET SELON LE TYPE DE CENTRE D'HÉBERGEMENT (2012)

Après leur séjour dans un centre d'hébergement, moins d'un tiers (28%) des personnes accueillies dans le secteur trouve accès à un logement privé. Parmi les personnes accueillies en centre d'hébergement d'urgence, 43% sont orientées dans une autre institution du secteur de l'aide aux sans-abri. Pour 12% des personnes, l'hébergement auprès de la famille ou de proches est une solution de sortie.

GRAPHIQUE N°23 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LEUR LIEU DE DESTINATION À LA SORTIE, PAR GENRE (2012)



Les femmes sortant d'institutions trouvent davantage accès au logement privé que les hommes, et elles sont 8,5% à avoir accès à un logement social ou assimilé (6,1% des hommes).

Notons que beaucoup de situations de mal-logement non adapté, voire d'absence de logement persistent et que les hommes ont des situations un peu plus difficiles à la sortie des services participants.

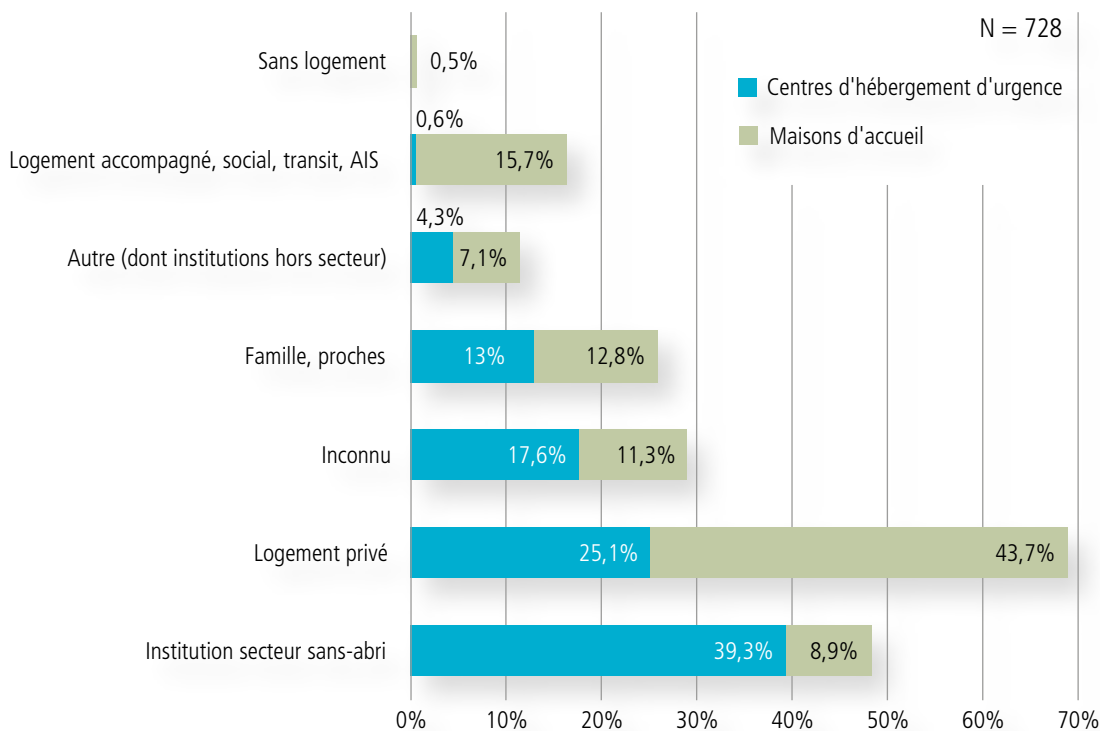
Environ six femmes sur dix quittent donc les centres d'hébergement avec une solution «durable» ou «semi-durable»²⁵, comme on a déjà pu l'observer en 2010 et 2011.

Sur le graphique suivant, on note qu'environ un quart des femmes trouve un logement privé après un séjour dans un centre d'hébergement d'urgence, et presque 40% trouvent accès à une maison d'accueil. La famille et les proches restent «une solution» à la sortie de l'urgence pour une femme sur huit.

Les femmes accueillies en maison d'accueil ont un meilleur accès au logement privé, aux alentours de 44% d'entre elles trouvent accès à un domicile privé.

25. Les logements de transit ont une durée limitée dans le temps: bail d'une durée maximale de 18 mois

GRAPHIQUE N°24 : RÉPARTITION DES SÉJOURS SELON LEUR LIEU DE DESTINATION À LA SORTIE POUR LES FEMMES ET PAR TYPE DE CENTRE (2012)



De ce fait, il est difficile de parler d'un profil de la femme sans-abri, mais il s'agit plutôt d'aborder à la fois la grande diversité des situations tout en faisant ressortir quelques traits principaux.

Du côté des centres d'hébergement et des maisons d'accueil un premier constat prégnant renvoie à la manière dont beaucoup de femmes sont confrontées aux conséquences de la séparation : presque une femme sur deux dans les services qui encodent dans BRUREG est confrontée à des problèmes de couple (et cela souvent en présence de violence) ou à des difficultés liées aux relations parentales. À côté des pertes de logement qui touchent 39,8% des femmes, ce sont donc les deux raisons premières énoncées par les femmes lors de l'accueil. On a également pu observer que dans 38% des cas les pertes de logement chez les femmes font suite à la séparation avec leur ex-partenaire. De manière plus large, il s'agit de retenir que la séparation (violente ou pas) et les relations de parentalité sont pour entre quatre et cinq femmes sur dix une des raisons principales de leur arrivée dans un service d'hébergement pour personnes sans-abri.

Les facteurs essentiels de la perte d'un logement pour les femmes selon la FEANTSA (séparation, divorce, fuite, violences conjugales²⁶) sont pour nombre de femmes les situations d'entrée dans la monoparentalité. Elles recherchent un refuge temporaire, le problème le plus important est celui de l'accessibilité au logement.

2.2. L'augmentation du nombre de femmes sans abri à Bruxelles. Quelle réalité statistique ?

Une des antennes du secteur de l'aide aux sans-abri, relayée dans l'opinion publique par les media, concerne l'augmentation, réelle ou hypothétique, du nombre de femmes sans abri. Le rapport général d'état des lieux du secteur²⁷, de 2001, annonçait déjà qu'un certain type de profils féminins augmentait :

«Les femmes: cette catégorie concerne d'abord les femmes isolées dont le nombre augmente tant dans la rue que dans les structures d'hébergement. (...) Ensuite, cette catégorie recouvre aussi deux autres cas de figure, d'une part les femmes plus âgées accompagnées de grands enfants et d'autre part, les très jeunes filles mères».

On peut comprendre que soient reproduits les discours autour de la vulnérabilité des femmes, et de l'importance de leur prise en charge. Toutefois, on parle de «féminisation du sans-abrisme», et d'augmentation du nombre de femmes en rue et dans les structures d'hébergement, sans réellement citer de sources précises. D'autre part, ceci est généralement pas ou peu relativisé, ni pondéré par rapport à une augmentation globale du nombre de personnes sans abri et mal logées à Bruxelles. Enfin, les discours n'abordent souvent qu'une catégorie, celle des femmes en rue et dans les structures d'urgence, alors que la question devrait être prise dans son ensemble, prenant en compte celles qui logent chez des tiers, celles hébergées en maisons d'accueil à moyen et court terme, etc. En réalité, un amalgame est fait entre les femmes en rue, sans abri, qui sont «dans l'urgence», et celles sans logement ou en situation de mal logement, qui se retrouvent plutôt dans les structures d'hébergement à moyen ou long terme.

Reprenons ici différents éléments de l'article de Marjorie Lelubre, première base solide de discussion, article²⁸ très justement intitulé «*La féminisation du sans-abrisme bruxellois: une évolution à mieux définir*». S'appuyant sur une dizaine d'années de données concernant l'asile de nuit Pierre d'Angle et du Samusocial, Lelubre montre combien les discours concernant l'augmentation du nombre de femmes, en rue, sont à relativiser. Nous ne travaillerons ici que sur les données du Samusocial. Suite à des rencontres avec les responsables de Pierre d'Angle, on sait que très peu de femmes fréquentent ce service durant l'année, ou alors uniquement en couple pendant l'hiver (les couples ne sont pas acceptés dans le dispositif hivernal «classique»²⁹).

Ainsi observe-t-on une augmentation en valeur absolue du nombre de femmes, notamment au Samusocial, la plus grosse structure, mais ce n'est pas le cas en valeur relative, peut-on lire page 2 de son article :

«il s'agit de préciser que la croissance en nombres absolus ne se traduit pas par une modification radicale du ratio hommes/femmes des personnes seules prises en charge. (...) Si la tendance à l'augmentation en nombre effectif semble sans appel, en part relative, cette affirmation est donc moins évidente et doit encore être confirmée.»

27. Rea A. (sous la direction de), La problématique des personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale, ULB/Institut de Sociologie/GERME, janvier 2000, 4 tomes.

28. Lelubre, M., «La féminisation du sans-abrisme bruxellois: une évolution à mieux définir». Brusselsstudies, numéro 62, 2012, 12 p.

29. Le dispositif hivernal «classique» étant l'ouverture de places supplémentaires, entre le 1^{er} novembre et le 30 mars, pour l'hébergement d'urgence de nuit, par le Samusocial.



Les rapports d'activité du Samusocial insistent sur cette augmentation du nombre de femmes, en termes absolus, jamais relatifs. Ainsi, dans les deux derniers rapports 2012 et 2013³⁰, un graphique est proposé dans la partie intitulée «Accroissement du public des femmes seules et des familles en rue», concernant l'évolution du nombre de femmes hébergées. On peut en effet y lire que, depuis 2003, le nombre de femmes hébergées est passé de 322 à 1054. Parallèlement, il faut savoir que le pourcentage de femmes rapporté au total d'hébergés évolue régulièrement autour de 13-15% depuis 2005, et qu'en 2013, il est même redescendu sous les 13%.

En interrogeant une représentante de URG1, quelques nuances apparaissent pourtant. L'urgence est concrètement confrontée à une augmentation brute du nombre de femmes, année après année, due à une précarité urbaine grandissante et à l'augmentation du nombre de familles monoparentales :

«En 10 ans, le nombre de femmes accueillies chaque nuit dans notre centre d'hébergement a considérablement augmenté. En 2006, nous accueillions environ 30 femmes par nuit et aujourd'hui, nous en sommes à plus de 75 femmes/nuit. Parce que nous considérons que les femmes sont particulièrement vulnérables en rue la nuit, URG1 s'est engagé à mettre à l'abri toutes les femmes qui en faisaient la demande. Evidemment, au fil des ans, en connaissance de cause, le secteur associatif nous renvoie quotidiennement de nombreuses demandes d'hébergement de femmes. Ceci étant dit, parallèlement, le nombre d'hommes sans abri ne cesse d'augmenter dans une proportion sans doute plus importante encore.»

Finalement, en termes absolus, le nombre de femmes augmente bel et bien dans les services d'urgence, mais dans le cadre d'une augmentation globale de la population des sans-abri :

«Après, les biais, est-ce que c'est les biais des media, est-ce que ce sont les associations qui nous les amènent. (...) Voilà, alors après c'est pas parce qu'on dit que le nombre de femmes augmente, que le nombre d'hommes n'augmente pas non plus. C'est le public, globalement c'est une augmentation du public sans-abri.»

Finalement, en termes absolus, le nombre de femmes augmente bel et bien dans les services d'urgence, mais dans le cadre d'une augmentation globale de la population des sans-abri :

«La hausse du nombre absolu de femmes sans-abri s'inscrirait donc dans une amplification du phénomène du sans-abrisme en lui-même, plus que dans sa féminisation.»³¹

Pour tenter de saisir une évolution, on peut également essayer de s'appuyer sur les chiffres des rapports d'activité des maisons d'accueil pour femmes. Plusieurs de ces services nous ont extrait leurs chiffres d'hébergement depuis 2000 (date symbolique, notamment choisie comme étant celle – au moment du début de l'étude - de création de la dernière maison d'accueil pour femmes). La lecture de la variation de ces données, avec les services, ne nous a pas menés à des conclusions particulièrement intéressantes. Si la plupart d'entre eux ont à l'évidence l'impression que le nombre de femmes augmente, il leur est difficile de l'affirmer. D'une part, parce qu'ils ne recensent pas le nombre de demandes et de refus. D'autre part, les

30. Disponibles ici : <http://www.samusocial.be/fr/docu.html>

31. Lelubre, op. cit. p.5

variations de tendance peuvent s'expliquer pour différentes raisons (recrutement de personnel, meilleure connaissance du service par le reste du secteur, etc.) La Directrice d'une maison d'accueil exprime très bien ces impressions, cumulées au quotidien, que peuvent avoir les travailleurs confrontés au terrain :

«J'ai regardé aussi le nombre d'enfants, parce que j'avais l'impression intuitivement que les familles nombreuses augmentaient. Donc j'ai regardé, et j'ai l'impression que mon intuition est fautive en fait. C'est marrant comme on peut parfois être biaisé comme ça. Mais je pense, que comme les séjours ont tendance à se rallonger, je les vois beaucoup et du coup j'ai l'impression que c'est un gros public.»

Du côté du Centre d'appui, ni les trois dénombrements de 2008, 2010 et de 2014 (les chiffres concernant les femmes étaient plus ou moins identiques), ni les chiffres du RCD 2010-2014 ne permettent réellement d'affirmer une évolution spécifique du nombre de femmes.

Même si l'on constate une saturation des structures d'hébergement, étant donné que nous ne connaissons pas le nombre et la qualité des demandes et des refus à court et à long terme, il est difficile d'établir une vérité statistique sur la question. Ce qui ne signifie évidemment pas qu'il faille laisser de côté la problématique, et ne pas réfléchir à des formes d'hébergement et d'accompagnement pour ce public.

3. Femmes sans abri, mal logées et sans logement à Bruxelles : que disent les professionnels ? Que demandent les femmes ?

« C'est en relativisant les possibilités de catégoriser, et ça c'est un message qu'on porte au niveau politique. Voilà, parce qu'on parle des femmes, on parle des Roms, on est souvent interpellé sur des parties comme ça du public. Des catégories qui sortent un jour de terre. (...) Ensuite, il y a quand même des tendances, donc sans mettre des gens dans des boîtes... »

— TR 1

« Oh... Allez, on a des femmes seules, avec problèmes relationnels. On a des femmes seules avec des problèmes de rue, problèmes de toxicomanie, ou bien problèmes, de logement... On a des femmes avec des enfants, avec... mais problèmes relationnels. Tu sais pas mettre... tu sais faire peut-être quatre, cinq profils, mais un profil, non, c'est réducteur. »

— MA4

« Tu as M., PM, elle quitte sa compagne. Mais bon, elle quitte sa compagne, mais quand tu vois son parcours de vie, elle n'a jamais vécu seule, elle s'est toujours arrangée pour s'installer avec quelqu'un à un moment donné dans sa vie... Mais bon, t'as la femme seule Congolaise, enfin Africaine, mais c'est aussi problème de... ça peut être problème relationnel et problème de logement. Et avec le problème de logement je rajoute le problème de dettes aussi. »

— MA4

Nous avons pris ces trois extraits illustratifs de la difficulté, pour les professionnels, de créer des catégories et de dresser des profils précis de leurs publics, tellement les problématiques, les parcours et les facteurs explicatifs, faut-il encore le rappeler, se croisent et s'entrechoquent.

Pourtant, afin d'éviter d'offrir une réponse globale et identique pour tous, pouvoirs publics et professionnels de l'aide aux sans-abri ont besoin, parfois, de dresser des catégories plus ou moins fines, ne serait-ce qu'intuitivement pour ces derniers dans leur pratique quotidienne. C'est ce que nous essaierons de faire dans les sections suivantes.

3.1. Qui sont les femmes en rue et en urgence ?

3.1.1. Femmes isolées et « problèmes psychiques » : « Celles qui sont au bout du bout et qui n'accrochent pas »

La lecture des rapports d'activités du Samusocial est assez éloquente sur cette question. Prenons l'extrait d'une partie intitulée « Les nouveaux groupes cibles » :

« Autre groupe particulièrement vulnérable : le groupe « femmes » souffrant de troubles psychiatriques. Cette catégorie stagne dans les services d'urgence pour plusieurs raisons :

- elles ne représentent pas un danger aigu pour elles-mêmes ni pour les autres, ce qui n'impose pas une hospitalisation en psychiatrie ;*
- elles sont dans le déni de leur maladie et refusent dès lors des soins psychiatriques ;*
- elles ne sont pas aptes ni capables de vivre en collectivité et de suivre des règles de vie en commun ;*
- elles ont pour la plupart un long passé de vie en rue ;*
- elles sont en majorité en rupture totale avec leur famille et le monde qui les entoure. »*

Voici dépeint l'un des profils très souvent rencontré dans un service d'urgence sociale...

En effet, la première catégorie de femmes évoquée par une représentante de URG 1 est celle qu'elle nomme les « problématiques psychiques lourdes ». Ce sont généralement des femmes isolées, présentes depuis longtemps en rue, chroniques, et connues des nombreux services du secteur de l'urgence ou résidentiel, en passant par l'ambulatoire et les soins de santé :

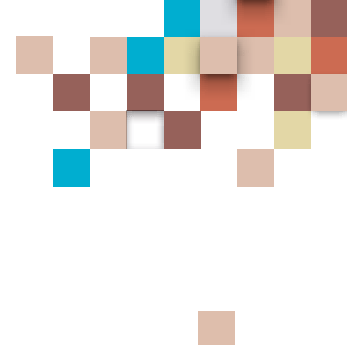
« La plupart des femmes que nous hébergeons régulièrement dans notre centre d'accueil, souffrent de pathologies psychiques plus ou moins sévères. Nous éprouvons de nombreuses difficultés à les orienter vers d'autres lieux de vie en raison notamment de leur fragilité. Certaines d'entre elles ne sont plus demandeuses d'aide et organisent leur journée en transitant vers les divers services de jour du secteur associatif. »

Pour l'équipe des travailleurs de rue également, ce sont ces femmes isolées qui semblent arriver en tête dans leur pratique. Elles sont en rupture, se mettent automatiquement en échec, et elles ont épuisé tout ou partie de leurs propres capacités et de leur réseau, présentant de sévères troubles psychiatriques.

Ces femmes sont selon eux :

« vraiment en rupture de lien avec la société. Mais aussi (...) avec les autres sans-abri, les autres habitants de la rue. En rupture de lien avec le secteur de l'aide spécifique. Parfois, qui vont même mettre des barrières dans le contact que nous on a avec elles. Qui sont, quelque part même, en rupture de liens avec elles-mêmes. (...) des personnes qui sont très isolées et qui la plupart du temps ont un problème de santé mentale important. »

— TR1



À URG3, même si très peu de femmes y sont accueillies durant l'année, on observe également ce profil particulier mêlant errance de longue date et troubles de la santé mentale. Elles dénotent de fait très fortement de la plupart des hébergés, jeunes hommes sans-papiers :

« (...) Elles ne correspondent pas à la majorité de notre profil hommes. La majorité des profils hommes, c'est beaucoup de personnes jeunes, sans-papiers, arrivés récemment. (...) Et elles ne collent pas trop à ce profil-type. Elles sont un petit peu en décalage, et donc c'est vraiment des femmes qui n'ont pas accès ou qui ne veulent pas prétendre, enfin qui ne cherchent pas à avoir accès ailleurs. Et qui viennent ici par défaut, parce que voilà elles n'ont pas les ressources, elles n'ont pas les capacités ou elles ne veulent pas à cause de toute une série d'autres problèmes connexes, elles ne veulent pas avoir accès à ces autres services. (...) C'est vraiment des dames en errance depuis plusieurs années. »

— URG3

Dans un article datant de 1999³², et à partir de travaux français et américains, la sociologue Maryse Marpsat évoquait déjà l'importance des problèmes de santé mentale chez les femmes à la rue :

« les femmes à la rue sont davantage celles qui présentent des problèmes mentaux, pour lesquelles aucune solution familiale n'a pu être trouvée ».

Et c'est ce que confirme aujourd'hui encore URG1 :

« Quand nos maraudes nous interpellent pour nous signaler la présence d'une nouvelle femme en rue, non connue de nos services, il est fréquent que celle-ci présente divers symptômes nous amenant à penser qu'elle souffre d'une maladie mentale sévère : paranoïa, hallucinations, délires, ... »

La principale raison évoquée pour expliquer ce constat est que les femmes, seules, avec ou sans enfants, sont plutôt mieux prises en charge par le système assistanciel, car elles sont considérées comme vulnérables et prioritaires dans différents services. Celles qui « passent à travers les mailles du filet » se retrouvent ainsi dans le secteur de l'hébergement d'urgence ou en rue.

3.1.2. Femmes d'origine étrangère et violences conjugales

Le second profil rencontré, que l'on développera plus amplement encore dans la partie sur les femmes en maisons d'accueil, concerne les femmes qui sont victimes de violences conjugales ou familiales. Elles sont souvent d'origine maghrébine, musulmanes, et la plupart du temps se retrouvent, à un moment de leur parcours, illégales sur le territoire belge, ce qui ne facilite pas leur prise en charge. Elles cumulent les vulnérabilités, et sont à l'extrême celles que l'on pourrait nommer, en référence au bookleg du Collectif Manifestement³³, des « pré-sdf ».

32. Marpsat M., « Un avantage sous contrainte. Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », Population (54) (6), 1999, p.895

33. Collectif Manifestement, Revendications de (pré-)SDF bruxellois.

Tout comme URG1, l'équipe des travailleurs de rue croise ces femmes :

«souvent ce sont des personnes qui sont venues en Belgique pour un mariage, et pour lesquelles le mariage ne se passe pas bien. Et qui se retrouvent en rupture de lien. Qui se retrouvent seules en Belgique, en rupture de lien avec le mari et avec la famille qui est restée au pays. Et voilà, la question des droits, de l'accès aux droits se pose.»

Un représentant de URG2 dit également à ce sujet :

«Là on a sûrement chaque année un gros tiers de notre population qui est concernée par cette problématique violence. (...) Il y a les mariages euh... enfin, blancs ou en tous cas de personnes étrangères qui viennent ici pour rejoindre quelqu'un, puis ça se passe mal, elles se retrouvent ici entre autres, sans statut ou avec un statut précaire, voire un statut qui va devenir précaire voire illégal parce que, regroupement familial, parce que situation administrative délicate liée à une séparation (...) C'est quand même beaucoup de femmes qui perdent leur droit de séjour ou qui risquent de le perdre en étant séparées du conjoint ou du mari, de force ou par choix. Enfin, par choix, parce que c'est invivable d'une manière ou d'une autre...»

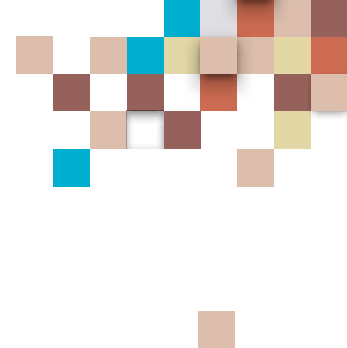
Ainsi, même si les services estiment que les profils restent très divers, deux grandes tendances semblent se dessiner parmi les femmes qui passent par les services d'urgence et que rencontrent les travailleurs de rue. D'une part, les femmes de longue date en rue, celles qui sont chroniques et dont le profil s'apparente à celui – classique – du sans-abri clochardisé. D'autre part, les femmes migrantes, le plus souvent d'Afrique du Nord, voire Centrale ou de l'Ouest, qui arrivent par regroupement familial en Belgique et qui se retrouvent maltraitées, abusées et/ou exploitées par un mari et/ou sa famille.

Elles se retrouvent face à un «choix» cornélien, comme l'explique dans cet extrait un représentant de URG2 :

«Parce qu'elles se font maltraiter, elles se font abuser, exploiter, parce que c'est aussi des personnes qui viennent dans des familles où elles sont traitées comme des personnes moins que rien où elles doivent tout faire, où elles ne peuvent pas sortir, elles ne peuvent pas s'intégrer, etc. (...) ou alors elles font le choix de subir ça, ou de quitter, mais avec tous les risques qui vont avec au niveau administratif. Avec toute la difficulté, la réalité, ne fut-ce que d'envisager pour ces personnes des retours (...) donc le retour est envisagé très difficilement, voire pas envisagé du tout, parce qu'effectivement, le mariage a été vécu positivement par toute la famille.»

Les choix, pour ces femmes, sont toujours douloureux, entre l'épuisement des capacités à subir une situation physique et morale violente, mais malgré tout sous une apparente protection masculine et matérielle (le logement) ; et le risque de perdre ce «confort», voire même leurs enfants, en quittant le domicile conjugal. Une femme hébergée en maison d'accueil nous l'explique :

«C'est vrai que mon ex-mari, c'est un peu une autre vie. C'était très difficile, parce qu'il était très violent, donc... Je devais choisir soit cette situation, ou l'autre situation ou je me mettais aussi moi et mes enfants en danger. Maintenant c'est vrai, j'avais mes enfants, j'avais un logement, mais de l'autre côté, j'avais ce problème là...»



Dans le cas présent, la fuite du domicile a finalement amené la perte de la garde des deux enfants (quatre et cinq ans), placés dans un centre, en attendant que la dame retrouve un logement personnel.

Lors d'une audition parlementaire³⁴, le 17 décembre 2012, le docteur Jenny Krabe, psychiatre au SMES (Santé Mentale et Exclusion Sociale), faisait état des différents profils rencontrés par leur service, sur une période de dix ans (2002-2011). Là encore, sur les 34% de femmes du panel total, si le premier groupe est composé de *«femmes belges qui souffrent de troubles psychiatriques majeurs et qui sont fortement isolées»*, le second groupe apparaît également être celui des *«femmes d'Afrique du Nord, arrivées en Belgique suite à un mariage le plus souvent.»* Elle explique, comme on vient de le voir dans les services de l'urgence sociale ou de travail de rue, que *«C'est souvent après un (des) épisode(s) de violences conjugales qu'elles fuient le domicile.»* (pp.6-7)

3.1.3. Diversité des autres profils

Nous avons vu ce qui semble constituer la plus importante cohorte des femmes rencontrées en urgence et en rue à Bruxelles. Celles-ci ne se distinguent d'ailleurs guère des profils rencontrés dans les autres métropoles européennes. Pour le reste des personnes suivies par ces professionnels, force est de constater que les profils mis en avant présentent une réelle diversité. Ainsi, URG1 évoque deux autres catégories de femmes que l'on retrouve dans l'urgence sociale.

Premièrement les jeunes femmes entre 18 et 25 ans, qui sont passées par de nombreuses institutions (foyers, Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse, etc.). Ces femmes ont parfois connu la rue avec leur propre mère, et reproduisent elles-mêmes le schéma qui peut s'apparenter à : aide à la jeunesse ► rue ► urgence sociale ► services résidentiels comme les maisons d'accueil ► retours à la rue, etc. Leurs enfants, qu'elles ont eu très jeunes, ont eux aussi déjà eu une «carrière» entre les services sociaux et la rue.

Ensuite, ce sont «les petites dames âgées», qui se retrouvent dans l'urgence pour diverses raisons (perte du conjoint, du logement...), mais seraient quant à elles plus facilement orientables vers les maisons de repos.

L'équipe de TR1 nous a également détaillé différents autres types de profils, dont on peut livrer quelques traits.

Les femmes qui sont en couple ou en groupe. Ce sont en l'occurrence des femmes qui sont très demandeuses de différents services (obtention d'un logement, remise en ordre du chômage, revenus, soins, accompagnement, etc.). C'est-à-dire, qu'à l'inverse des femmes de la première catégorie citée plus haut (isolées avec problèmes psychiques), qui ont rompu avec les autres, qui vivent dans l'isolement, dans ce cas-ci les professionnels sont face un foisonnement de demandes. Le groupe constitue pour elles à la fois une source de protection, mais également de conflit. On trouve cependant peu de groupes composés exclusivement de femmes, même si parfois :

34. Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, Session ordinaire 2012-2013, 17 décembre 2012, *Avis relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes*, Chapitre 4 Santé et Affaires sociales, Rapport fait au nom du comité d'avis pour l'égalité des chances entre hommes et femmes, par Mmes Céline Fremault et Anne Herscovici, 79 p.

«il y a aussi des groupes de femmes qui se rassemblent, en tous cas qui se retrouvent entre elles, souvent au même endroit..».

Dans ce cas, l'effet de groupe/couple est souvent à la fois positif et négatif, comme le note un représentant de TR1, et *«Tant le couple que le groupe, (...) sont aussi parfois un frein à la réhabilitation sociale des personnes.»*

Les femmes Roms, des Pays d'Europe Centrale et Orientale. Dans ce cas, l'équipe de travail de rue rencontre, via une travailleuse roumaine, des mamans seules qui font la manche, parfois avec leurs enfants. Comme le rappelle un représentant de TR1, citant la recherche d'Ann Clé sur la question: *«Deux tiers des mendiants qu'elle a rencontré en rue à Bruxelles étaient des Roms, et la plupart sont des femmes.»*

Enfin, le groupe des personnes homosexuelles, lesbiennes, transgenres, qui ne concerne qu'une faible minorité, et qui se rapporte de plus loin à la question féminine. Notons au passage qu'à l'exception de cette évocation de la sexualité par TR1, cette question, pourtant primordiale lorsque l'on parle des femmes en précarité (viols, prostitution, etc.), a très peu, voire pas du tout, été amenée par les professionnels.

Revenons sur un point important abordé avec les services, un problème qui suscite des interrogations au sein du secteur, ainsi que de sérieuses difficultés d'accueil et d'organisation, c'est celui des femmes qui vivent en couple. En effet, on compte très peu de places disponibles à Bruxelles pour les couples.

«Notre structure d'accueil permet difficilement l'accueil de personnes en couple, d'une part parce que l'accueil des personnes adultes sans enfant n'est pas mixte. Les femmes et les hommes sont hébergés à des étages différents. Etant donné le manque de places disponibles, il nous est difficile de pouvoir garantir l'hébergement d'un couple dans une chambre particulière. A titre exceptionnel, il nous arrive d'héberger des couples de personnes âgées. A 80 ans et de nombreuses années de vie commune, il convient de ne pas les séparer.»

— URG1

Ce manque de places spécifiques pose de réels problèmes. Les couples qui se présentent aux portes des services ne sont pas nécessairement prêts à se retrouver séparés le temps d'une nuit. Cette situation engendre des tensions, notamment pendant la période du dispositif hivernal, lors de laquelle le principal opérateur – Samusocial – ne dispose pas de places pour les couples. Ainsi, ils doivent se rendre à l'asile de nuit, où le nombre de places est limité à 48, où il est procédé à un tirage au sort chaque soir, et où ils tirent une carte pour le couple pour être hébergé en dortoir.

La problématique des couples ne se limite pas à la question du nombre de places. Leur présence pose parfois des problèmes lorsque l'un des deux sort – pour l'une ou l'autre raison – du cadre réglementaire imposé par l'institution accueillante. Un représentant de URG3 évoque bien cette limite dans leur travail:

«La difficulté dans le travail, c'est parfois on a un couple. L'un des éléments du couple pose problème. Et on sait, voilà, que s'il faut mettre l'homme dehors, la femme va suivre.»



Si on met l'homme dehors, avec une sanction de trois nuits, sept nuits, et que la dame accepte de sortir, elle sera aussi sanctionnée pour trois nuits. Donc ça c'est quand même une petite difficulté dans le travail, parce que parfois on est... plus tolérant. (...) Dans certaines situations on peut l'être, parce qu'on sait que si on doit mettre l'homme dehors, ou si l'homme doit sortir, la femme doit sortir. Et il y a sans doute une plus grande sensibilité de l'équipe par rapport aux dames qui sont à la rue. C'est pourquoi aussi pour certaines on essaie quand même d'appeler URG1 quand elle ne peut pas dormir. (...) Enfin, on cherche une alternative, on ne va pas appeler pour les quarante refus (...) Mais pour une dame on va l'appeler, pour cette dame-là on va l'appeler.»

On voit à quel point l'organisation de ces structures d'urgence sociale peut parfois être mal ajustée à un certain public, puisqu'elles sont généralement pensées de manière globale pour la plus forte proportion de personnes en rue, c'est-à-dire les hommes seuls. Afin de s'adapter, certaines catégories comme les couples refusent la proposition de s'installer séparément dans ces services, leur préférant la rue, malgré les conditions difficiles qu'ils pourront y rencontrer.

Ce n'est pas uniquement de la part des services de l'aide aux sans-abri qu'on rencontre des limites concernant l'accueil des couples. Ainsi, si un couple souhaite poursuivre ensemble une thérapie ou une cure de désintoxication dans un service de soins, il sera presque automatiquement séparé, amenant ainsi souvent à des mises en échec du soin :

«il n'y a quasiment pas de possibilité de réponse à ça. Si tu fais une demande pour une désintoxication à [Hôpital] pour un couple à la rue, on va les prendre séparément. On ne va pas prendre le couple, on va prendre l'homme, on va prendre la femme...»

— TR1

C'est un travail spécifique et long que de faire comprendre aux institutions qu'il faut prendre le couple en charge, sans nécessairement le séparer... :

«Souvent dans la tête des travailleurs, le chemin de réhabilitation sociale, passe par une séparation du couple. A. évoquait une personne, un couple qui voulait faire des démarches ensemble, mais on a pris l'homme et pas la femme, qui est restée en rue. Et pendant toute la démarche thérapeutique on essaie de faire comprendre à l'homme que c'était mieux s'il se séparait d'elle pour continuer à évoluer. Et puis pour finir, il est plus dans le dispositif, il est revenu en rue et il est de nouveau avec cette femme-là.»

— TR1

3.1.4. De la rue, à l'urgence à... la rue

3.1.4.1 Les schémas reproduits

Les femmes dont on parle ici sont celles qui, selon une expression presque consacrée dans le secteur sont, «passées à travers toutes les mailles du filet». Les parcours de vie, les trajectoires d'assistanat sont longs, complexes et douloureux. Plusieurs travaux de sociologie ont déjà largement couvert ce champ consacré à l'errance féminine. C'est ce phénomène qui marque, qui choque les esprits, qui interpelle la population et les pouvoirs publics.

Les errances chaotiques nous offrent à voir – au-delà de la souffrance quotidienne et de long terme de ces femmes – les différents blocages entre secteurs et institutions du même secteur, les incompréhensions, les difficultés pour ces femmes d'être «comme les autres» et d'entrer dans des projets et des cadres de soins déterminés. Ce sont également des trames familiales devenues quasiment historiques qui se dévoilent. Ainsi, le représentant de TR1 explique que lorsque les femmes «tombent» à la rue, parfois cette chute n'en est en réalité pas une, tellement leur histoire est déjà lourdement marquée par des épisodes extrêmes, durant leur enfance et/ou leur adolescence :

«... on a l'impression que ça a souvent été vécu dans le passé avant la rue, parfois même déjà dans l'enfance. Abandon, une vie en institution, des violences intrafamiliales, des abus sexuels quand elles étaient jeunes, un alcoolisme familial (...) des premières expériences en tous cas avec l'alcool, etc. Enfin, de la maltraitance en fait. Et que donc, ces expériences ne sont pas neuves au moment où les personnes sont en rue, survivent en rue, ça vient simplement renforcer quelque chose qui a déjà été vécu.»

D'institutions en institutions, d'échecs en nouveaux départs, en écoutant les vies de ces femmes, on entend également l'échec de l'aide aux personnes avec ces femmes pour qui les solutions classiques ne semblent pas ou plus fonctionner.

Une femme de 57 ans, qui a passé quatorze années en rue, rencontrée à HS1³⁵, témoigne. Si au départ, elle remonte sa présence en rue à sept ans, en réalité, elle y avait déjà fait de précédents séjours :

«La première fois que je suis tombée à la rue, j'avais 30 ans, mais je suis restée qu'un an et je m'en suis sortie. Non, 32 ans j'avais, mais j'avais perdu mon mari, j'avais perdu le même jour mes enfants, on m'avait enlevé... le même jour, mon mari, mes fils et l'appartement. J'ai tout perdu le jour même, sans comprendre quoique que ce soit. Tout ça parce que mon mari avait fait un testament, que quand il mourrait, il voulait que ses enfants soient placés. Alors, le jour-même on m'a tout enlevé, tout! (...) Là, j'étais tombée dans l'alcool.»

35. Extrait de l'évaluation du projet «HS1» : «Le projet «HS1» se donnait comme objectif premier d'offrir un lieu repère, cadre accueillant pour des femmes en errance depuis une longue durée et qui souffrent de l'exclusion, notamment de l'offre d'aide existante. Le but principal était la création d'un climat de confiance, un endroit où les femmes pourront (ré)apprendre à s'estimer, à avoir confiance en elles et en les autres et à créer des liens solides, stables et sécurisants : éléments essentiels dans le parcours de leur insertion.»



Elle dit plus loin, essayant de préciser la chronologie de sa trajectoire :

«Parce que je me suis mariée à 41. Depuis mes 43 ans je fais la rue, ça va faire quatorze ans. Ouais, quatorze ans de rue. Avec deux allers-retours. J'essayais de retrouver un logement moi-même. La première fois je l'ai fait après sept ans, mais je suis retombée directement quoi. Je n'ai pas tenu un mois. J'ai fait sept ans toute seule, et sept ans avec ma fille.»

Une autre remarque concerne la capacité de reproduction des situations, d'une génération à l'autre ; ou une incapacité, par mises en échec successives, à rompre avec le fil conducteur de la grande précarité, tissé avec et pour les générations successives.

La même dame poursuit l'histoire de son parcours, évoquant la reproduction par sa fille, prise également dans ce qu'elle considère comme un «engrenage» :

«j'ai fait sept ans de rue avec un enfant. Une adolescente on va dire, une jeune adolescente. Elle avait quoi... douze ans quand elle est tombée à la rue avec moi. Elle est toujours à la rue ma fille. (...) elle va rentrer en maison maternelle bientôt. (...) Elle va s'en sortir. Elle a un compagnon, c'est un étranger mais il est bien, elle va s'en sortir. Elle a fait un bébé même. Je suis déjà deux fois grand-mère d'elle... Mais voilà, c'est tout un truc d'engrenage, là aussi, on lui a pris ses deux enfants, les deux petites. Et elle les voit trois fois par semaine. (...) Maintenant elle va rentrer en maison maternelle, comme ça elle va pouvoir garder le bébé qu'elle a. Là c'est un petit garçon. Et elle va pouvoir commencer à récupérer sa fille tous les week-ends.»

Sa fille a également rencontré son compagnon en rue, tout comme le père des autres enfants :

«Le papa des autres petits oui, mais... elle a eu une relation très... chaotique. Très douloureuse, et méchante aussi.»

Parmi les femmes orientées dans les maisons d'accueil, certaines d'entre elles présentent également cette répétition d'échecs de génération en génération :

«C'est une nana qui vient. En fait, c'est les histoires comme je les déteste. Donc si tu veux, on a accueilli à la maison d'accueil la grand-mère, et la fille, petite-fille. Et après, maintenant, la fille a eu un enfant, une petite fille avec un gars de passage. Et donc, elle s'est liée d'amitié avec un de mes anciens hébergés, et voilà quoi. Ils se sont cassés à (autre MA), à trois, la petite-fille, la femme, et le mec. Voilà, (...) on a eu la grand-mère, on a eu la petite-fille quand elle était toute petite. Et maintenant elle est grande, elle a refait une petite-fille, et elle est de nouveau en maison d'accueil. Et ça c'est des situations, on en a beaucoup comme ça. On a des personnes qui sont venues ici enfant, qui reviennent ici en hommes seuls, et qui reviennent ensuite en famille après. C'est juste désespérant, on se dit quand est-ce que ça va s'arrêter, parce que c'est un peu à ça qu'on est censés travailler ! Ça c'est terrible. C'est l'échec de l'école, c'est l'échec de l'aide à la jeunesse, c'est l'échec de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale, de l'ascenseur social, c'est l'échec de tout, il y a rien qui fonctionne quand tu vois ça. Et puis c'est un peu un échec pour nous aussi.»
— MA1.

Que lit-on à travers ces témoignages? C'est une mécanique de l'aide aux personnes – classique, en escalier – tout à fait grippée, qui nous est livrée ici. Ces femmes, vulnérables dès le début de leur histoire, se retrouvent sans logement suite à un problème de couple (un pilier masculin s'effondre), puis toutes les étapes de l'urgence au logement individuel, en passant par la maison d'accueil et l'habitat de transit, se succèdent. Malheureusement, l'installation durable en logement semble toujours compromise, et le retour à la case départ inéluctable, imposant de renouveler le processus par étape indéfiniment. A force, le lien et la confiance avec les services du secteur se défont lentement.

C'est certainement dans ces situations que l'on saisit toute l'importance de l'émergence de programmes du type «Logement d'abord³⁶» en Belgique et en Région bruxelloise en particulier.

3.1.4.2 «Les stratégies de survie de la femme en rue sont quand même différentes que les stratégies chez les hommes.»

Ces femmes, qui passent par la rue ou l'urgence, se retrouvent impliquées dans des cadres très masculins. Vulnérables à différents points de vue, et notamment physiquement, elles sont, comme nous l'avons entendu plusieurs fois de la bouche des professionnels, des «proies». Pour elles, une stratégie de survie dans un milieu aussi violent consiste à se rendre invisibles, plus invisibles encore que les hommes dans ces mêmes situations.

Croisons ici les paroles d'usagères et ce qu'en dit un service d'urgence:

«Les hommes sont plus facilement identifiables en maraude que les femmes, lesquelles sont plus discrètes et passent plus inaperçues. La femme en situation de sans abrisse tentera de se fondre dans la foule; elle préférera les lieux publics tels que les centres commerciaux, les gares, les restaurants sociaux, voire même les bibliothèques. Parce qu'elle est consciente de sa vulnérabilité en rue, la femme tentera tant que possible de fréquenter des lieux sûrs, les choix étant plus restreints quand vient l'heure de fermeture de ces espaces publics. D'autres se trouveront des compagnons dans l'idée que ces derniers leur assureront une certaine protection. Ce qui s'avère malheureusement pas toujours le cas.»

— URG1

«(...) mais c'est vrai qu'on n'est plus féminine. On devient automatiquement garçon, parce que bon, on doit se protéger, on doit... protéger même la personne qui est avec nous et tout.»

«En somme, à la rue, pour la femme, c'est: fais-toi discrète»

— UNE FEMME, QUATORZE ANS DE RUE – ENTRETIEN À HS1

Si la question de la violence sexuelle n'a pas ou peu été développée lors des entretiens, elle n'en reste pas moins souvent en toile de fond des parcours des femmes rencontrées. Dans les situations évoquées, on prend toute la mesure de la fragilité du corps féminin, que l'on peut violer, qui peut tomber enceinte, etc. mais qui peut également servir de monnaie d'échange pour négocier une place dans un squat, etc.

36. Plus d'informations sur la philosophie du «Housing First» en général et particulièrement sur les projets belges, voir ici: <http://www.housingfirstbelgium.be/pages/six-implementations/bruxelles-smes-b.html>



3.1.4.3 Un problème fréquemment soulevé pour les femmes : l'hygiène et les soins du corps

En ce qui concerne les soins, il est difficile de se faire une idée précise de l'accès aux soins (de santé, santé mentale). Il semble qu'il y ait, selon certains professionnels, une meilleure prise en charge par le système de santé pour les femmes :

«Nous remarquons que les demandes d'hospitalisations en psychiatrie sont plus facilement acceptées quand il s'agit d'une femme. Sans doute reconnaît-on, au-delà de la pathologie dont elle souffre, sa vulnérabilité liée au genre féminin.»

— URG1

Les femmes sont, de toutes façons, mieux prises en charge de manière globale, par le système d'aide sociale... En revanche, et comme globalement toutes les personnes très précarisées, c'est malheureusement un fait démontré par les travaux épidémiologiques et sociologiques sur la question, les femmes mal logées et en rue ont globalement moins recours à l'aide médicale que le reste de la population.

«C'est vrai qu'au niveau de la santé, il y a une mauvaise prise en charge (...) Mais très peu de nos mamans sont inscrites dans des maisons médicales. C'est incroyable, j'ai rarement vu ici des mamans qui avaient leur médecin, qui gère toute leur santé. Très, très peu (...) en général, au niveau de la santé, on traite le problème aigu, mais on ne l'inscrit pas dans une prise en charge globale de la santé. Et donc, elles n'ont pas un médecin référent qui visualise la globalité au niveau de la santé.»

— MA3

Lors d'un entretien collectif, une femme confirme cette renonciation aux soins, cette nécessité impérieuse d'opérer des choix :

«Par exemple, je n'utilise pas certaines choses. J'ai mal aux dents, je vais, je paye, c'est tout. Même si ça me fait mal, je ne cherche pas, parce que ça prend du temps, on a mal aux dents, on va se soigner directement, on ne va pas... Même, ça devient contraignant. (...) Ça coûte cher, il faut prendre l'assurance pour l'incendie, il faut prendre l'assurance pour les meubles. Moi j'ai arrêté l'assurance pour les meubles. J'ai dit qu'est-ce que j'ai comme meubles? Je n'ai pas de meubles... Je paye déjà l'assurance pour les murs. Je paye déjà l'assurance pour l'incendie. Quand même c'est un budget aussi. C'est un budget je trouve. Tout, tout, tout est payant. C'est vrai qu'on a l'aide sociale, mais l'aide sociale, tu dois chercher, tu dois aller chez eux, tu dois ramasser des papiers, tu dois passer au comité.»

Dans les cas les plus extrêmes de personnes atteintes de troubles mentaux, le rapport au corps est tellement perturbé, que les souffrances endurées peuvent mener à des situations très graves sans que la personne ne semble concernée par l'urgence.

Une spécificité toute féminine, tous les services le soulignent, appuyée par les nombreuses études étrangères sur cette question, est que la femme sans abri a un rapport tout à fait différent à son corps que l'homme. Ce qui ne signifie ni que les sans-abri masculins dans leur totalité n'y prennent pas garde, ni qu'il n'y a pas quelques exceptions chez les femmes. Cela

reste malgré tout très stéréotypé dans les discours des professionnels. Plusieurs femmes – essentiellement celles qui se trouvent en rue et/ou en urgence – ont également mis en avant cette problématique de l'hygiène, difficile à tenir dans leurs conditions de vie, et une hygiène contrainte face au manque de sanitaires pour femmes. On peut résumer cela avec les quelques mots de cette dame :

«Question d'hygiène, c'est pas facile, surtout pour la femme. (...) Les règles, la menstruation, une fois par mois, et tout...»

Le travail et le respect du corps semblent plus importants donc chez les femmes sans abri que chez les hommes. La remise en état psychologique passe par la remise en état du corps, mais notablement chez les femmes c'est d'abord un processus qui évite de se dégrader trop rapidement et permet de rester inaperçue, insaisissable au regard du public. C'est ce que nous rappelle M.-C. Vaneuville³⁷ lorsqu'elle écrit :

«lorsque le corps de la femme est exposé, pudeur et intimité sont difficiles à vivre. Comment «faire pipi», comment gérer ses règles lorsqu'on vit en grande précarité, dans un monde en grande majorité masculin (squats, bandes, etc.)? L'entretien du corps nécessite des lieux appropriés, mais les lieux au sein de la rue ne remplissent souvent pas les conditions élémentaires d'hygiène et d'intimité nécessaires aux femmes.»

3.2. Profils et parcours féminins en maison d'accueil

En écoutant les professionnels des maisons d'accueil mixtes et pour femmes, là encore, deux grandes tendances semblent s'affirmer dans l'accueil de leur public féminin. Comme dans la partie concernant la rue et l'urgence, découpage arbitraire s'il en est, nous retrouvons les trajectoires de femmes posant des problèmes de santé mentale. Et d'autre part, les femmes d'origine étrangère victimes de violences conjugales. Rien que de très logique finalement puisque, même si – et nous l'avons vu – il existe des nœuds entre les lignes de l'urgence sociale et celles du résidentiel à moyen/long terme, certaines des femmes rencontrées en rue et/ou dans les services d'urgence se retrouvent après ce dernier sas, dans les maisons d'accueil bruxelloises.

3.2.1. Les femmes présentant des troubles de santé mentale

Les maisons d'accueil sont également de plus en plus confrontées aux problématiques de santé mentale parmi leurs hébergées. Même si ces services essaient d'équilibrer les différents profils en leur sein, elles estiment observer une réelle augmentation de ce type de femmes.

Une infirmière d'une maison d'accueil pour femmes (MA5), nous explique qu'elle constate :

«une augmentation de la complexité des parcours, des problèmes de santé mentale. (...) C'est dur à dire, je crois que ça tend vers le bas. Si, il y a quelques années, il y a six ans encore, on parle beaucoup des accidentées, je crois qu'il y en a de moins en moins. (...) Qui rentrent pour la première fois dans la situation, entre guillemets, de personnes sans

37. M.-C. Vaneuville, op. cit., p.43



abri. Mais ça peut être pour (...) une raison aux problématiques familiales, principalement chez les femmes, suite à une violence conjugale, où elle quitte son logement, et elle fait l'expérience, une première expérience d'une vie en maison d'accueil. Mais ici, de plus en plus, allez, c'est des... je ne peux pas parler de récurrentes mais... Des problèmes de santé mentale il y en a de plus en plus. On n'en a jamais eu autant... On découvre vraiment.»

Lorsque l'on aborde le sujet des femmes (mais c'est également le cas pour les hommes) en précarité de logement présentant des troubles psychiques, c'est toute la question du «trop» et du «pas assez» qui est mise en avant. Que ce soit dans le secteur de l'urgence comme dans celui résidentiel des maisons d'accueil, les personnes se situent vraiment dans un entre deux insatisfaisant, «pas assez psy» pour rester dans le secteur de la psychiatrie (qui lui manque également de places disponibles), mais trop pour se trouver dans le secteur de l'aide aux sans-abri :

«C'est des cas psychiatriques, qui ne sont pas reconnus en psychiatrie. Ces personnes sont parfois un peu entre les deux. Parce que quand elles sont internées, elles ne sont pas assez malades pour rester. Et quand ici, elles ne sont pas assez... enfin, normales, entre guillemets, pour rester ici. Du coup, nous on est vraiment entre les deux.»

— MA8

À l'intérieur de cette catégorie, les profils sont extrêmement variés, et nécessitent, de la part des travailleurs – qui ne sont pas toujours assez formés pour –, une adaptabilité permanente à ces situations parfois extrêmes. Si elles sont moins déclarées que dans les services d'urgence à très bas seuil d'accès, ce sont :

«... des problématiques psychiques, à la limite de la psychiatrie, donc on pourrait dire psychiatriques, mais qui ne sont pas déclarées. Et dont on ne va pas parler dans ces termes-là. Donc on a, nous, accompagné ici des femmes dont je peux dire qu'elles avaient réellement des problèmes de l'ordre quand même de la psychose mais non soignée, et régulée d'une certaine manière. Et donc l'équipe s'est arrangée pour faire l'accompagnement, sans trop y toucher, mais en tenant compte quand même de ça dans l'accompagnement.»

«... des personnes qui ont souvent eu depuis des années, des problèmes, qui parlent de dépressions. Des problèmes aussi, psychotiques, différentes crises. C'est souvent des personnes qui n'ont pas... Oui, elles n'ont pas accroché avec un certain médecin ou de suivi quelque part. Elles sont accueillies mais dès que la crise est passée, elles sortent, il n'y a plus de contact, elles changent de médecin ou elles attendent jusqu'à ce que la crise monte. Et il n'y a pas un suivi, à chaque fois tu recommences à zéro en fait, et il n'y a pas de continuité, pour une raison ou l'autre.»

— MA2

3.2.2. Femmes victimes de violences conjugales en maison d'accueil : un profil « classique »

En 2010, l'Observatoire de la santé et du social de la Région bruxelloise notait, page 22 de son rapport³⁸ :

«Les violences familiales sont très fréquentes, surtout parmi les femmes et les enfants vivant sans chez soi. Les maisons d'accueil concernées hébergent une grande part de personnes ayant subi des violences familiales.»

Quatre années plus tard, on ne peut que constater la persistance de cette remarque, voire même l'amplification du phénomène.

«Les violences conjugales, on les a toujours eues, les mineures on les a toujours eues. Les femmes en problème administratif de séjour, là ça a terriblement augmenté.»

— MA3

Les chiffres du RCD l'ont montré plus haut, les femmes accueillies en maison d'accueil sont très souvent des femmes victimes de violences conjugales. Elles cumulent des problèmes sur différents plans : dépendance à la famille d'origine et au mari, manque d'informations sur la société d'accueil, difficulté voire incapacité à communiquer, enfermement, etc. Ces femmes-là subissent de multiples pressions, que ce soit celles de leur famille dans le pays d'origine, pour qui elles ont pu – partant en migration – représenter un espoir économique et d'ascension sociale. Ou encore celle du mari et de la belle-famille sur place, qui la contraignent, selon des usages en cours dans le pays d'origine, à un enfermement physique et symbolique

Inutile de revenir trop en détails sur ces questions de migrations, et de violences en migration, les extraits d'entretiens suffiront à préciser le phénomène, pour le coup précisément féminin :

«(...) on a quand même une nette proportion de femmes qui sont victimes de violences conjugales. Ça c'est vraiment un peu le profil, c'est le grand classique. Ce sont des femmes qui sont d'origine maghrébine en général. Qui viennent du pays, qui ont été mariées. Le mec est allé chercher sa femme au pays, il l'a ramenée, il lui a fait des enfants. Et puis, au début il était très gentil, c'était formidable, la situation a commencé à dégénérer, je n'ai rien dit pour les enfants, et puis il s'est passé un truc, j'en ai eu marre et je suis partie. Et j'ai pris les enfants, et me voilà.»

— MA1

«Des femmes qui arrivent par regroupement familial, essentiellement des femmes maghrébines, ça c'est le prototype (...). Mais aussi certaines femmes africaines. (...) Ces femmes-là, elles sont beaucoup plus démunies quand le regroupement familial foire. Parce qu'elles ne s'attendaient pas à devoir travailler, pour une partie d'entre elles : elles allaient élever les enfants, tenir leur ménage et bien faire les choses. Et puis le contrat, tout s'effondre. (...) Une des priorités c'était quand même d'être une épouse, et donc une mère. Et donc elles ont des enfants en bas âge, (...) elles sont coincées, elles n'ont pas encore les codes en

38. Observatoire de la Santé et du Social Bruxelles, Baromètre social. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010, Cocom, 89 p.



Belgique, elles n'ont pas encore bien compris comment les choses marchaient. (...) elles sont extrêmement déçues et très très mal, parce qu'elles se rendent compte qu'elles vont devoir élever leurs enfants seules. C'est la déroute pour leur couple, même si elles sont venues en prenant un peu des risques, en ne connaissant pas trop monsieur, elles avaient beaucoup espéré, parfois elles avaient fortement investi.»

— MA2

Une femme marocaine de trente ans – mère de deux enfants – rencontrée à MA8 explique son cas :

«C'est à partir de dix ans de mariage que j'ai appris qu'il y avait un CPAS juste devant chez moi. Je savais même pas que ça existait. Je savais qu'il y avait le chômage, parce que lui [son mari] il avait le chômage, c'est tout. Je savais pas plus.»

Plus loin, elle aborde l'enfermement, subi par plusieurs des femmes d'origine étrangère que nous avons pu rencontrer :

«Quand tu es chez un mari, tu ne peux pas sortir, sauf avec lui. Tu ne peux avoir de copine, tu ne peux pas de... Alors tu ne sais pas savoir. Mais pourquoi on a sorti? [= quitter le mari] Ce n'est pas juste une envie de sortir, juste comme ça. Tu vois, alors tu ne connais rien, tu ne sais rien. Moi j'ai de la chance parce qu'il est rentré en prison. C'est eux qui m'ont montré le CPAS. Et à l'école tu apprends des choses, tu peux demander. Mais quand tu es toujours avec un mari comme ça. Le CPAS il t'oblige l'école, et par l'école tu sais tes droits. Pendant 10 ans je ne sais pas mes droits. Je ne sais rien, je sais que sa famille, des sœurs, et lui.»

Même scénario d'enfermement, pour cette femme originaire de Turquie – 30 ans, un enfant – interrogée à MA8 :

«Moi aussi j'ai demandé le divorce, et c'était pareil. Je suis venue de Turquie, ça fait huit ans que je suis en Belgique. Moi aussi j'étais inscrite aux cours de néerlandais. Mon mari, il m'a dit tu ne peux pas y aller, parce que c'est une école mixte, avec des hommes et des femmes. Tu ne peux pas y aller, tu ne peux pas aller là, seulement pour acheter le pain, faire les courses, acheter à manger, faire le nettoyage, et c'est tout. Et j'ai été deux ans à l'école quand je suis arrivée en Belgique, que des femmes. Et il m'a dit tu peux aller là-bas, mais tu ne peux pas y aller dans l'école mixte.»

Mariées à un mari strict, suivant parfois certains principes religieux, elles ne peuvent sortir entre amies, côtoyer des établissements mixtes, et s'enferment donc de plus en plus, ne connaissant pas la langue, les droits dont elles peuvent jouir sur le territoire belge, etc. Le processus pour sortir de ces situations d'enfermement physique et psychologique se révèle alors long et douloureux.

Poursuite de l'entretien avec la femme turque :

«Mais avec mon mari, dans la religion, on dit que le chef de maison c'est un homme. Ce n'est pas une femme. Il me tapait, il m'insultait, il faisait n'importe quoi. Je disais ça va, j'ai un fils, je vais rester pour lui. Après, il m'a dit dégage, il m'a dit de partir. Après je suis sortie, j'ai été à la police. Ils ont dit, on va trouver une maison d'accueil et tu vas aller

là-bas. Je n'étais pas d'accord, parce que je ne connaissais pas les lois de Belgique, je ne sais pas bien parler français.»

De fait, sorties de la vie en vase clos entre leur mari et leurs enfants, ces femmes immigrées, lorsqu'elles en trouvent la force et prennent le risque de quitter cette situation, sont confrontées à de multiples difficultés, même dans les tâches quotidiennes les plus simples. Pendant un entretien de groupe, une femme africaine, hébergée en maison d'accueil, nous explique ses premières galères de célibataire :

«Donc j'étais habituée déjà avec la voiture [elle faisait les courses uniquement avec son mari, en voiture] pas avec des métros et tout. Et maintenant, j'étais sensée prendre le métro. Et je ne connais pas. Il y a deux directions et je ne sais pas laquelle qui part de l'autre côté. C'était énorme! (...) Le paquet de riz je ne connaissais pas, je demandais, je rigolais. (...) Je ne savais pas la semoule coûtait combien, et le bazar ici coûtait combien. Et quand je suis restée ici avec mes enfants, j'étais là, il n'y a pas la voiture, je dois commencer où?(...) Et je disais, le fou là [son mari] me manque!»

Avant de prendre le risque de quitter un foyer, aussi dangereux puisse-t-il être, les femmes vivent parfois longtemps dans une crainte, notamment celle de perdre leurs enfants.

«Donc il y a par exemple des femmes, effectivement elles ont un logement, mais elles passent la journée hors du logement, par peur du mari. Et donc je connais des femmes qui témoignent ici qu'elles ont passé tout l'été dans les parcs avec les enfants, parce que... voilà, elles n'osaient pas. Et elles rentrent le soir en espérant qu'il ne va rien se passer pour dormir la nuit. Et puis elles continuent à tourniquer la journée à l'extérieur. Et le mari qui leur dit, de toutes façons si tu vas demander de l'aide on va te placer tes enfants. Et donc, comme elles ne savent pas, qu'elles viennent d'un autre pays où les choses se passent comme ça aussi, qu'elles ne savent rien, qu'elles ont peur de, elles sont dans l'inconnu, elles n'osent pas s'adresser aux gens.»

— MA2

Enfin, ces situations administratives complexes rendent le travail social difficile pour les professionnels, qui doivent sans cesse connaître, actualiser et jongler avec les lois sur l'immigration, le regroupement familial, les différents statuts de séjour, etc. De nombreuses femmes originaires d'Afrique du Nord, du Maroc en particulier à Bruxelles, entrent en Belgique par la voie du regroupement familial. Si, lors de la rupture du lien conjugal, elles ne savent pas prouver trois années de vie commune avec la personne qui les a fait venir, elles perdent systématiquement leurs papiers. L'un des problèmes avec ces femmes victimes du chantage de leur mari (les quitter signifierait perdre leurs enfants, leurs papiers, etc.), est qu'elles n'osent pas déposer de plainte. Sans plainte, sans preuves de violences subies, il est difficile pour les travailleurs sociaux d'entrer un dossier de violence conjugale.



3.2.3. L'enfant, frein ou moteur?³⁹

La maternité, la place de l'enfant, etc. autant de qualités et « fonctions » propres aux femmes sont sans équivoque possible, une des, sinon la plus importante spécificité des femmes hébergées dans les maisons d'accueil bruxelloises.

La place de l'enfant reste toutefois relativement ambiguë pour nombre de ces femmes en précarité. Tantôt il se construit dans leur tête comme un élément salvateur, qui permettra une sortie « par le haut » de la situation du moment (mal logement, chômage, problèmes familiaux, etc.). C'est alors un objectif que de concevoir un enfant, un espoir lorsqu'il s'apprête à naître, un moyen de tenir au quotidien lorsqu'il est né et qu'il faut s'en occuper en permanence. La directrice d'une maison d'accueil pour femmes est très claire là-dessus :

« Ils sont moteurs pour tenir. Elles vont tenir pour les enfants, elles vont batailler vraiment. (...) c'est un puissant moteur les enfants. »

Pourtant ce même enfant peut parfois, et par la même femme qui a su y trouver un mobile, une force pour s'en sortir, et un certain réconfort, s'avérer être un frein, pour différentes raisons. Pour les mères présentant des troubles psychologiques, tout à coup, la présence de cet être se révèle parfois tout à fait perturbatrice. La mère devenant alors incapable de s'en occuper – volontairement ou non. Les propos repris ci-dessous en disent long sur celles qui, à l'extrême se retrouvent à mettre en danger les jours de leur progéniture. C'est la responsable d'une maison d'accueil pour femmes qui s'exprime, évoquant la situation de P., une femme connue par différents services d'aide bruxellois. Dans le long extrait suivant, la Directrice d'une maison d'accueil (MA1) explique qu'elle s'adressait aux services d'aide à l'enfance, afin de signaler un cas critique, qui dévoile en creux les rapports complexes des mères en précarité et de leurs enfants :

« Je lui dis en plus je pense qu'elle ne sait pas prendre soin d'un enfant. Elle a deux enfants placés, ça n'a pas l'air de la tracasser, elle ne réfléchit pas aux soins primaires d'un enfant. Donc c'est tracassant. « Ah oui mais Madame, si je dois commencer de m'occuper de tous les enfants qui sont à la rue... » Mais je me dis, je vais les taper quoi, (...) c'est pas possible ! Et donc elle a accouché. L'ONE de (hôpital) où elle a accouché a fait un signalement aussi au SAJ, en disant « Ecoutez, cette maman ne sait pas s'occuper de son enfant, il y a un vrai danger ». Elle est sortie de l'hôpital, elle était hébergée dans une communauté religieuse complètement pfhb... un peu bizarre comme ça, (...) C'est la charité chrétienne, ce n'est pas professionnel mais enfin c'est gentil quoi. (...) Et donc elle était à cet endroit-là, elle partait le matin très tôt et elle revenait le soir. Donc ils n'avaient aucun contrôle sur l'enfant. Et alors moi une fois j'ai vu ce bébé, elle est venue, et je me suis rendu compte qu'elle n'avait pas de lait, elle n'allaitait pas, elle n'avait pas d'eau, elle n'avait pas de Pampers. Donc j'ai pris ce petit bout, quand elle l'a ramené, c'était l'été il faisait 30 degrés. Elle l'avait emballé, il avait son Pampers, un bonnet, un body longue manche, deux pantalons, deux pulls, un gilet, deux paires de chaussettes, enroulé, quand je l'ai vu il était rouge foncé ! Il était brûlant et il transpirait. Je l'ai déballé,

39. Le lecteur intéressé par un approfondissement de la question des relations triangulaires entre parents, enfants et professionnels trouve une analyse intéressante dans : A.M.A., Des familles sans chez soi : quel accompagnement des enfants et des parents en maisons d'accueil ? Etat des lieux – Regards croisés – Analyses, 2012, 107 p.

je lui ai dit mais P. tu ne peux pas emballer ton bébé comme ça, il fait 30 degrés. Il était à moitié inconscient. Je l'ai déballé, je l'ai mis tout nu, (...). Je l'ai changé pour voir s'il était un peu soigné, on voyait bien qu'il n'était pas soigné. Et puis je lui ai donné à boire, il a siphonné un biberon d'eau de 125 ml! (...) Très bien, je lui fais un courrier. Et puis après, quelques jours plus tard, c'était fin du mois de juillet, il y a la déléguée [du SA] qui m'appelle en me disant «Ecoutez, je suis très inquiète, madame s'est présentée ce matin»... Donc P. s'était présentée le matin à une consultation de l'ONE, le bébé perdait du poids, il avait une diarrhée terrible et il perdait du poids et on lui a dit d'aller aux urgences et elle dit qu'il n'est pas aux urgences donc euh... Il faisait 30/32°C dehors, elle n'avait pas d'eau, pas de lait, rien. Je me dis ce gosse va crever»

Le rapport de l'Association des Maisons d'Accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA), relève également chez les femmes, à travers les entretiens effectués avec les travailleurs des maisons d'accueil, les «*liens parfois problématiques voire dysfonctionnels avec leur enfant*⁴⁰».

Au-delà de ce qui relève de la santé mentale, comme on a pu le lire plus haut, la présence d'un ou plusieurs enfants rend parfois les conditions matérielles de la vie plus complexes, que ce soit dans l'organisation quotidienne (garde d'enfant, crèche, accessibilité des écoles), ou encore dans la mise en place de projet professionnel pour la mère.

«(...) c'est très difficile, parce que les services pour les enfants, il y a des manques de places, manque de places en crèche, manque de place à l'école maternelle maintenant. L'accueil extra-scolaire est limité, (...) les équipes sont assez limitées. Il faut à chaque fois payer, donc financièrement c'est très difficile. Et les écoles se terminent... si on ne paye pas la garde, c'est quand même 15h30. Si on a plusieurs enfants, il faut courir partout. Donc pour suivre une formation et aller chercher les enfants à gauche et à droite après, bon il y a des choses qui sont matériellement impossibles. Parce que voilà, seule avec plusieurs enfants, elles doivent s'organiser, il n'y a pas de service si facile que ça. Et elles doivent payer des baby-sitters (...) toutes les femmes qui travaillent (...) payent des gens pour aller chercher leurs enfants à l'école, s'en occuper tel ou tel jour. Ou quand on est à deux, on s'organise. Mais elles, elles sont toutes seules et sans argent, donc ce n'est pas possible. (...) Donc c'est, à terme, une galère pour l'insertion professionnelle. Ça c'est un frein terrible.»

— MA2

Lors d'un entretien de groupe dans une maison d'accueil pour femmes, une Africaine s'exprime elle aussi sur les difficultés d'organisation qu'elle rencontre avec ses enfants, dont une petite fille handicapée :

«Mais même s'il y a la crèche, c'est beaucoup pour moi. Tu travailles, le boulot finit à quelle heure? Tu reviens, tu prends les enfants. Moi ici, je descends, je prends les enfants directement, je les amène à la kiné, et puis là-bas, des fois les enfants font leurs devoirs à l'hôpital.»

Durant ce même entretien de groupe, une autre femme explique :

40. Association des Maisons d'Accueil et des services d'aide aux sans-abri (A.M.A.), Des familles sans chez soi : quel accompagnement des enfants et des parents en maisons d'accueil ? Etat des lieux – Regards croisés – Analyses, 2012, p.38

«Pour moi, vraiment, c'est très difficile. Difficile, une femme seule avec des enfants qui doit chercher du travail, qui doit faire le ménage à la maison, qui doit s'occuper de la situation des enfants. (...) Tout ça, de gauche à droite, 4 enfants. Tu es seule, personne pour t'aider. (...) Et si tu travailles de 8h à 16h, comment tu vas t'occuper de tes enfants, l'école elle finit à 16 heures. Toi aussi tu es épuisée parce que tu viens de travailler. Les enfants aussi, mais ils ont besoin de toi, comment tu peux t'occuper de tes enfants, et les études des enfants?»

Les maisons d'accueil ont également fait évoluer le regard sur la place de l'enfant⁴¹ :

«Et c'est vrai qu'à ce niveau-là, notre politique a quand même fort changé dans la maison. Avant on voyait uniquement le point de vue de la femme. Et les enfants étaient ceux qui les accompagnaient. Maintenant, on est attentif à la problématique des enfants, aussi (...) Par rapport à la prise en charge par la mère, par rapport à la violence, donc de la mère vis-à-vis des enfants et de la prévention à ce niveau-là, par rapport aux difficultés mêmes que les enfants vivent; et éventuellement un suivi qui doit leur être accordé à l'extérieur, les contacts avec l'école qui sont beaucoup plus fréquents qu'avant.»

— MA3

La présence d'enfants qui suivent leurs parents mal-logés, notamment dans les familles monoparentales qui sont le plus souvent menées par des femmes seules (voir chapitre statistique de ce rapport), induit une série de problèmes pour les enfants eux-mêmes : stress, fragilité psychologique, absentéisme scolaire⁴², etc.

Une femme de 39 ans, dans une maison d'accueil mixte, parle ici de son aîné, des problèmes rencontrés, qui ne se sont pas arrangés en étant «trimballés» de maison en service d'urgence :

«C'est que le grand a besoin que je le reprenne en main. Il est avec moi. Mais il se sent beaucoup délaissé. J'ai fait beaucoup d'erreurs avec le grand. Il n'a jamais été à la crèche, il n'a jamais été en école maternelle. La première école qu'il a fait c'est la première primaire. Je ne veux plus faire les mêmes erreurs avec celui-ci qu'avec l'autre. Et voilà, ici ils ont vraiment attendu que je sois prête et que je le fasse de moi-même. Oui, c'est vrai que de temps en temps il y avait un travailleur qui disait "Et alors, tu sais, ce serait bien que tu le mettes à la crèche".»

Pourtant, malgré toutes les limites, toutes les fragilités induites, il semble que l'enfant soit parfois un facteur de meilleure prise en charge par les services d'aide aux sans-abri. D'une part, il préserve – sauf dans les cas limites – de la chute à la rue, et d'autre part, en permet une sortie plus rapide le cas échéant. Une femme nous donne son regard sur ses enfants comme «moyen» de sortie de situation précaire :

«Si j'étais sans enfant? Mais je pense que ça doit être encore plus difficile pour une personne qui n'a pas d'enfants. (...) Et voilà, il y a une personne qui va ici au restaurant social, ça fait quatre ans et demi qu'elle est à URG1, parce qu'elle est seule. Oui, elle a des enfants, mais ils sont grands et ils sont mariés.»

41. Sur les questions d'accompagnement de l'enfant, de son bien-être en maison d'accueil, etc. voir le rapport de l'AMA, op. cit., pp.39-46.

42. Sur ces questions, voir AMA, op. cit., pp.25-32; ainsi que la thèse de M. Wagener, op. cit.

3.2.4. Parcours chaotiques et « constructions bizarres » des femmes en maison d'accueil

À travers les entretiens menés avec les professionnels du secteur, ceux réalisés sur le terrain avec les usagers de services, tout concorde pour dire que les trajectoires des personnes sont particulièrement complexes. Si c'est un constat de terrain valable à la fois pour les hommes et les femmes, certaines spécificités féminines sont tout de même soulignées. Toutes les problématiques sont mêlées, les unes complexifiant les autres : accès à l'emploi, accès au logement, violences conjugales et/ou familiales, problèmes plus ou moins lourds de santé mentale, problèmes administratifs liés à la migration, etc. La littérature sur la question est abondante, et à Bruxelles on peut se référer notamment à l'ouvrage du sociologue De Backer⁴³ qui synthétise cela. Toutes ces difficultés sont amplifiées par la difficulté, voire l'incapacité d'un secteur saturé à pouvoir suivre ces personnes, Nous ne ferons ici qu'illustrer cette complexité des situations, par quelques longs extraits tirés des entretiens menés.

Une femme hébergée dans une maison d'accueil mixte :

«Donc j'ai quitté mon logement au mois de... le 6 septembre 2012, pour des violences, pour tentative de meurtre. Et donc j'étais dans une MA, je suis restée là trois semaines. Bon, l'accueil était très bien, les démarches ont été très vite aussi. Mais là, comme on peut rester que trois mois, j'ai été déviée dans une autre maison d'accueil, qui est à (autre Commune), qui est MA7. (...) du 27 septembre jusqu'au 16 décembre, puis du 16 décembre au 7, 8 février, j'ai été hébergée chez une personne à Gand. Et, voilà, c'était encore des problèmes, on prenait mon argent. Je ne connais pas le néerlandais, donc c'était la galère. (...) C'était par une connaissance qui m'a dit voilà, cette personne-là est jamais chez elle, donc tu peux y aller, vas-y. Donc j'ai réussi à mettre cent euros de côté, j'ai contacté une agence de taxi. [elle explique comment elle est partie] J'ai eu de la chance que je suis tombée sur un monsieur Turc, comme je parle le turc avec le papa de mon grand. J'ai expliqué ma situation et il m'a fait un prix. J'ai dit voilà, viens me chercher à telle heure. Il est venu me chercher, et là j'ai contacté URG2, et on m'a dit voilà, venez, il n'y a pas de places, mais vous allez dormir à l'hôtel. Donc de là, je suis resté un mois. Puis j'ai été hébergée... (...) Là j'ai été transférée à MA5, qui est (en Région bruxelloise). Mais là c'était à condition que dès le lendemain de mon arrivée, que je cherche une autre maison d'accueil qui était adaptée pour femmes enceintes. Parce que comme j'étais enceinte et que le médecin avait dit que je ne pouvais plus faire tout ce qui était lourd, gros nettoyage, etc. Ils m'acceptaient mais avec certaines conditions. Donc, c'est ce que j'ai fait. Et, après voilà, j'ai téléphoné ici, je suis restée là-bas deux mois, je suis arrivée ici. (...) C'est un problème aussi et... comme je vous dis, j'étais... cinq maisons d'accueil, mais on est trimballé de gauche à droite. Ça ne va pas. Et tant qu'on n'est pas stable, tant qu'on n'a pas trouvé les personnes avec qui on se sent bien, ce n'est pas possible d'avancer dans les démarches.»

Une femme hébergée dans une maison d'accueil pour femmes, depuis 1993 à Bruxelles, dépannée pendant deux ans par des proches :

43. De Backer, op. cit.

«Moi ce qui m'a amené ici, c'est que je n'avais pas de maison. C'est le propriétaire qui l'a vendue. Et puis j'étais chez des copines comme ça, par-ci, par-là. Je vivais seule (dans la maison). Ma copine, j'étais chez elle, elle m'a dit dehors, parce qu'elle a trouvé que je prenais des médicaments. Je suis malade. C'est ça, j'ai appelé, je suis allé dans une association, ils ont appelé URG2I y avait la place, ils m'avaient accueillie, j'ai fait là-bas vingt jours. Je suis partie à MA, j'ai fait là-bas trois mois... là-bas, c'est maximum trois mois. Et ici j'ai fait encore trois mois.»

Une représentante de MA1, au sujet d'une femme, européenne, et de son parcours de rue :

«je pense à une femme qui vient régulièrement chez nous qui s'appelle L., qui est Portugaise, c'est l'immigration européenne, elle n'a aucune possibilité. Je veux dire, elle est ressortissante européenne, donc elle n'a pas le droit à l'aide sociale. Dans son parcours d'errance, c'est quelqu'un qui a déjà un gros passé de rue, déjà là-bas au Portugal, qui a deux enfants là-bas qui sont placés, et dans son parcours d'errance, elle est passée par la Suisse. Où elle a rencontré un Marocain, qui est venu clandestinement du Maroc ici en Europe, avec qui elle a fait un bébé. Elle est arrivée ici, elle a accouché ici. Et donc là, c'est encore deux autres niveaux de problématiques. Il y a la problématique de cette dame qui vient ici mais qui n'a vraiment aucune possibilité... Je veux dire, elle ne parle pas français, elle parle portugais, elle n'a aucune qualification, elle refuse d'aller à URG1 parce qu'elle est dans ses habitudes de rue, de squat. Et donc elle ne sait pas vraiment se stabiliser (...) Et après, il y a la problématique de l'enfant, pour lequel moi j'ai fait un signalement, parce que... L. c'est quelqu'un qui consomme de l'alcool, des stupéfiants, qui parle de ses enfants «Ah, c'est les enfants du cannabis!». Enfin, voilà, quand elle était enceinte, je me souviens j'ai plusieurs fois discuté avec elle en disant, mais comment tu envisages les choses avec ton bébé?»

Une représentante de MA2:

«On a une femme, qui est chez nous quand même depuis pas mal de mois. Bon, cette femme elle a eu un parcours de vie très très difficile, elle vient d'un pays où on excise les femmes, elle a été victime, dans une histoire avec son mari assez dure. Elle est en Belgique et, à un moment donné, dénonciation de voisins pour violences conjugales et situation d'une gamine en difficulté. Et puis, le monsieur qui se fait arrêter, sermonner et tout ça. Il prend alors l'enfant et la femme au pays. Traversée du désert! (...) comment elle arrive sans que l'enfant soit mort de soif, c'est un miracle!

À ce moment-là, parce que l'enfant est belge, monsieur est belge, la Belgique se mobilise pour aller chercher cette gamine, pour risque d'excision, de maltraitance et tout ça. Et donc on ramène la gamine, avec la maman, via l'ambassade, je te dis pas tout ce qu'ils ont fait. (...)

Enfin vraiment, c'est une Africaine encore tout à fait dans son monde, qui est traumatisée de la vie qu'elle a mené. Et elle est là, de retour, avec sa petite fille. Et alors elle est accueillie. Je pense qu'on la retrouve à URG1. (...) Et parcours du... et après je ne sais plus quelle autre maison d'accueil, puis MA7. Un an là-bas. Et après ici. A MA7, ils font de très bons relais avec nous (...) Donc toute l'équipe s'est un peu mobilisée pour l'enfant, en fait on est tout le temps occupé avec l'enfant, et donc on

interpellé madame sur l'enfant, l'enfant qui n'est toujours pas propre, l'enfant qu'il faut mettre à l'école. Ça quand on fait le relais, c'est l'enfant, l'enfant, l'enfant. Oui mais madame... qui sait ce que madame veut? Je viens de mettre 3 mois à essayer de comprendre cette dame. Où est-ce qu'elle en est, qu'est-ce qu'elle comprend de ce qui lui arrive, de ce qui est, qu'est-ce qu'elle fait, qu'est-ce qui se passe avec son mari. Alors à madame, on dit, monsieur veut divorcer. Ah non, elle ne veut pas divorcer. Première question. Pourquoi est-ce que madame ne veut pas divorcer? Qu'est-ce qui arrive? Ah, madame ne veut pas divorcer parce que le mari a promis de faire venir leurs autres enfants – donc ils ont d'autres enfants à deux, ils en avaient d'autres, depuis longtemps! Donc elle a été arrachée à des enfants là-bas, depuis longtemps et c'est ce qu'elle attend: ses autres enfants. Donc comment est-ce que cette dame peut investir et être bien avec cette gamine qu'elle a ramené ici, alors qu'elle a d'autres filles là-bas, qui sont en risque d'excision là-bas. Qui ne sont pas reconnues comme étant les enfants de madame, (...)

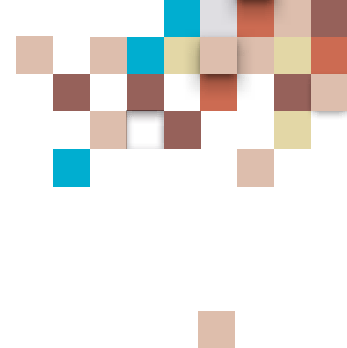
J'ai l'impression quand je suis ici avec l'équipe... Bon, on doit travailler avec un interprète tout le temps, on doit trouver un avocat. Cette dame elle n'a jamais rien compris de toute son affaire. Et personne ne s'est jamais, n'a jamais eu le temps (...). Et maintenant, elle est depuis six, sept mois chez moi ... Déjà venir chez nous, se retrouver seule, bon elle était contente, enfin avoir son appartement et sa vie, enfin avoir son argent et essayer de gérer son argent. Bon, cette femme elle était trimballée comme un objet, avec cette gamine. Mais alors est-ce que tu as un seul service d'aide à la jeunesse qui est là pour cette gamine? Non, les maisons d'accueil sont censées faire tout. Parce que là, on n'aurait jamais été chercher cette madame, s'il n'y avait pas eu un enfant. Pourquoi est-ce que les services d'aide à la jeunesse ne sont pas mobilisés sur cette histoire?»

On constate que les parcours des femmes ne sont pas linéaires et que, souvent, elles font appel à des tiers pour trouver des solutions d'hébergement temporaire, les chiffres du RCD en attestent. Bien entendu, ce sont ces situations qui nous restent inconnues car elles sont très difficilement mesurables, à moins d'une investigation régionale spécifique sur cette question.

À la lecture de ces quelques extraits, il nous semble qu'il serait intéressant d'opérer un travail plus spécifique sur leurs parcours, en poursuivant des entretiens sur une longue période avec les femmes concernées, notamment concernant leur trajectoire assistancielle. L'objectif pourrait être de mieux saisir, en collaboration avec les professionnels, les obstacles aux bonnes orientations, et mener une réflexion sur la simplification de leurs parcours vers le logement individuel.

3.2.5. Difficultés d'accès aux structures: «il n'est pas si évident de passer de la rue à une maison d'accueil»

On peut entendre plusieurs choses à la lecture de cette phrase. Précisons avant tout qu'elle n'est pas propre à un service, et que plusieurs acteurs du secteur partagent ce constat. Remise dans son contexte, cette phrase signifie d'abord que l'urgence, ainsi qu'une série de services notamment de travail de rue, déplore les difficultés à orienter les femmes vers les maisons



d'accueil. En effet, ces maisons d'accueil sont souvent parfaitement débordées, saturées⁴⁴, et rencontrent elles-mêmes des difficultés d'orientation de leurs hébergées vers d'autres secteurs (psychiatrie, logement, etc.). On explique notamment cette difficulté par des conditions d'accès plutôt restrictives pour certaines personnes.

À partir de ce constat, que faire? Où se trouvent les nœuds? Soulevons quelques points à discuter. Une première chose concerne le seuil d'accès à l'institution maison d'accueil. Une seconde, la capacité d'accueil des femmes en urgence, liée à la définition de la vulnérabilité des personnes.

En l'état actuel du secteur, il est établi que les services, toutes lignes confondues, sont saturés. Dans ce cadre, comment est-il possible de réviser le seuil d'accès des maisons d'accueil bruxelloises à la baisse, alors même que leur taux de remplissage frôle les 95-100%, comme l'atteste le RCD?

Nous avons d'un côté une première ligne de l'urgence sociale qui – considérant les femmes comme très vulnérables – se retrouve face à des blocages et des choix impossibles⁴⁵. Cette ligne se trouve dans l'incapacité d'orienter certaines femmes, notamment les plus désaffiliées. Néanmoins, et on l'a vu à travers les extraits d'entretiens, celles-ci ont pu, ou su, trouver une sorte de stabilité entre le chaos de la rue, l'urgence sociale, et les allers-retours entre services... De l'autre côté, on trouve des maisons d'accueil dans lesquelles les durées de séjour augmentent chaque année, et notamment car elles ne savent pas faire sortir les personnes – femmes y compris – « par le haut », c'est-à-dire en logement individuel, social, de transit, etc.

Le modèle des maisons d'accueil présente ses limites, en terme de possibilité d'hébergement, de pédagogie, de seuil d'accès, de conditions de vie collective, etc. Une partie du secteur, la première ligne⁴⁶ notamment, s'interroge sur la pertinence de nouvelles places d'accueil, cette fois à bas seuil d'accès, dans de nouvelles structures, exclusivement féminines :

«Les maisons d'accueil ne sont pas toujours accessibles pour ces femmes. Le seuil d'exigence de la plupart des structures est trop élevé ou leur profil ne correspond pas à leur projet spécifique. Il manque des places d'accueil à très bas seuils d'accès; sans condition d'horaires, de participation aux charges collectives, sans obligation de traitement, ... ». Il existe néanmoins quelques structures à bas seuils mais elles sont assez rares et ont peu de places disponibles à offrir.»

«Etant donné le peu de places disponibles pour l'accueil des personnes sans abris, tous genres confondus, les équipes se retrouvent à devoir faire des choix impossibles. Si nous partons du principe qu'il faille prendre chaque femme en demande parce que nous les considérons d'emblée plus vulnérables, il nous faut aussi assumer le choix de ne pas

44. Sur la question de la saturation des services, on lira avec intérêt le rapport de l'AMA, déjà cité, et particulièrement p. 52. Extrait: « Qu'entend-on par saturation? Les travailleurs nous expliquent qu'il s'agit là principalement de la perception d'un manque de places dans les services spécialisés extérieurs, vers lesquels sont orientés les usagers pour la prise en charge de problématiques spécifiques. Le manque de places dans ces organismes rend la mise en relais, pourtant élément essentiel du travail des maisons d'accueil, très problématique. » etc.

45. « URG1 se retrouve dès ce jour devant un choix impossible: se résoudre à refuser des femmes et des familles en demande de mise à l'abri la nuit ou laisser à la rue des hommes fragiles ou malades qui nécessitent une réelle prise en charge. » Extrait de rapport d'activité.

46. Considérée ici comme étant l'urgence sociale

prendre de nombreux hommes, lesquels sont pourtant identifiés comme particulièrement fragiles (âgés, malade, délirant, dément, ...). Les équipes psychosociales sont sans cesse en tension, devant chaque jour faire le tri du pauvre et du plus fragile.»

— URG1

La responsable du projet d'habitat accompagné (HS1) explique que :

«(...) il y a pas d'endroits où elles peuvent se poser, se reposer, pour les femmes. Et donc voilà, la nécessité a été prouvée, aussi par les autres acteurs, les travailleurs de rue qui envoyaient les femmes, qui disaient que c'était un endroit quand même... Que le besoin était là. (...) Et donc, vraiment un espace exclusivement féminin pour les femmes à la rue.»

«... je pense qu'il y a moyen d'ouvrir des structures à bas seuil, qui permettent d'accueillir que des femmes. (...) Où elles peuvent entrer et sortir, avoir un certain niveau de confort, pouvoir rencontrer, si elles le souhaitent, (...) t'es pas obligée d'être 'médiquée', t'es pas obligée d'avoir un traitement. Et peut-être voir dans quelle mesure ça peut pas être payant, mais pas au coût des maisons d'accueil qui sont horriblement chères, et les gens ne s'en sortent pas avec le coût des maisons d'accueil. Mais vraiment, plutôt un système où elles économisent quand même tous les mois, et ça les incite quand même à partir pour un projet, parce qu'elles récupèrent la somme quand elles partent.»

De la même manière, la Directrice du Samusocial s'exprime sur l'importance de ce type de lieu :

«Il n'y a vraiment pas ce lieu où elle pourrait dire je sonne, je suis fatiguée, je voudrais rester, je me pose, et puis à un moment bah voilà, dans sa maladie elle est un peu délirante, elle a besoin de repartir et d'errer, elle repart, quand elle revient elle aura un lit, elle aura une place quoi.»

Par ailleurs, les professionnels, mais également les usagères, insistent également sur certains problèmes récurrents autour des limites des maisons d'accueil :

«Et une critique, voilà, parce que si c'est pour aller dans une maison d'accueil, vous prendre tous vos sous, et quand même pas vous occuper de vous, et directement de vous mettre des règlements. Maison d'accueil, je dirais, quand vous voulez sortir de la rue, ce n'est vraiment pas l'idéal.»

— UNE FEMME, QUATORZE ANS DE RUE, INTERROGÉE CHEZ HS1

«c'est pas facile d'élever des enfants dans une maison d'accueil, mes enfants deviennent de plus en plus difficiles et violents, parce qu'il y a trop d'enfants là-bas. (...) C'est parce qu'il y a trop d'enfants, trop de monde, du coup tu n'as plus d'influence sur ton enfant.»

— UNE FEMME AFRICAINE, QUI A PASSÉ 18 MOIS EN MAISON D'ACCUEIL

«Tout est mélangé... En plus, il y avait des gens qui sortaient de l'hôpital psychiatrique, la dame elle a expliqué, il y a tout. Non, moi j'ai dit ça, je crève à la maison. Je suis partie encore ailleurs, ils me disaient oui, il y a des horaires, à telle heure tu ne peux pas. Moi j'ai dit non, là c'est comme si je retournais chez mes parents. Je ne veux pas quoi. Vous voyez, parce que j'ai déjà ma vie à moi, je suis libre depuis plusieurs temps. Voilà, je reviens quelque part, on me dit, madame ... non, ça non, ça je ne peux pas. Je suis libre, je peux

aller voir quelqu'un, rester jusqu'à 20h ou 21h, je reviens, et la porte est fermée. Non, là tu ne vas pas entrer. Je dis non, là je ne reste pas.»

— UNE FEMME D'ORIGINE AFRICAINE, LORS D'UN ENTRETIEN DE GROUPE DANS UNE MAISON D'ACCUEIL
POUR FEMMES

Le travail de l'AMA sur les familles sans chez-soi⁴⁷ a soulevé, à travers le regard des professionnels, les difficultés de vie en collectivité, pour les adultes comme pour les enfants. Une certaine violence est imposée aux hébergées, en permanence sous le regard d'autrui (professionnels et autres usagères), vivant finalement sous contrainte. De fait, on entend souvent des hébergées dire «on n'est pas chez soi», et chaque événement apparemment anodin peut se transformer en véritable conflit. C'est le cas par exemple de la nourriture, de son élaboration, de l'obligation de présence aux repas, qui est très souvent mis en avant par les professionnels comme par les bénéficiaires. D'apparence anecdotique, cette question de la nourriture est d'importance dans ces lieux de vie en communauté. La nourriture renvoie à des modèles culturels différents, des manières de préparer, de consommer certains types de produits, etc. et cristallise parfois les tensions au sein des maisons d'accueil. N'oublions pas que, dans ces contextes collectifs multiculturels, où le regard d'autrui peut à la longue être pesant et malvenu, ce que François Héritier-Augé écrivait : *«L'autre, c'est d'abord celui qui ne mange pas comme soi»*⁴⁸. »...

Une représentante de MA2, après avoir déclaré qu'il faut mieux prendre en compte le traumatisme pour les femmes et enfants qui quittent brutalement le domicile suite à une crise violente, s'interroge elle aussi, et propose :

«Un truc plus spécifique (...) par rapport justement à toutes ces questions-là, de mariage en migration, en violence conjugale. (...) une situation d'accueil bas seuil, mais avec la question de la sécurité au cœur de l'accueil. Donc on pourrait avoir un accueil rien que pour femmes, qui est pensé, avec les besoins spécifiques des femmes, et avec une possibilité d'accroche en lien alors avec des équipes qui sont en maison d'accueil et qui pourraient un moment donné faire un... Je crois assez fort à (...) l'idée qu'il y ait des services, enfin des liens entre services qui font que les passerelles s'améliorent.

Moi je pense qu'il manque de places, mais ... Il manque de places d'hébergement pour mettre les gens à l'abri. Là je pense qu'il y a vraiment un problème. Le problème c'est que toutes les situations de femmes qui n'ont pas de papiers... Parce que là, je pense qu'il faut faire un projet particulier.»

«Mais je pense qu'ouvrir une maison d'accueil n'est pas la seule façon de répondre. Il y a aussi la politique au niveau du logement, mais en attendant il n'y a rien qui bouge, ou peu. Et pour qu'on retrouve nos missions, qu'on avait au départ, à savoir accueillir durant un temps, limité, des gens, en attendant qu'ils aient de nouveau accès au logement, pour résoudre les problèmes d'urgence (...) maintenant, en fait, on fait de l'hébergement en attendant...»

47. AMA, op. cit., p.80

48. F. Héritier-Augé, « La leçon des primitifs », In Collectif (éd.), *L'Identité française*, éd. Tierce, Paris, 1985, p.61

4. Quelles recommandations pour les femmes sans abri et mal logées à Bruxelles ?

« (...) toute politique sociale de prévention et de lutte contre le sans-abrisme chez la femme doit, pour être efficace, reconnaître et aborder les besoins de celle-ci dans toute leur diversité⁴⁹ »

Au terme de cet état des lieux de la situation des femmes sans abri et en situation de mal logement en RBC, nous avons pu mettre à jour quelques-unes des spécificités de ce public en précarité.

Certaines voix du secteur de l'aide aux sans-abri s'élèvent pour s'alarmer de la vulnérabilité d'un public féminin sans cesse grandissant au sein de leurs services, justifiant par-là les demandes de subsides visant à la création de nouvelles structures dédiées. D'autres, au contraire, estiment que les femmes sans abri, statistiquement minoritaires, constituent un groupe d'hommes comme les autres, si l'on peut se permettre cette ironie. Sans entrer dans une telle polémique, efforçons-nous dans les pages suivantes, de proposer quelques pistes de recommandations, matière à questionnements, qui prendront en compte les spécificités féminines, et permettront également d'insister sur la mise en place de bonnes pratiques, pas nécessairement genrées, mais à valeur « universelle ».

Car en effet, il faut mettre en garde le lecteur hâtif. Ces propositions ne sont bien évidemment valables que dans le cadre d'une lutte globale contre (et surtout, en prévention de) la pauvreté/précarité, et particulièrement dans la lutte contre les inégalités de sexe dans le cas qui nous occupe ici. C'est ce qu'expliquent très clairement Schwartz et alii⁵⁰ lorsqu'ils expliquent l'importance de la prévention en amont :

*« Il faut (...) reconnaître que les programmes sociaux les plus larges visant la prévention de la violence conjugale participent également à la prévention du sans-abrisme des femmes ; les programmes centrés sur l'égalité des salaires et des chances professionnelles participent également à la prévention du sans-abrisme des femmes. De tels liens servent à rappeler combien **des efforts et des solutions systémiques et sociétales sont nécessaires pour lutter de façon efficace contre le sans-abrisme chez les femmes.** »*
(nous soulignons)

Il y a donc tout un équilibre à trouver entre les mesures globales à mener par un Etat social actif envers sa population, et les pratiques tournées vers les publics précarisés spécifiques.

49. Edgar B., Doherty J., (sous la dir. de), *La femme sans-abri en Europe. Parcours, services et expériences*, 2001, p.22

50. Schwartz J., Chapman S., Gonzalez L., Lindley L., « S'attaquer aux problèmes des femmes confrontées au sans-abrisme », in *Sans-abri en Europe, Le sans-abrisme du point de vue du genre*, FEANTSA, printemps 2010, p.29



4.1. Quel seuil d'accès aux structures ? Pour qui ? Comment ?

Lors de nos entretiens avec les femmes et les professionnels de terrain, nous les avons interrogés et entendus sur les manques, les besoins non rencontrés, et les projets à faire émerger ou à promouvoir pour leurs publics féminins. C'est notamment le fruit de leurs réflexions que nous livrons ici, en lien avec certaines autres qui ne manqueront pas d'interroger le secteur de l'aide aux sans-abri bruxellois.

On pourrait penser que plus de places en urgence permettrait de soulager la première ligne, Samusocial en tête, ce qui est probable à court terme. Et que la création de nouvelles maisons d'accueil permettrait à celles-ci d'accomplir leurs missions dans de meilleures conditions, et soulagerait alors l'ensemble du secteur.

Certes, mais ce n'est pas nécessairement le discours des services concernés...

On peut dès lors s'interroger sur la pertinence de la création de nouvelles structures du type des maisons d'accueil pour femmes. Certes, ce modèle convient à une série de femmes, capables sur différents plans, de respecter cette étape de vie collective pour passer à un modèle de logement individuel. Toutefois, force est de constater que, de l'avis même de certains responsables de maison d'accueil, la création d'une structure identique ne semble pas être une piste à poursuivre, en tous les cas selon les mêmes principes que ce qui existe déjà. Une nouvelle structure du genre répondrait-elle aux besoins les plus pressants, si ce n'est au manque général de places (problèmes de santé mentale, femme sans-papiers...)? C'est ce qu'interroge le représentant du travail de rue lorsqu'il dit :

« Si c'est pour faire une maison d'accueil, avec un haut seuil d'accès, où les gens doivent venir pour un rendez-vous tel jour à telle heure, d'avoir un projet, de faire une anamnèse, et qu'on attend une série de compétences au départ plutôt que privilégier un accueil et un travail sur les besoins, déjà, qui sont la priorité des personnes. (...) Si on a un dispositif qui reproduit un peu ce qu'on voit, c'est moins porteur, moins pertinent que si on peut avoir quelque chose qui abaisse le seuil et qu'on peut aller vers d'autres pratiques. »

Il serait ainsi intéressant de mettre en débat la création d'une structure intermédiaire, entre l'urgence sociale et les maisons d'accueil, à bas seuil d'accès, et créant des conditions propices à ce que Vidal-Naquet⁵¹ appelle l'entre-soi féminin. Ce type de structure pourrait faire le lien entre ce que l'on nomme à Bruxelles la première ligne (l'urgence) et la deuxième ligne (les maisons d'accueil), que l'urgence ne considère d'ailleurs pas comme une deuxième ligne.

Prenons garde cependant de ne pas prendre l'idée de favoriser la création de nouvelles structures pour femmes, pour ce qu'elle n'est pas. Il ne s'agit pas, en effet, d'offrir une réponse trop rapide à une problématique – celle des femmes en rue ou mal logées – pour laquelle on ne

51. Vidal-Naquet, op. cit., p.175: « La séparation d'avec le monde masculin est présentée comme le passage obligé d'un autre apprentissage, celui de l'indépendance et de l'autonomie. Pour certaines femmes qui subissent des violences, le partage d'expériences avec d'autres femmes est le seul moyen de sortir d'une posture de honte et de culpabilité. (...) **L'entre-soi féminin est alors considéré comme un lieu de ressourcement et de reconstruction de l'intégrité de la personne. (...) L'entre-soi féminin est donc considéré comme une façon de protéger les femmes des agressions masculines et de leur permettre d'acquérir indépendance et autonomie.** » (nous soulignons)

possède pas tous les éléments statistiques probants; les chiffres concernant la demande et les refus ne sont par exemple pas disponibles, alors qu'ils sont tellement nécessaires pour (in) valider une croissance absolue du nombre de femmes en région bruxelloise.

En plus de la question du seuil d'accès et de l'entre-soi féminin, il faut également s'interroger sur le nombre de places supplémentaires nécessaires, et surtout sur leur qualité: pour quel type de femmes? Avec ou sans-papiers? Avec ou sans enfants? De l'accueil de jour ou de l'habitat accompagné? Il est certain qu'augmenter les capacités de services classiques tels que l'urgence ou les maisons d'accueil n'apportera qu'une réponse à très court terme aux problèmes rencontrés par les professionnels.

Quelques pistes...

- ➔ Réunir et concerter les professionnels du secteur autour de la création d'une ou plusieurs structures d'accueil de jour, à très bas seuil d'accès, strictement féminin. Cette ligne supplémentaire pourrait faire le lien entre le sas de l'urgence et les structures d'hébergement à plus long terme. De fait, il faut donc soutenir les initiatives telles que le Chez Ailes, en terme de personnels, de bâtiment, de financement.
- ➔ Assurer de meilleurs liens entre l'urgence et les maisons d'accueil, notamment pour comprendre et résoudre les blocages institutionnels et pédagogiques en matière d'orientation des femmes.
- ➔ Adapter le nombre de places éventuelles nécessaires en urgence et en maisons d'accueil pour les femmes. Il faut pour cela tenter de définir le nombre et les profils précis des femmes concernées.

4.2. Une offre pour les femmes migrantes victimes de violences conjugales

Doublement pénalisées, elles arrivent de manière légale par regroupement familial, totalement dépendantes d'un conjoint. Victimes de violences conjugales, elles se retrouvent sans-papiers en quittant le conjoint violent; c'est-à-dire sans accès au logement social, sans permis de travailler, sans accès aux soins de santé, etc.

Quelques pistes...

- ➔ Créer un statut spécifique pour les femmes migrantes, indépendant de celui de leur mari/conjoint, afin qu'elles ne se retrouvent pas totalement démunies et en susceptibles de se retrouver en précarité de logement lorsqu'elles quittent ou fuient leur conjoint pour violences conjugales par exemple.
- ➔ Favoriser l'accès à l'information des femmes migrantes, qui souvent ne parlent aucune des deux langues à Bruxelles, par différents biais (séances d'information, assistance téléphonique, brochures, etc.). Ceci pour la connaissance de leurs droits (conditions de séjour, droit au travail, à l'aide sociale, etc.), pour la connaissance des services d'aide aux personnes en difficulté de logement; et dans certaines des principales langues parlées par ces femmes. Des projets pourraient être mis en place avec par exemple l'aide d'anciennes hébergées de maisons d'accueil qui ont connu cette situation.
- ➔ Former systématiquement et régulièrement les professionnels de l'aide aux sans-abri aux problématiques migratoires: juridiction concernant les différents statuts de séjour, l'immigration en général, les pratiques culturelles et religieuses des pays de départ, etc. Là encore, ce travail peut se faire en collaboration avec des experts de vécu.
- ➔ Créer des services d'accueil et d'hébergement spécifiques pour les femmes sans-papiers en précarité de logement, largement renforcés par des équipes pluridisciplinaires.
- ➔ Favoriser la création de liens entre les secteurs de l'aide aux migrants et celui de l'aide aux sans-abri, par des séances d'information, des formations régulières, des échanges de travailleurs entre services, etc.

4.3. Autres pistes pragmatiques pour les femmes

Les deux pistes amenées ci-dessus – accès bas seuil strictement féminin et services dédiés aux femmes migrantes – nous semblent être deux points de tension et de réflexion de longue haleine pour le secteur. Voyons à présent certains éléments, qui ressortent plus de «petites choses pratiques», que de la réflexion autour de pédagogie ou de modèles ancrés dans le secteur. Ce sont des actions revendiquées depuis longtemps par le secteur, tous services confondus, et dont la mise en place pourrait être rapide.

Quelques pistes...

- ➔ Créer des lieux ou des zones spécifiques dans les services, réservés aux femmes, notamment pour favoriser la prise en charge de leur hygiène et du soin de leurs corps.
- ➔ Créer de nouvelles places pour les couples en hébergement d'urgence notamment, et tout particulièrement pendant la période hivernale.
- ➔ De manière générale, développer des services spécifiques pour femmes victimes de violences conjugales, immigrées ou non. Ceci en suivant notamment les recommandations de la FEANTSA (Déclaration politique, 2007) sur l'adaptation des services pour rencontrer les besoins des femmes sans domicile fuyant la violence domestique : des « *services facilement accessibles, (d)es services composés uniquement de femmes, (d)es services qui offrent des soins et un accompagnement médical nécessaire, incluant les services d'accompagnement au niveau des traumatismes et de la santé mentale, (d)es services qui offrent une aide en regard de questions pratiques telles que le logement, l'emploi, les allocations, etc.* »
- ➔ Favoriser et permettre aux professionnels des services plus généraux de l'aide aux sans-abri, la prise en compte de la dimension genrée du sans-abrisme. Ces services ont souvent des structures, des conceptions, des personnels, orientés pour la prise en charge masculine.

4.4. Plus largement...

De manière plus générale, nous devons rappeler quelques thèmes importants pour les pouvoirs publics, même si cela peut paraître redondant de rapport en rapport... Ces propositions ne sont pas neuves, elles ne concernent pas non plus uniquement les femmes, mais tous les publics en rupture, en précarité, en rue, en urgence, ou en hébergement. Ces propositions les concernent car, justement elles ne les concernent pas directement, mais s'adressent bien plus largement à toute une population fragile, précaire, en limite de l'exclusion, susceptible d'entrer dans le secteur de l'aide aux sans-abri par la grande porte, celle de la chute.

Quelques pistes...

- ➔ Améliorer la connaissance des populations en améliorant la collecte statistique. Recueil Central de Données, dénombrements, sont autant de mesures quantitatives dont les résultats sont des outils utiles à la mise en place raisonnée d'une politique de l'aide aux personnes sans abri. Pour cela, il faut veiller à soutenir ces missions, notamment sur le long terme pour évaluer les évolutions, et favoriser le développement de la connaissance de zones obscures telles que la question des demandes dans les services. La question des demandes et des refus devra être creusée sérieusement.
- ➔ Multiplier les places dans les établissements scolaires, les crèches, etc. en Région bruxelloise.
- ➔ Développer l'offre de logement accessible sous toutes ses formes, qui doit être un objectif de sortie du sans-abrisme, que ce soit à travers des projets d'accès direct au logement tel que le Housing First, des projets d'accompagnement au logement (augmenter le nombre de places en habitat accompagné), etc.
Lever les barrières financières qui rendent difficiles l'accès au logement et à la sortie des structures d'hébergement, créer un fonds de garantie locative régional, faciliter l'accès à l'allocation de relogement.
- ➔ Définir la vulnérabilité des personnes, de manière, à avoir une base commune entre services. Cela concerne tant l'urgence que les maisons d'accueil.
Le mélange de flou autour de la définition de la vulnérabilité, de prise en charge compassionnelle de certaines populations par les services d'aide, de vision stéréotypée des populations vulnérables (vieillards, femmes, etc.), génère des difficultés à l'entrée et au sein même des structures dispensant de l'aide. Professionnels et usagers se retrouvent alors dans des situations de priorisation de situations qui ne sont pas nécessairement justifiées au sein des équipes et vis-à-vis d'autres usagers, complexifiant encore le travail social.
- ➔ Favoriser l'accès aux soins, aux soins de santé mentale, mettre des moyens pour l'ambulatoire psychiatrique. En ce qui concerne la psychiatrie, renforcer les projets tels que la cellule d'appui du SMES, promouvoir les projets de type Housing First avec des équipes ACT (Assertive Community Treatment) déléguées en partie par des structures psychiatriques et des centres de santé mentale, de manière à favoriser les liens avec celles-ci ; travailler la question de l'accessibilité à l'habitat protégé et aux communautés thérapeutiques.
- ➔ Favoriser le travail en réseau, entre professionnels du secteur, et peut-être surtout entre secteurs. On a vu que la plupart des problématiques auxquelles sont confrontés les professionnels concernent d'autres secteurs (psychiatrie, migrations, etc.) et que très souvent ils manquent de ressources pour y faire face.
- ➔ Favoriser la formation des professionnels au travail en réseau, à la concertation, à l'échange d'informations. La pédagogie des services et des travailleurs sociaux ne favorise pas encore assez le travail inter-service et intersectoriel à quelques exceptions près.

Conclusion générale

Qu'a-t-on appris au terme de ces quelques pages qui nous ont permis de dessiner un état des lieux – certainement non-exhaustif – de la situation des femmes sans abri et mal logées de la Région bruxelloise?

Soyons certains que, ni la plupart des professionnels, ni les usagers n'auront trouvé de grandes révélations concernant ce qui constitue finalement le quotidien pour ce secteur et ses bénéficiaires. L'un ou l'autre pourra peut-être glaner dans ce rapport quelques informations issues d'autres services, des extraits de témoignage marquants, qui feront écho à sa pratique quotidienne, et qui permettra de confirmer certaines des tendances ressenties, sinon déjà validées, sur et par le terrain.

Difficile de dire ici, à travers un tel panorama, que l'on s'adresse directement à des professionnels qui, comme experts de vécu pourrait-on dire, ne sont pas des «idiots culturels» et véritablement «savent». Ils savent, dans une plus ou moins grande mesure, qui sont les femmes, quels sont leurs parcours, les obstacles qu'elles rencontrent, les nœuds systémiques et systématiques au sein d'un réseau de l'aide aux sans-abri large mais fragmenté. Ils savent, pratiquement, ce qu'il faudrait pour dénouer ces situations trop souvent inextricables.

Profitions plutôt de l'occasion de conclure ce rapport pour reprendre plusieurs points importants, en les adressant aux pouvoirs publics, maître d'œuvre des études et recherches, mais également, a priori, force incontournable capable d'actionner les leviers nécessaires en vue de mener une politique régionale ambitieuse en matière d'aide aux personnes. Les nouvelles notes de politique générale sont déjà rédigées, les chagrins diront que les jeux sont faits, et les lignes stratégiques ou de fuites d'ores et déjà bien tracées. Ne soyons pas pessimistes, de nombreuses décisions peuvent être prises ces prochaines années.

Premièrement, retenons que les femmes sont définitivement plus vulnérables que les hommes, qu'elles présentent des risques accrus de sans-abrisme, et ce pour différentes raisons comme les inégalités de genre dans l'accès à l'emploi, au logement, une vulnérabilité physique, etc. Ce n'est évidemment pas typiquement bruxellois, mais commun au moins aux métropoles de rang supérieur occidentales... Au-delà de ces aspects socio-économiques, c'est surtout le regard porté sur la femme en général, et l'image de la femme précarisée, qui doivent retenir l'attention des politiques publiques. On voit ici qu'un travail de formation des professionnels du social, à ces problématiques genrées, est particulièrement important car – et ne considérons que le cas extrême des femmes en errance :

(...) l'errance féminine nous interpelle d'une tout autre manière que l'errance masculine, elle nous met mal à l'aise (...) Elle met à mal le statut de la femme, elle casse son image. (...) La femme en errance n'est pas indemne des représentations traditionnelles véhiculées par cette société, elle les a intégrées, et la manière dont elle appréhende son rôle n'est qu'une reproduction de ces représentations. Elle fait sienne la désapprobation de la société à son égard, et la société ne marchande pas cette désapprobation, surtout lorsque son comportement (alcoolisme, vulgarité, violence, absence de domicile, enfants placés...) remet en cause les stéréotypes liés à son sexe.



Il semble donc que la société amène la femme à vivre l'errance différemment, parce qu'elle est femme, et les stratégies de survie mises en place par les femmes à la rue sont à lire sous l'angle d'une problématique spécifique: la survie identitaire⁵².»

Donc, oui, les femmes ont des besoins spécifiques, admettons qu'il y a un sexe au sans-abrisme, et insistons pour que leur prise en charge présente des aspects différents de celle des hommes, en matière notamment d'hygiène, d'intimité, d'entre-soi, etc. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que si elles sont plus exposées, elles bénéficient, dans une certaine mesure, d'une meilleure prise en charge grâce à différents filets de protection sociale. Ainsi, il faut sans cesse, dans l'offre de solution au sans-abrisme, gérer la tension entre le général et l'exclusif, entre les solutions globales de réduction des inégalités à tous niveaux, et ici celles dédiées strictement au public féminin sans abri et mal logé.

Cette catégorie spécifique, les femmes, ne constitue pas non plus un bloc monolithique. On l'a vu tout au long de ce rapport, il existe une grande variété de situations, même si des tendances affirmées se font jour : femmes victimes de violences conjugales, femmes sans-papiers, femmes présentant des troubles psychiques importants, etc.

Le mythe de la solution unique n'a plus cours depuis longtemps, et tous les experts, des universitaires les plus éloignés du terrain, aux professionnels qui en sont le plus proches, s'accordent pour dire qu'il faut favoriser la multiplication des solutions de sortie du sans-abrisme.

Les solutions à long terme? Prévenir, comme pour toute politique sociale avisée et cohérente. A court et moyen terme, créer de nouvelles places, de nouvelles structures? Soit, mais d'abord prendre le recul nécessaire par rapport à ce besoin, a priori, de nouveauté. Qu'entendre par nouveau? Est-ce que l'ouverture de places pour l'urgence sociale entre dans cette idée de nouveauté? Est-ce que la création d'une ou plusieurs maisons d'accueil pour femmes et familles, modèle des années septante, est encore novateur? Il faut plus certainement s'interroger sur ce que pourraient faire différemment les services existant, même si on sait que, in fine, ils manquent tous, de la première à la dernière ligne, de moyens pour faire, et encore plus pour mieux faire...

Créons de nouvelles structures, mais en prenant bien soin de penser à la qualité des places en amont. Renforçons les nouveaux dispositifs tels que le logement d'abord, en respectant l'équilibre des places entre les hommes et les femmes.

Veillons donc à renforcer l'existant, mais surtout à tisser des liens forts entre les lignes et les secteurs, car ce sont des espaces trop souvent vides, des non-lieux plus que des lieux de travail, de concertation, de mise en réseau, d'orientation.

Bibliographie

- ADRIAENSSENS S., CLE A., TACQ J., *Bedelarij in het Brussels hoofdstedelijk gewest*, KUB/EHSAL, 2006, 112 p.
- ASSOCIATION DES MAISONS D'ACCUEIL ET DES SERVICES D'AIDE AUX SANS-ABRI (A.M.A.), *Des familles sans chez soi: quel accompagnement des enfants et des parents en maisons d'accueil? Etat des lieux – Regards croisés – Analyses*, 2012, 107 p.
- ASSOCIATION FEMMES SDF, VANEUVILLE M.-C., *Femmes en errance. De la survie à l'existence*, Chronique sociale, 2004, 118 p.
- BERNARD N., *Femmes, précarité et mal-logement: un lien fatal à dénouer*, Courrier hebdomadaire, CRISP, n°1970, 2007, 36 p.
- BRUNETEAUX P., TERROLLE D., *L'arrière-cour de la mondialisation. Ethnographie des paupérisés*. Editions du Croquant, 2010, 403 p.
- CENTRE D'APPUI AU SECTEUR BRUXELLOIS D'AIDE AUX SANS-ABRI, *Deuxième dénombrement des personnes sans abri, sans logement et en logement inadéquat en Région de Bruxelles-capitale (nov.2010)*, 23 p.
- CENTRE D'APPUI AU SECTEUR BRUXELLOIS D'AIDE AUX SANS-ABRI, *Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-capitale*, 2013, 36 p.
- DE BACKER, B., *Les cent portes de l'accueil – Héberger des adultes et des familles sans-abri*, éditions [Couleur Livres] ASBL, Charleroi, 2008, 152 p.
- EDGAR B., DOHERTY J., (sous la dir. de), *La femme sans-abri en Europe. Parcours, services et expériences*, 2001, 295 p.
- FÉDÉRATION BICO FEDERATIE, *Begeleid wonen*, Brussel, 2012, 25p.
- FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS NATIONALES TRAVAILLANT AVEC LES SANS-ABRI, *Exclusion liée au logement et violence domestique. Adapter les services pour rencontrer les besoins des femmes sans domicile fuyant la violence domestique*, Bruxelles, 2007, 8 p.
- LELUBRE, M., *La féminisation du sans-abrisme bruxellois: une évolution à mieux définir*, Brusselsstudies, numéro 62, 2012, 12 p.
- MARPSAT M., *Un avantage sous contrainte. Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri*, Population (54) (6), 1999, pp.885-932.
- MISSION D'INFORMATION SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION EN ILE-DE-FRANCE, *Est-ce ainsi que les femmes vivent?*, Les rencontres «Etudes et recherches», 26/01/2007, 32 p.
- OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, *Baromètre social. Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2010*, Cocom, 89 p.



PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, Session ordinaire 2012-2013, 17 décembre 2012, *Avis relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes*, Chapitre 4, Santé et Affaires sociales, Rapport fait au nom du comité d'avis pour l'égalité des chances entre hommes et femmes, par Mmes Céline Fremault et Anne Herscovici, 79 p.

PLATE-FORME POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LES SANS-PAPIERS, *Stratégies pour mettre fin à la double violence contre les femmes sans-papiers. Protéger leurs droits et assurer la justice*, 2012, 144 p.

REA A. (sous la direction de), *La problématique des personnes sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale*, ULB/Institut de Sociologie/GERME, janvier 2000, 4 tomes.

THALINEAU A., *Etre femmes à la rue*, in Femmes et Villes, collection Perspectives «Villes et Territoires», n°8, Presses Universitaires François Rabelais, 2004, pp.113-122

VIDAL-NAQUET P.-A., *Les femmes sdf dans le système assistanciel*, in Les SDF, visibles, proches, citoyens, sous la direction de Danielle Ballet, PUF, 2005, pp.167-178

WAGENER M., *Trajectoires de monoparentalité à Bruxelles: les femmes face aux épreuves de la parentalité*, thèse présentée en vue de l'obtention du titre de Docteur en sciences sociales et politiques, CriDIS, octobre 2013, 552 p.

Les derniers rapports d'activité (2012-2013) de Source, Talita, Porte Ouverte, Centre de Prévention des Violences Conjugales et familiales, Rue Verte, le Relais, Samusocial, Pierre d'Angle, Centre Ariane, Chèvrefeuille, Home Du Pré, Maison de la mère et de l'enfant.

Annexes

La trame d'entretien passé avec les femmes en maisons d'accueil

Aspects pratiques :

- ▶ Quelle maison d'accueil?
- ▶ Âge?
- ▶ Seule ou avec enfants?

Hier

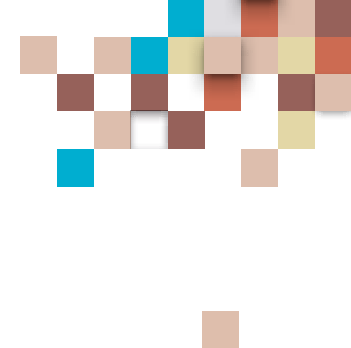
- ▶ Comment avec-vous trouvé cette MA?
Qui vous a aidé? Était-ce difficile d'y entrer?
- ▶ Était-ce la première fois que vous vous retrouvez seule (avec vos enfants)?
À votre avis, pourquoi est-ce arrivé?
- ▶ Quelle était votre situation avant d'entrer en MA?
Où, avec qui et comment viviez-vous avant?
- ▶ Comment auriez-vous vous pu éviter cette situation?
Qui auriez-vous pu alerter?
Par qui/quoi auriez-vous pu être aidée? Dans quel domaine (amis, familles, services)

Aujourd'hui

- ▶ Depuis quand êtes-vous hébergée?
- ▶ Comment se déroule votre séjour?
- ▶ Comment vous sentez-vous dans la MA?
- ▶ Qu'est-ce qui est facile / difficile pour vous ici?
- ▶ Quelles sont les conséquences au quotidien de votre séjour en MA?
- ▶ Quelles attentes vis-à-vis du service?
Y trouvez-vous l'aide nécessaire?
Vous manque-t-il des aides?
- ▶ Comment cela se passe avec les autres usagers? Avec les travailleurs?
- ▶ Connaissez-vous d'autres services?
- ▶ Facilité d'accès au CPAS, services locaux?
- ▶ Comment se passent vos démarches?
- ▶ Quels sont vos moyens financiers?

Demain

- ▶ Comment comptez-vous quitter la MA?
- ▶ Comment voyez-vous votre futur logement?
- ▶ Pensez-vous retourner chez votre conjoint? Dans votre quartier?
- ▶ Prête? Comment? Que faire pour y arriver?
- ▶ Comment pensez-vous organiser votre vie, dans 1 an, 5 ans?
(famille, emploi, logement, etc.)



Liste des sigles

ACT	Assertive Community Treatment
AIS	Agence Immobilière Sociale
AMA	Fédération des Maisons d'Accueil et des Services d'Aide aux Sans-Abri
CAW	Centrum voor Algemeen Welzijn
Cocom	Commission Communautaire Commune
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
DGS	Direction Générale de la Statistique
EMA	Equipes Mobiles d'Aide
ETHOS	European Typology On Homelessness and Housing Exclusion
FEANTSA	Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans abris
GRAPA	Garantie de Revenus aux Personnes Âgées
MIPEs	Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Ile-de-France
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
RBC	Région de Bruxelles-Capitale
RCD	Recueil Central de Données
SAJ	Services de l'Aide à la Jeunesse
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale

Typologie ETHOS (cfr page suivante)

L'exclusion liée au logement est un des problèmes de société traités dans le cadre de la Stratégie européenne pour la protection et l'inclusion sociale. La prévention de l'exclusion liée au logement et la réintégration des personnes sans domicile sont des questions qui nécessitent une connaissance des parcours et trajectoires qui mènent à de telles situations de vie.

FEANTSA, Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion).

La typologie part du principe que le concept de "logement" (ou "home" en anglais) est composé de trois domaines, dont l'absence pourrait constituer une forme d'exclusion liée au logement. Le fait d'avoir un logement peut

être interprété comme: avoir une habitation adéquate qu'une personne et sa famille peuvent posséder exclusivement (*domaine physique*); avoir un lieu de vie privée pour entretenir des relations sociales (*domaine social*); et avoir un titre légal d'occupation (*domaine légal*). De ce concept de logement sont dérivées quatre formes d'exclusion liée au logement: être sans abri, être sans logement, être en situation de logement précaire, être en situation de logement inadéquat - des situations qui indiquent toutes l'absence d'un logement. ETHOS classe donc les personnes sans domicile en fonction de leur situation de vie ou de logement ("home"). Ces catégories conceptuelles sont divisées en 13 catégories opérationnelles qui peuvent être utiles sur le plan de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement.

		Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
Catégorie Conceptuelle	SANS ABRI	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
		2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
	SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion 3.2 Logement provisoire 3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		5 Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil 5.2 Hébergement pour travailleurs migrants	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
		6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales 6.2 Institutions médicales (*) 6.3 Institutions pour enfants / homes	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)
		7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
	LOGEMENT PRÉCAIRE	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis 8.2 Sans bail de (sous-)location 8.3 Occupation illégale d'un terrain	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement; Occupation d'un terrain sans droit légal
		9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location) 9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
		10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques
	LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes 11.2 Construction non conventionnelle 11.3 Habitat provisoire	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabane de structure semi permanente
		12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
		13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an.
Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)

(*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.



Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le 5^e bilan de statistiques sur l'exclusion liée au logement en Europe (Edgar et Meert) sur le site de la FEANTSA www.feantsa.org.

La FEANTSA est soutenue financièrement par la Commission européenne. Les opinions exprimées sont celles des intervenants, la Commission n'est pas responsable de l'utilisation des informations qui sont incluses dans le présent dossier.

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri AISBL
European Federation of National Associations Working with the Homeless AISBL

Places agréées dans les maisons d'accueil et les centres d'hébergement d'urgence de la Région de Bruxelles-Capitale (2014)

		COCOF		COCOM		VG		Totaux
Hommes seuls	Maisons d'accueil	Home Baudouin	69			Leger des Heils Foyer	73	372
		La maison d'accueil Les Petits Riens	120			Vrienden van het huizeke	11	
		Foyer Georges Motte	77					
		Ilot locquenghien	22					
		Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales	24	Porte ouverte	22	CIG - Vogelzang	43	
		Chant d'oiseau	24	Talita	22			
		Chèvrefeuille	40					
Femmes seules (avec ou sans enfant)	Maisons d'accueil	Home Victor du Pré	74					353
		Maison de la mère et de l'enfant	40					
		La maison Rue Verte	30					
		Accueil Montfort	34					
		Les trois pommiers	40	Le relais	53	Albatros	30	
		Source	34	Les foyers d'accueil	23			
		@home	15	L'Escale	30			
Hommes et femmes (avec ou sans enfant)	Maisons d'accueil			Pag-Asa	35			
				Pierre d'angle	48			
				Samusocial	110			
				Centre Ariane	35			
Centres d'hébergement d'urgence/de crise		L'Ilot 160	22					
Total			665		378		157	1200

la Strada

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri
Steunpunt thuislozenzorg Brussel

Éditeur responsable

Laurent van Hoorebeke

La Strada asbl

Centre d'appui au secteur bruxellois
d'aide aux sans-abri

Rue du Boulet 18 - 1000 Bruxelles

T: 02/880.86.89 | www.aideauxsansabri.org

Bruxelles, décembre 2014

Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.
Dit verslag is beschikbaar in het Nederlands.



Avec le soutien de
la Commission Communautaire Commune